

« Un REER  
à votre  
mesure »  
REER GARANTI  
**8 1/4 %** 16 mois  
1/4% + pour  
personne  
60 ans et plus

FIDUCIE  
PRÊT ET REVENU

1448, boul. Talbot  
Chicoutimi - 543-1221

# le QUOTIDIEN

**ORSLITEL**  
Service autorisé JERROLD

REPARONS  
VENDONS  
ECHANGEONS  
CABLO-  
SELECTEURS  
DE TOUTES MARQUES!

CHICOUTIMI  
**549-5355**

13e année no 116

Chicoutimi, mardi 17 février 1987

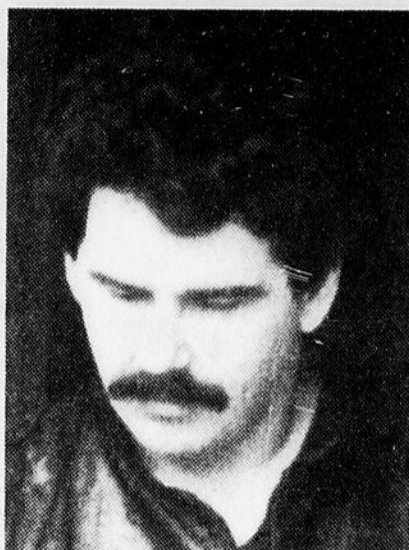
45c

60 pages

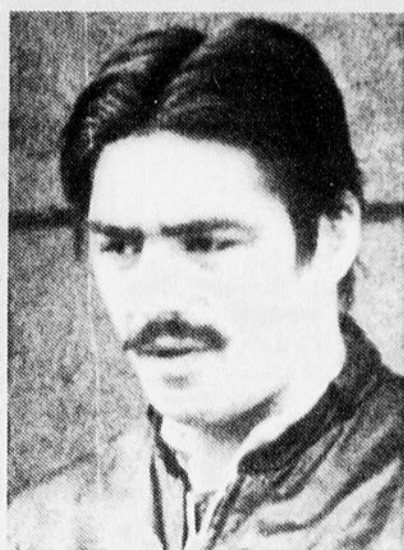
## Mort de Léon Bélanger



Fernand Gauthier



Benoit Tremblay



Pierre Deschênes



Steeve Tremblay

# Accusés de meurtre

Page 3

Elles oublient la Côte d'Azur

## Une aventure de



\$100,000



## pour les Lévesque

Page 4

## Une entente Malenfant-SIDAC

Page 6

## Le QUOTIDIEN Extra...

- Pas d'argent pour les pistes cyclables

20 pages

## STORE MAG

L'ATRIUM, 543-1112  
150, rue Racine est, Chicoutimi

- Chicoutimi
- Rimouski
- Charlesbourg
- Sherbrooke
- Matane
- Rivière-du-Loup

## GRANDE VENTE APRES INVENTAIRE

PROFITEZ DE RABAIS

JUSQU'À

**60%**\*

Sur tous les stores  
verticaux et horizontaux

Service de prise de mesures, gratuit à domicile





**PARASOL EN FEU**- Les pompiers de Chicoutimi sont intervenus hier midi au motel Parasol de Chicoutimi pour y combattre un début d'incendie. Les flammes se sont attaquées aux trois unités indépendantes du bâtiment principal, causant des dommages de plusieurs centaines de dollars. Le feu aurait pris naissance lorsque des ouvriers dégageaient de la tuyauterie avec une torche. (Photo Steeve Tremblay)

## Loi électorale Marin renvoyé à son procès

**PERCE (PC)** — Le député conservateur de Gaspé aux Communes, Charles-Eugène Marin, a été renvoyé à son procès le 19 mai prochain sous des accusations d'avoir violé les dispositions de la Loi électorale fédérale.

Le ministère public lui reproche d'avoir fait une fausse déclaration de ses dépenses et d'avoir défoncé de \$20,000 le plafond des dépenses électorales fixé par la loi, lors de la campagne électorale de 1984.

M. Marin, un ancien organisateur libéral, a déjà enregistré un plaidoyer de non culpabilité lors de sa comparution en avril dernier.

S'il est reconnu coupable, le député sera passible d'une amende de \$1,000 et d'un an d'emprisonnement sous chaque chef d'accusation et pourrait perdre le droit de siéger aux Communes.

Quatre travailleurs d'élections de l'organisation de M. Marin ont été condamnés à des amendes variant de \$200 à \$400 en avril pour des dépenses qui avaient été faites en dehors de la connaissance de l'agent officiel.

Le procès du député se tiendra à Srte-Anne-de-Monts.

## Hell's Angels

**MONTREAL (PC)** — La sélection du jury a débuté hier à Montréal au procès de quatre membres des Hell's Angels de Halifax accusés du meurtre de cinq motards du chapitre de Laval en mars 1985.

Les accusés sont Michael Christiansen, Randall Merceureau, David Carroll et Bernard Hébert. Ils font tous face à des accusations de meurtre au premier degré.

## Faits divers

### 10 mois de prison

**ALMA (BL)** — Un Almatois de 36 ans, Jacques Thériault, a écopé d'une peine de dix mois d'emprisonnement pour avoir agressé sexuellement une jeune fille de 12 ans.

La sentence a été rendue hier par le juge Claude Vaillancourt, aux sessions de la paix d'Alma.

L'agression s'est produite le 11 mai 1986 à Alma. Sous l'influence de l'alcool, Thériault a procédé à certains attouchements sur la jeune fille de son ex-concubine.

Représenté par Me Claude Lemieux, l'accusé a profité d'un rapport avant sentence très positif dans lequel Thériault regrettait ses gestes. Le rapport concluait sur le peu de risques de récidive de la part de Thériault.

Malgré ces faits, le juge Vaillancourt a insisté sur la prolifération des crimes sexuels à l'endroit de personnes d'âge mineur avant de condamner l'accusé à dix mois de prison, le tout assorti à ordonnance de garder la paix pendant deux ans.

### Québec-judiciaire

**QUEBEC (PC)** — Larry

Keough, 22 ans, de Beauport, a reconnu sa culpabilité hier à une accusation de tentative de meurtre.

Il avait sauvagement battu une femme de 39 ans à la sortie d'un bar de la rue Evangéline, à Beauport, le 12 septembre dernier.

Keough venait d'être libéré de prison. Il attend deux autres sentences pour avoir exercé des voies de faits graves sur un homme et des lésions corporelles sur une femme.

Dans les trois cas, l'accusé était sous l'influence de la boisson.

### Drogue-cautionnement

Roger Raymond, 56 ans, un Montréalais appréhendé à Ste-Foy le 11 février pour trafic de cocaïne a obtenu un cautionnement hier après-midi. Le tribunal a dû se déplacer à l'hôpital où l'homme repose depuis vendredi, victime d'un malaise cardiaque.

Un présumé complice, Michel Beaudoin, 43 ans, également de Montréal avait été remis en liberté provisoire à sa comparution vendredi.

## 15 ans de prison pour un ministre

**PARIS (AFP)** — Le vice-ministre bulgare du commerce extérieur, M. Gueorgui Voutev, a été condamné récemment à "15 ans de prison et à la confiscation de tous ses biens", rapporte l'hebdomadaire bulgare Pogled (Regard) reçu à Paris.

Devant le caractère accablant des nombreux témoignages, écrit le journal, M. Gueorgui Voutev, 62 ans, dit le Dandy, a été "condamné..." pour avoir abusé systématiquement de son pouvoir, accepté des pots-de-vin de représentants de firmes étrangères, et détourné de très importantes sommes d'argent en devises fortes". Le journal ne précise pas le montant des sommes détournées.

Avant d'accéder au poste de vice-ministre du commerce extérieur, il a occupé, selon Pogled, plusieurs postes de responsabilité, dont celui de directeur-général adjoint de l'Union bulgare de commerce extérieur, Intercommerce, et de chef de la représentation commerciale bulgare à Bonn.

## Pas possible



**SUCCES** — Vous faites le lien? Il s'agit des sculptures, bien sûr, dans la ville en neige. L'Italie, la neige et puis des valises... Vous pigez? Le sculpteur aurait-il le sens de l'humour noir? Un humour blanc plutôt dans ce cas-là! Allusion aux fameuses valises rouges et l'Italie. Vous avez compris? Oui... Faut croire que c'est cela la célébrité.

(Photo Steeve Tremblay)

## Sommaire

## Loto

## Météo

Bandes dessinées	Quot. Extra
Bourse	23-24
Détente	Quot. Extra
Décès	29
Finances	25-26
Horoscope	Quot. Extra
Petites annonces	Quot. Extra
Sports	30 à 40
Télévision	Quot. Extra

### La Quotidienne

A trois chiffres  
2-7-0  
A quatre chiffres  
3-2-1-8

### Abonnement:

**545-4664**  
Le Quotidien  
1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, G7H 5C1  
Bibliothèque nationale du Québec  
Courrier de deuxième classe  
(no 32131). Port de retour garanti



Min.: -21  
Max.: -10

Lac-St-Jean, Saguenay: généralement ensoleillé. Vents modérés. Min.: -18 à -21. Max.: -10 à -12. Mercredi: peu de changement.

Détails en page 27

La rédaction

Saguenay.....545-4474 — Lac-St-Jean-Est (Alma).....668-4506 — Lac-St-Jean-Ouest St-Félicien.....679-3832

## Mort de Léon Bélanger

# Les adultes sont accusés de meurtre

CHICOUTIMI (BL)- Les quatre adultes soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de Léon Bélanger, vendredi dernier, ont été formellement accusés de meurtre au deuxième degré, hier, au Palais de justice de Chicoutimi.



Bernard Larouche

Devant une salle d'audience remplie de curieux, les quatre individus ont défilé l'un après l'autre devant le juge Lucien Larouche, des sessions de la paix, qui a expédié les comparutions en une quinzaine de minutes.

Les accusés sont: Pierre Deschênes, âgé de 22 ans et domicilié au 167, rue Bossé à Chicoutimi; Fernand Gauthier, âgé de 31 ans, du 829, 3ème avenue à La Baie; Steve Tremblay, âgé de 24 ans et domicilié au 1,320, 1ère avenue à La Baie; et Benoît Tremblay, âgé de 28 ans, du 252, rue de la Fabrique, toujours à La Baie.

En plus du meurtre au second degré, les présumés complices font face à sept autres chefs d'accusation, tous reliés au vol tragique survenu à la résidence de Léon Bélanger, située à proximité de son épicerie.

Le groupe est accusé de complot en vue de perpétrer un vol qualifié, de vol qualifié d'une somme de \$11,000, de vol avec effraction, d'avoir séquestré l'épouse de la victime, Ghislaine, de voies de fait sur cette dernière, d'avoir utilisé illégalement une arme à feu et de possession d'une arme à utilisation restreinte (un fusil de calibre .38).

A toutes ces accusations, les quatre individus ont plaidé non coupables.

6 mars

Dans chaque cas, le procureur de la Couronne, Me Jean-Claude Beaulieu, s'est objecté formellement à une remise en liberté. L'enquête sur mise en liberté des quatre hommes a été fixée au 6 mars, tout comme leur enquête préliminaire, pour la forme.

Evidemment, les procès pour meurtre se dérouleront devant juge et jury. Les autres accusations seront

aussi débattues devant un juge et 12 jurés puisque les accusés ont opté pour ce type de procès.

Me Jean-Claude Ouellet représente les intérêts de Steeve Tremblay et Fernand Gauthier tandis que Me Claude Beaulieu, de l'Aide juridique, s'occupe du cas de Pierre Deschênes. Lors de sa comparution, Benoît Tremblay était représenté conjointement par les avocats Bernard Lapointe et

André Rousseau.

Les quatre adultes possèdent des antécédents judiciaires. L'un d'entre eux, Pierre Deschênes, avait deux dossiers en attente de procès. Quant à Fernand Gauthier, le plus vieux de la bande, sa feuille de route est passablement chargée.

Deux autres individus, un homme et une femme âgés de 17 ans, doivent répondre des mêmes accusations devant le Tribunal de la jeunesse.

## Les jeunes seraient entrés chez Bélanger

CHICOUTIMI (BL)- Ce sont les deux jeunes d'âge mineur qui auraient pénétré dans la résidence privée de Léon Bélanger, vendredi, pour commettre le vol qualifié qui a tourné au drame.

L'information a été confirmée par un membre de la Sûreté municipale de Chicoutimi. Ce dernier a ajouté que trois adultes (Steve Tremblay, Benoît Tremblay et Pierre Deschênes) attendaient dans une automobile, une Monte Carlo noire stationnée non loin des lieux du crime.

Quant à Fernand Gauthier, il n'accompagnait pas les cinq autres mais la police le soupçonne d'avoir monté le coup.

Autre élément nouveau, Pierre Deschênes est un ancien employé de l'épicerie opérée par les Bélanger. Il était donc connu de la famille bien avant la tragédie de vendredi dernier.

### Hypothèses

Au chapitre des informations non confirmées par les sources officielles, notons celle qui veut que Deschênes se serait présenté à l'épicerie quelques heures avant le vol pour y changer un chèque.

Devant le montant élevé du chèque, un employé l'aurait envoyé à la résidence du propriétaire qui pouvait aisément changer le petit bout de papier. L'accusé aurait profité de sa visite chez les Bélanger pour examiner les lieux afin d'éclairer ses complices.

Quant à l'appel anonyme logé auprès de la Sûreté municipale de Chicoutimi environ une heure avant le vol, il semble que son auteur serait nul autre que le père de Pierre Deschênes.

Une autre hypothèse veut que l'adolescente Baieriveraine qui aurait tiré Léon Bélanger ait déjà habité dans une maison de chambres située tout près de la propriété de la victime.

Tous ces détails devraient être précisés au cours des procédures judiciaires intentées contre les six accusés, des procédures qui s'annoncent très longues.

### Possibilité étudiée

## Les adolescents risquent le tribunal pour adultes

CHICOUTIMI (BL)- Les cas des deux Baieriverains d'âge mineur accusés, en compagnie de quatre adultes, du meurtre de Léon Bélanger risquent fort d'être transférés devant un tribunal d'adultes.

Représentant le ministère public dans les dossiers impliquant les adolescents (un homme et une femme), Me Guy Quirion confirme que la Couronne étudie très sérieusement cette possibilité.

«Dans le cas de la jeune fille, la décision est presque prise», avoue l'avocat. Le cas du jeune homme nécessite toutefois une analyse plus approfondie. Cette différence s'explique probablement par le fait que c'est la jeune fille qui aurait tiré sur la victime, à



**SURVEILLANCE** — L'agent Guy Deschênes de la Sûreté municipale de Chicoutimi exerçait une surveillance très étroite devant la chambre de la jeune mineure qui a été blessée lors du meurtre de Léon Bélanger. Elle repose toujours à l'hôpital de Chicoutimi.

(Photo Rocket Lavoie)

l'aide d'un pistolet de calibre .38.

Devant le Tribunal de la jeunesse, les deux adolescents ne peuvent écopier de plus de trois ans d'emprisonnement s'ils sont reconnus coupables de meurtre au deuxième degré. Au tribunal des adultes, l'emprisonnement à perpétuité est la peine maximale, avec une possibilité de libération conditionnelle après 10 ans de pénitencier.

### A l'hôpital

Devant son impossibilité de se rendre au Tribunal de la jeunesse, c'est sur son lit d'hôpital que la jeune fille a comparu, hier après-midi, devant le juge de paix Antonin Belley.

Le juge, le procureur de la Couronne et l'avocate de la Baieriveraine, Me

Marie Fillion, de l'Aide juridique, se sont présentés en fin d'après-midi au département Saint-Camille de l'hôpital de Chicoutimi.

La jeune fille devra se présenter vendredi devant le juge Bernard Gagnon, du Tribunal de la jeunesse, pour répondre de huit chefs d'accusation, les mêmes que les présumés complices adultes. Comme la poursuite s'est objectée à la remise en liberté de l'adolescente, son enquête sur mise en liberté aura lieu le même jour. La date de son procès sera alors confirmée.

Quelques minutes auparavant, le jeune homme a comparu au Tribunal de la jeunesse. Il a plaidé non coupable et le tout a été remis, lui aussi, au 20 février.

### BUFFET ROSBIF A VOLONTE

Accompagné d'un autre plat chaud  
Potage, variété de salades,  
desserts  
Café ou thé

Vendredi, samedi et dimanche de 18h00 à 22h00.

**\$12<sup>95</sup>** par personne



### FAMEUX BRUNCH DU DIMANCHE

11h00 à 14h00

Idéal pour la famille

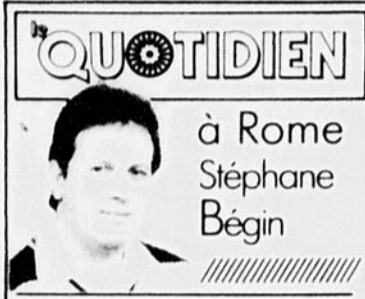
**ab**  
AUBERGE  
DES GOUVERNEURS  
549-6244

Avec une escale à Montréal

# Les soeurs Lévesque ont décidé de rentrer rapidement au pays

ROME (SB) — Laissant tomber leur projet de passer une semaine de vacances sur la Côte d'Azur, les soeurs Lévesque envisagent maintenant un re-

Montréal, les deux Jonquiéroises ont naturellement l'intention de s'arrêter quelque temps chez des membres de la famille dans la métropole québécoise (Sylvie Roy ou Gérard Roy) avant de revenir finalement au Saguenay.



à Rome  
Stéphane  
Bégin

tour au Canada dès cette semaine, si tout va évidemment bien.

Micheline et Laurence Lévesque estiment pouvoir revenir au pays dans les prochains jours, si elles n'éprouvent pas de difficulté à obtenir leur passeport.

Au retour lorsqu'elles prendront l'avion pour

Les deux femmes, arrêtées il y a treize mois à Rome pour possession de 6,5 kilogrammes d'héroïne, ont obtenu au cours des derniers jours, leur véritable libération.

Elles ont ainsi profité de leur liberté pour prendre quelques bons repas avec des connaissances en Italie.

Mis à part quelques détails, rien de vraiment spécial dans toute cette affaire, si ce n'est que leur avocat italien, Francesco Saracca, a logé un



AVENTURE — Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque ont décidé de rentrer au Canada à Montréal avant de revenir au Saguenay. et ce le plus rapidement possible. Elles ont bien

appel devant la Cour italienne afin d'obtenir l'absolution totale de ces

clientes, qui on le sait, ont été innocentées pour insuffisance de preuves.

Me Saracca devrait obtenir la réponse finale d'ici les prochains mois.

## Les Jonquiéroises sauront jeudi en ce qui concerne leur passeport

ROME (PC) — Les soeurs Micheline et Laurence Lévesque sauront jeudi si la justice italienne accepte de leur remettre leur passeport, ce qui leur permettrait de rentrer au Québec dare-dare.

Me Francesco Saraca a déposé hier la requête visant à obtenir la désamputation des passeports saisis deux mois après que les deux femmes eurent été placées en détention domiciliaire, Via del Quirinale.

En fait, c'est samedi que l'avocat a tenté de faire cette demande mais les juges étaient occupés par d'autres procédures. Il a tout de même profité de son passage au palais de justice de la Piazzale Clodio pour interjeter appel de la décision d'acquiescement, rendue jeudi, pour insuffisance de preuves. Les deux femmes réclament l'absolution complète de façon, entre autres, à se mettre à l'abri de toutes poursuites ultérieures

"Si on est blanchies complètement, il n'y a plus de poursuite pos-

sible et notre dossier est clair en Italie", explique Laurence.

"Présentement, si le procureur de la République Luciano Infelisi fait appel et qu'il découvre des éléments ou réussit à détruire les contre-preuves apportées par Me Saraca, ça pourrait conduire à une condamnation", a-t-elle ajouté.

On ne sait toujours pas si le procureur ira de l'avant avec son appel. Sa décision dépend des mo-

tifs que doit lui fournir d'ici la fin de la semaine l'équipe du juge Pelaggi pour justifier la décision d'acquiescement.

A l'audition de jeudi, à laquelle les deux quinquagénaires ne comptent pas assister, la question de l'appel sera vraisemblablement soulevée.

A l'ambassade canadienne à Rome, le porte-parole Paul Tana estime que la justice italienne voudra peut-être s'assurer de la présence des

deux femmes à ce deuxième procès. Ce qui pourrait signifier pour Micheline et Laurence la prolongation de leur séjour forcé sur le territoire italien ou l'obligation d'y revenir pour l'audition de l'appel.

En Italie, il s'écoule facilement de trois à six mois entre le premier et le deuxième procès. Micheline se demande "si Infelisi maintient son appel et qu'il gagne, est-ce que le Canada accepterait la demande d'extra-

dition? C'est là-dessus que ça va se jouer."

En attendant d'être fixées sur la récupération de leurs passeports, les deux Jonquiéroises font un tri dans leurs effets personnels accumulés au cours des 14 derniers mois.

Elles conservent toute la documentation qui pourrait s'avérer utile au moment de la rédaction de leur aventure toute en dents de scie.

Si jamais la justice italienne accorde le feu vert, Micheline assure que les choses ne traîneront pas et qu'elle aura vite fait de mettre la main sur une paire de billets à destination du Québec, surtout que c'est actuellement la basse saison en Italie.

Quant à la vingtaine de journalistes venus du Québec et d'ailleurs pour suivre l'épopée des deux femmes, la plupart sont rentrés étant donné le rythme plus ralenti des événements.

Laurence indique d'ailleurs que le téléphone sonne beaucoup moins souvent et que tout rentre dans l'ordre graduellement.

### Selon Laurence

## Aventure de \$100,000

ROME (PC) — Les soeurs Lévesque estiment que leurs démêlés avec la justice italienne leur ont coûté jusqu'ici la rondelette somme de \$100,000.

Durant ces 14 mois passés à Rome, elles ont vécu des prestations de pré-retraite de Laurence, de leurs économies et d'un prêt de leur frère. C'est ce qu'a indiqué Laurence au cours d'une interview avec la Presse Canadienne.

Dans les \$100,000, elles incluent le manque à gagner de

Micheline, professeur au secondaire, qu'on peut évaluer aux environs de \$40,000.

Les frais d'avocats et de séjour ont eu raison du reste.

On sait que les soeurs Lévesque sont abritées par les Frères Trinitaires qui leur ont cédé un appartement utilisé généralement par des Canadiens qui se retrouvent en difficulté à Rome.

D'ailleurs elles ont, à deux reprises au moins, dû partager cet appartement.

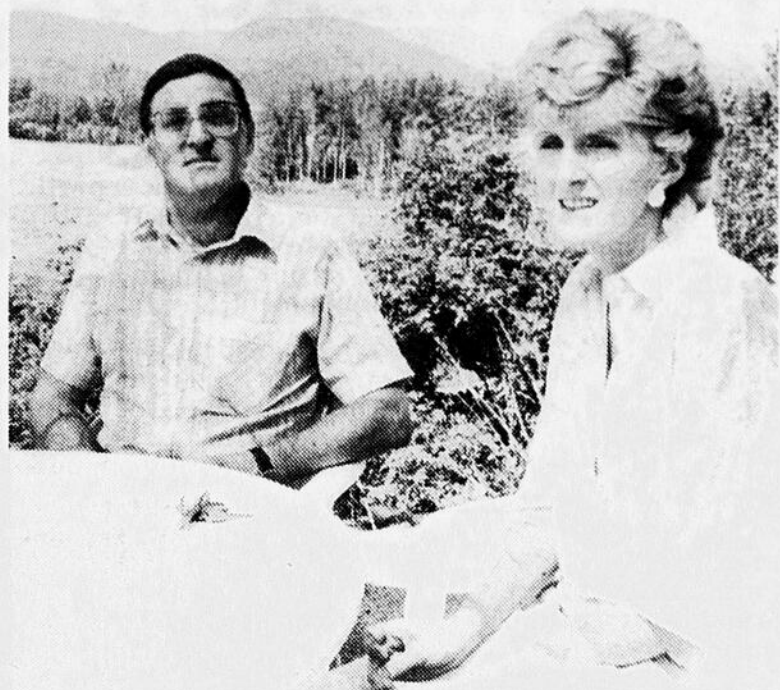
Quand on aborde la question des frais d'avocats, les

deux femmes deviennent muettes. Certaines rumeurs veulent que ce soit Sylvie Roy, la fille de Micheline, qui acquitte les factures de leur conseiller québécois, Me Claude F. Archambault.

Quand à Me Saraca, on ne connaît pas son tarif, mais on sait qu'il est moins gourmand que son ex-collègue, Me Quaranta, à qui les deux soeurs ont depuis longtemps retiré le dossier. Elles avaient jugé vorace sa demande de \$40,000 d'avance pour frais.

Comité de développement

# Anse St-Jean prend un tout nouvel élan



**DEVELOPPEMENTS** — Le maire d'Anse Saint-Jean, Laurent-Yves Simard et la présidente de la jeune chambre Guylaine Lavoie, sont fortement impliqués dans le projet visant à insuffler un nouvel élan à la municipalité d'Anse Saint-Jean. Cette photo n'a évidemment pas été prise hier!

ANSE-ST-JEAN (YB) — Une cinquantaine de gens d'affaires, en majorité des Anjeannois, s'apprentent à former un comité de développement économique visant à insuffler un nouvel élan à la municipalité d'Anse-St-Jean.

La formation d'un tel comité s'inscrit dans le cadre des efforts initiés par la Jeune Chambre, il y a deux ans déjà. En effet, lors d'un colloque tenu par les membres de cet organisme en février 1985, des lacunes avaient été identifiées au chapitre du développement économique et des correctifs avaient été proposés par le biais de diverses recommandations.

En janvier dernier, la réunion d'un groupe de gens d'affaires du milieu a permis de relancer la dynamique amorcée, explique Guylaine Lavoie, présidente de la Jeune Chambre de l'endroit. La rencontre tenue hier soir, en présence du président de la So-

ciété Clé du Bas Saguenay, Pierre Paquin, du directeur de la Société touristique du Fjord, Guy Girard, du maire de l'Anse-St-Jean, Laurent-Yves Simard, ainsi que des gens d'affaires a permis une première action concrète, soit la mise sur pied d'un conseil d'administration.

## Nouvel élan

Mme Lavoie est d'avis que le regroupement des forces (promoteurs et développeurs) va insuffler un nouvel élan à l'ensemble de la vie économique municipale. «Les dossiers en souffrance vont finalement pouvoir être réactivés, menés à terme», signale-t-elle. Au cours des dernières années, la Jeune Chambre souligne avoir fait des efforts pour faire progresser les dossiers à caractère économique mais reconnaît d'autre part n'avoir pas obtenu tout le succès escompté. Il faut dire

qu'en matière de développement économique, un nouvel essor se dessine. En conséquence, de nouveaux appuis doivent s'ajouter aux forces déjà en place, fait valoir la Jeune Chambre.

PARCE QUE VOUS DONNEZ



UNE PERSONNE VIVRA  
LA CROIX-ROUGE



## LE BEAU MONDE ARTISTIQUE de Pascal Lennad

Ayant passé 25 ans à vivre avec des centaines de vedettes, l'auteur nous trace un portrait fidèle d'une cinquantaine d'entre elles.

120 pages, illustré; 9,95 \$



545-5820

EN VENTE DANS TOUTES LES TABAGIES ET LIBRAIRIES

VENEZ VOIR...

**LA JOCONDE** ESTHETIQUE & COSMETIQUES INC.

**S'EST REFAIT UNE BEAUTE!**

Eh! oui, chères clientes et clients, nous sommes installées dans

**UN TOUT NOUVEAU LOCAL**

(Complexe des Chemins).

**OUVERTURE le mercredi 18 FEVRIER 1987**

Vous y retrouverez plus d'espace, une nouvelle ambiance et un visage tout neuf.

Nous ajoutons à nos services déjà offerts: des cours de maquillage de groupe, des soirées d'informations, des soins du corps (massage/relaxation), et une possibilité de

**«FORFAIT-BEAUTE»**

**SPECIAL D'OUVERTURE (jusqu'au 28 février 1987)**

— EPILATION JAMBES  
AISSELLES/SOURCILS A: **\$20<sup>00</sup>**  
(régulièrement à \$27.50)

— ESCOMPTE DE **10%**  
sur toute marchandise à prix régulier

On est remplie d'énergie nouvelle et nous souhaitons vous la communiquer dès aujourd'hui.

AVEC ou SANS RENDEZ-VOUS AU:  
**547-2382**



**La Joconde**  
**Esthétique-Cosmétiques, Inc.**

3600, boul. Harvey SUITE 110,  
Complexe des Chemins (anciennement 4 Chemins) Jonquière, 547-2382

Plus qu'un

**Reér**

**Offre spéciale**

**0,25 %**

de plus  
sur les dépôts garantis  
à intérêts composés  
de 2 à 5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance dépôts du Québec

**Fiducie  
du Québec**

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 1-800-361-4436 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657  
Hull (819) 777-9119 1-800-567-6886 LaSalle (514) 366-1175 1-800-361-6633 Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803  
Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058 Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026  
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins



**NEGOCIATEURS** - Roger Boudreault, président de la SIDAC d'Alma, ainsi que Jean-Roch Maltais, président du regroupement provincial des SIDAC ont négocié pendant deux heures avec l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

(Photo Karl Tremblay)

## Complexe Jacques-Gagnon

# Malenfant et la SIDAC ont réussi à s'entendre

ALMA (LT) - La SIDAC d'Alma et l'homme d'affaires Raymond Malenfant ont finalement trouvé un terrain d'entente concernant la cotisation annuelle que l'homme d'affaires contestait depuis l'achat du complexe Jacques-Gagnon.

Suite à une initiative du président du regroupement provincial des SIDAC, Jean-Roch Maltais, la SIDAC d'Alma, représentée par le président Roger Boudreault ainsi que Jean-Roch Maltais, ont négocié pendant près de deux heures avec Raymond Malenfant et son conseiller juridique.

Selon Roger Boudreault, président de la SIDAC d'Alma, les négociations avec Raymond Malenfant ont été ardues mais le résultat est intéressant pour la SIDAC. L'homme d'affaires a accepté de payer les cotisations remontant à l'achat du complexe. Il s'agit d'une facture de \$24,000 dont \$18,000 sont déjà encaissés.

Les chiffres ne sont tou-

tefois pas définitifs mais se situent autour des montants mentionnés. La SIDAC d'Alma se réjouit surtout d'avoir évité de créer



Louis Tremblay

un précédent car l'homme d'affaires avait inscrit la cause à la Cour supérieure.

Selon le communiqué émis par la SIDAC, l'entente ne prévoit aucun plafonnement pour la cotisation de Raymond Malenfant ni de réduction sur le montant de la cotisation annuelle. En retour, la SIDAC s'est engagée à fournir des services au complexe Jacques-Gagnon.

La SIDAC a également pris des engagements monétaires envers Raymond Malenfant. L'organisme almatois participera aux coûts d'entretien du stationnement du complexe Jacques-Gagnon car selon

Roger Boudreault, à partir de maintenant, les membres de la SIDAC pourront utiliser ce stationnement.

Il y a l'aspect monétaire mais de l'avis de Jean-Roch Maltais, les principes en cause qui ont été sauvés sont plus importants.

Ce dernier soutient que la création d'un précédent dans le dossier Malenfant aurait été dangereuse pour l'ensemble des SIDAC.

"Nous tirons une bonne leçon de cette affaire. Les SIDAC sont les perceptrices des comptes alors que la ville a la responsabilité de cotiser. Nous devons, à l'avenir, mieux nous occuper de nos comptes et de nos membres afin d'éviter ce genre de situation", affirme Jean-Roch Maltais.

Les cadres précis de l'entente intervenue entre les deux parties seront connues au cours des prochains jours. Il faut mentionner qu'il s'agissait du premier face à face entre les deux parties.

## En bref

### Tanguay

CHICOUTIMI (JG) - La conciliation spéciale se poursuit normalement dans le conflit des Industries Tanguay.

Les comités syndical (CSN) et patronal sont de nouveau en discussion depuis hier matin. Les pourparlers sont sous la direction de deux conciliateurs, Jean Des-Trois-Maisons et François Guérin.

Et, hier soir, au moment de mettre sous presse, tout portait à croire que les échanges se poursuivraient ce matin. Initialement, cette troisième session de conciliation spéciale doit se terminer ce soir étant donné la disponibilité de certaines personnes impliquées. Compte tenu des circonstances, il n'a pas été possible hier soir d'obtenir des commentaires sur le déroulement de la présente session de conciliation. On fait montre d'une grande prudence.

"L'important, se contentent-on de dire, c'est que ça continue".

### Affichage bilingue

MONTREAL (PC) - Vingt-deux compagnies accusées d'avoir enfreint les dispositions de la Charte de la langue française ont

comparu hier en Cour des sessions de la paix, à Montréal.

Elles ont toutes enregistré un plaidoyer de non culpabilité et devront en principe revenir devant le tribunal le 26 février alors que l'on fixera la date de leur procès.

La chaîne Zellers figure parmi les accusées. La ministre de la Justice reproche à ces entreprises d'avoir violé la Loi 101 en ayant recours à l'affichage bilingue.

Seulement quatre jours après le dépôt des plaintes, en décembre dernier, la Cour d'appel maintenait un jugement de la Cour supérieure dans une autre cause et statuait que cette disposition de la loi allait à l'encontre de la liberté d'expression garantie par la Charte québécoise des droits.

### Loi 101

MONTREAL (PC) - Vingt-deux entreprises commerciales ont comparu, hier matin, en Cour des Sessions de la paix, à Montréal, sous des accusations relatives aux dispositions de la Charte de la langue française concernant l'affichage.

Parmi les principaux établissements visés par la poursuite se trouvent des magasins, des restaurants,

des vendeurs d'automobiles, des sociétés de gestion et autres, dont la chaîne Zellers, le concessionnaire Saint-Laurent Toyota, le restaurant Piazza Tomasso et le restaurant Alexandre.

Ils auraient, selon l'acte d'accusation, affiché une publicité unilingue en anglais alors que la Loi 101 exige la présence du français.

Le juge Cyrille Morand a remis les audiences au 26 mars.

### Enseignants

SAULT STE. MARIE (PC) - Près de 23,000 étudiants des écoles séparées de l'Ontario ont droit depuis lundi à des vacances illimitées parce que leurs enseignants ont déclenché la grève afin d'obtenir la parité salariale avec leurs collègues du secteur public.

Le mouvement de grève a été surtout observé au 27 écoles de Sault Ste. Marie où les grévistes ont déambulé par une température inférieure à zéro. Les écoles séparées étaient désertes à Windsor depuis mardi dernier; dans la région de York, on travaillait au ralenti; à Waterloo, on n'avait pas encore fixé la date d'un arrêt de travail; et à Welland, toute activité cessera le 26 février.

# Malenfant a obtenu son pardon d'Alma

ALMA (LT) - Il y a à peine un mois, Raymond Malenfant passait pour le moulin noir du milieu des affaires à Alma mais depuis quelques heures, Raymond Malenfant a obtenu le pardon de la SIDAC et de ceux qui ont vertement critiqué son attitude.

Dans un communiqué remis à la presse hier, lors d'une rencontre d'information qui avait lieu dans le hall du hôtel Universel du complexe Jacques-Gagnon, le président de la SIDAC d'Alma, Roger Boudreault, a fait amende honorable. Il a rappelé que certaines déclarations ont été faites dans des situations particulières.

"Je dois également excuser des propos que j'ai pu tenir à son endroit et qui auraient pu porter ombrage à sa bonne réputation. Il faut comprendre que dans l'ardeur des dé-

bats, certains propos dépassent nos pensées", a déclaré le président de la SIDAC.

Tout au long du communiqué, les autorités de la SIDAC ont louangé la conduite de Raymond Malenfant. A un certain endroit, il est écrit que l'homme d'affaires s'est conduit en véritable gentleman et en homme d'affaires correct.

Roger Boudreault a également déploré que cette affaire ait pu ternir la réputation d'un homme d'affaires qui semble franc et sincère. La SIDAC participera donc à l'amélioration de l'image de Raymond Malenfant.

Les autorités de la SIDAC ont cependant refusé de commenter l'intervention du maire Gabriel Fortin dans ce dossier. Ils sont satisfaits de l'entente et veulent simplement passer à autre chose.

Verdict sous peu

# L'affaire Van Rassel tire à sa fin

Par Bernard Larouche

ROBERVAL (BL)- L'affaire du policier Michael Van Rassel tire à sa fin.

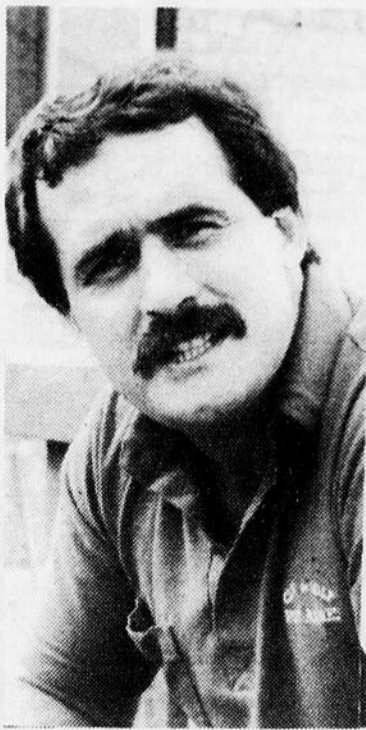
L'agent de la Gendarmerie royale du Canada s'est présenté jeudi dernier devant le tribunal interne du corps policier fédéral pour entendre les plaidoiries des deux parties en cause. Van Rassel est accusé de conduite disgracieuse et risque le congédiement s'il est reconnu coupable.

Joint à son domicile de Roberval, le policier précise qu'il attend son verdict d'ici à trois semaines. Toutefois, Van Rassel n'aura pas à se rendre une nouvelle fois à Montréal pour connaître son sort.

«J'attends une décision écrite d'ici à trois semaines. J'ai hâte que cette histoire se termine», avoue franchement l'agent robervalois, en congé sans solde depuis son arrestation du 9 mai 1985.

L'argumentation du procureur de Van Rassel, Me Laurence Corriveau, se résume aux procédures déjà intentées contre le policier. «On est déjà passé par là à trois reprises. Alors pourquoi recommencer?», se questionne l'agent de la GRC.

Michael Van Rassel fait ré-



FIN — Michael Van Rassel a bien hâte que tout soit terminé. Ce dossier le poursuit depuis le 9 mai 1985.

férence aux acquittements obtenus à l'issue de deux procès tenus aux Etats-Unis et à l'arrêt des procédures dans une cause semblable au Québec.

En appel

Dans ce dernier cas, le ministère public a porté en appel la décision d'interrompre les poursuites mais on se demande sur quels arguments se baserait la Cour d'appel pour renverser, d'un seul coup, trois décisions.

On reproche au policier d'avoir tenu une enquête aux Etats-Unis, à Miami plus précisément, alors qu'il s'y trou-

vait pour ses vacances annuelles. Van Rassel s'interrogeait sur la collaboration entre la GRC et l'agence américaine de répression du trafic des stupéfiants.

Devant le tribunal interne de la GRC, plusieurs témoins ont été entendus au cours du procès qui a duré une semaine à la fin du mois de janvier.

Une seule personne a refusé de témoigner, le commissaire en chef de la GRC, Ro-

bert Simmonds. Ce dernier a fait casser le sub poena l'invitant à venir témoigner.

Quelque temps après le refus, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, aurait conclu que le commissaire Simmonds avait un préjugé défavorable à l'endroit de l'agent Van Rassel. Lors de l'arrestation du policier robervalois, en 1985, Robert Simmonds l'a suspendu indéfiniment jusqu'à ce que lumière soit faite dans cette affaire.

## CONVERTISSEZ-VOUS AU GAZ NATUREL

ECONOMISEZ

JUSQU'À

**40%**

de votre  
facture d'essence

Subvention Gaz Métropolitain  
Subvention à recevoir du gouver-  
nement fédéral

RABAIS DE  
\$250<sup>00</sup>  
sur l'installation  
d'un réservoir

RABAIS DE  
\$300<sup>00</sup>  
sur l'installation  
de deux réservoirs

VALIDE JUSQU'AU 31 MARS 1987

LE CARBURANT  
DE L'AVENIR...

gaz naturel  
pour véhicule



DES AUJOURD'HUI!



SPECIALITES

598 Brassard  
Chicoutimi

Tél.: bur.: 545-8208  
rés.: 549-8631

# LA VOITURE ÉCONOMIQUE



Votre voiture vous coûte-t-elle trop cher en essence? Vous pouvez régler ce problème en la convertissant au gaz naturel.

Vous économiserez d'abord à la pompe. Et ce n'est qu'un début! Étant donné qu'un moteur au gaz naturel reste propre plus longtemps, il fonctionne mieux et vous coûte moins cher en frais d'entretien.

Vous désirez de nouveau rouler à l'essence? Appuyez tout simplement sur le commutateur installé à cet effet sur le tableau de bord.

Dès maintenant, le gouvernement du Canada vous offre une subvention imposable de 500 \$ par véhicule, pour vous permettre de convertir votre voiture, votre camion ou votre parc de véhicules au gaz naturel. Vérifiez également les

possibilités de subvention sur le plan local.

Vous roulez dans une voiture économique si vous avez la bonne idée d'adopter le gaz naturel.

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'entreprise de distribution de gaz naturel de votre région.

Le gaz naturel: le carburant économique.



Énergie, Mines et  
Ressources Canada  
L'Hon. Marcel Masse,  
Ministre

Energy, Mines and  
Resources Canada  
Hon. Marcel Masse,  
Minister

Canada

# La santé ne se négocie pas chez Alcan

Les relations sont souvent tendues entre Alcan et la FSSA.

La multinationale a froncé les sourcils, par exemple, devant le contenu du rapport publié par le comité de vigilance sur l'emploi dans la secteur de l'aluminium. Elle n'a surtout pas apprécié qu'un mécanisme présidé par un personnage aussi crédible que le recteur de l'UQAC, Alphonse Riverin, vienne lui reprocher de n'investir que dans le remplacement des installations existantes "alors qu'au cours des sept dernières années, 74,5 pour cent des bénéfices nets consolidés ont été réalisés au Canada et plus particulièrement au Saguenay-Lac-Saint-Jean".



Bertrand Tremblay

Alcan répondra qu'elle vise la rentabilité et que pour vendre son métal produit ici, elle doit consentir un effort financier considérable dans l'acquisition d'usines de transformation, aux Etats-Unis et en Europe, ainsi que dans l'aménagement d'un efficace réseau de ventes.

Néanmoins, je me demande pourquoi elle retarde plus longtemps la réalisation de Laterrière alors que les Européens, à l'exemple de Péchiney, s'en viennent au pas de charge pour envahir le marché américain avec les avantages exceptionnels offerts par Hydro-Québec.

La FSSA tient un autre langage. Elle voudrait surtout que l'entreprise modernise ses vieilles usines plutôt que de les remplacer.

## Une première mondiale

Si Alcan et la fédération syndicale qui regroupe la majorité de ses travailleurs au Québec percevront toujours différemment la comptabilité de l'entreprise, les deux entités se rejoignent sur un objectif: la santé des travailleurs.

Encore vendredi dernier, à Alma, le président de la FSSA, Lévis Desgagnés, et les représentants d'Alcan accueillaient, avec le même intérêt, la dernière étude menée sur les maladies des voies respiratoires provoquées par la pollution interne de l'aluminerie d'Isle Maligne et le tabagisme.

La recherche s'inscrit dans le cadre d'une entente tripartite signée en 1976 entre la FSSA, Alcan et l'IRSST (Institut de recherche en santé et sécurité au travail). Le responsable de cette dernière étude, le Dr Richard Martin, pneumologue à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, a confirmé les constatations déjà faites aux usines d'Arvida, soit que les émanations gazeuses et la poussière affectent considérablement l'obstruction bronchique chez les travailleurs exposés durant plus de cinq ans.

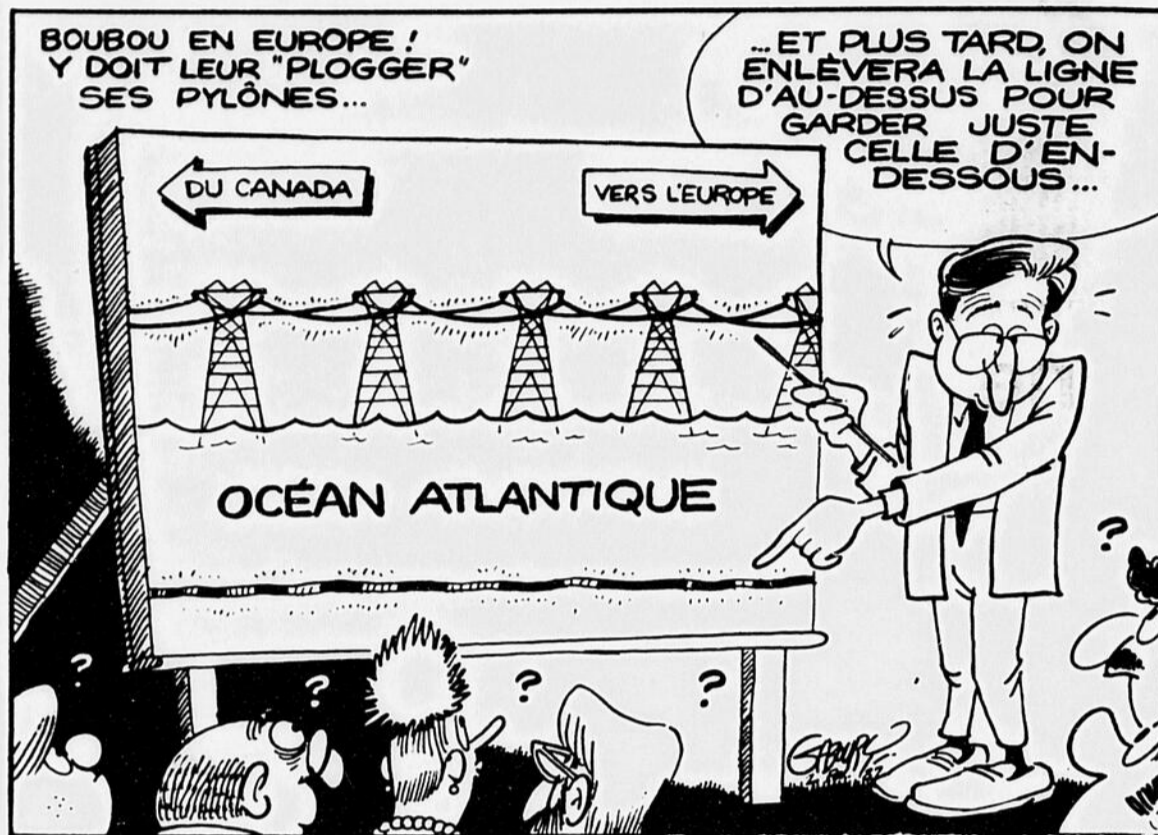
Alcan a apporté des correctifs, depuis, comme l'obligation de porter un masque. Elle investira, en outre, \$10 millions dans le renouvellement des équipements à son aluminerie d'Alma au cours des deux prochaines années.

L'opération entreprise sous l'autorité du Dr John Kelly, responsable des services de santé d'Alcan dans la région, a déjà porté sur la mortalité attribuable au cancer du poumon, les risques de contracter un cancer de la vessie et les maladies cardio-vasculaires.

Cette grande recherche médicale auprès de quelque 6.000 travailleurs de Jonquières, Alma, Shawinigan et Kitimat est une première dans le monde occidental. Entreprises et syndicats n'avaient jamais identifié les mêmes maladies industrielles chez les travailleurs.

Aux Etats-Unis comme au Canada, les interprétations des médecins choisis par les compagnies sont contredites par celles provenant des spécialistes dont les services ont été retenus par les syndicats. C'est la première fois qu'une entreprise, Alcan en l'occurrence, et le syndicat de ses employés s'engagent à reconnaître les résultats des études.

C'est l'IRSST qui joue le rôle de garant moral. "Nous avons extrait l'aspect santé dans le domaine des relations de travail. On négocie la sécurité d'emploi et les salaires, mais jamais la santé", m'indiquait le président de la FSSA. C'est une attitude saine.



-Le Soleil-

## Opinion des autres

### L'acquiescement des soeurs Lévesque

L'acquiescement pour insuffisance de preuves de Micheline Lévesque, 53 ans, et de sa soeur Laurence, 56 ans, a causé une vive commotion dans l'opinion publique au Québec, particulièrement au Saguenay. L'affaire soulevait les passions depuis le 7 janvier 1986. Car ce n'est pas tous les jours que deux respectables enseignantes jonquiéroises sont interceptées à l'aéroport de Rome en possession de 4,9 kilos d'héroïne (110.000 doses de « mort blanche »), dissimulées en double fond de leurs valises.

En attendant l'issue des procédures d'appel, les soeurs Lévesque bénéficient pleinement de la présomption d'innocence. Plusieurs s'en réjouissent. Les deux enseignantes auront la chance de réorganiser leur vie dans un proche avenir. Mais cela n'enlève guère l'intérêt public de soulever quelques questions sur les circonstances de cet acquiescement.

Le rôle des Trinitaires, une communauté catholique installée à Rome, paraît avoir nettement fait pencher la balance du côté des soeurs Lévesque.

Dans le même sens, la journaliste Marcelle Padovani, qui suit et commente les af-

aires italiennes pour le Nouvel Observateur, estime que le tribunal a été influencé par le caractère des accusées, catholiques, conservatrices, venues d'Amérique du Nord et surveillées intensément par les médias canadiens. A Rome, on n'est guère intéressé à se mettre l'opinion internationale à dos.

Rappelons qu'une centaine de députés de l'Assemblée nationale du Québec, des syndicats de professeurs et des associations de parents du Saguenay avaient expédié au juge d'instruction des lettres d'intercession en faveur de Micheline et Laurence Lévesque, pour faire valoir le caractère irréprochable des deux enseignantes. Ces documents sont restés au dossier du tribunal.

Tout ce contexte aurait joué bien davantage en faveur des soeurs Lévesque que les supposées contre-preuves présentées jeudi matin devant les trois magistrats à Rome.

Même les 6 ans et \$6.000 d'amende, requis par le procureur de la République contre Micheline Lévesque, restent une sentence minime, en comparaison avec les cas récents de « courriers » ou de « mules » venus du Tiers-Monde et qui écotent de sen-

tences allant de 15 à 20 ans.

L'acquiescement des soeurs Lévesque renverse le mythe voulant que les tribunaux ne prennent leurs décisions qu'en fonction de motifs juridiques. L'éclairage politique, des perceptions sociales, un système de valeurs et même l'opinion internationale teintent également les jugements même si cela reste le plus souvent inavoué.

Quant aux deux personnes qui semblent, selon la GRC, avoir directement préparé le transport de la drogue, M. André Ghamine et la danseuse Sylvie Roy, une demande d'extradition reste peu probable, question de bonnes relations entre le Canada et l'Italie. C'est surtout ici que l'exemplaire en prend pour son rhume.

Les grands réseaux de trafiquants de drogue n'auront désormais à choisir comme courrier, volontaire ou inconscient, qu'un personnage au-dessus de tout soupçon, pouvant, en cas de difficulté, plaider son innocence avec plus de facilité. Religieuses, médecins et coopérants pourraient, à leur insu ou de leur plein gré, être mis à contribution.

Marc Laurendeau,  
«La Presse».

le QUOTIDIEN  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par:  
Imprimerie Le Progrès du Saguenay  
Division groupe UNIMEDIA INC.  
1051, boul. Talbot — Chicoutimi  
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe (no 32131)  
Abonnement ABC  
Audition 2e semestre  
32,271 abonnés

Éditeur: Jean-Guy Faucher  
Président-directeur général: Gaston Vachon  
Contrôleur: Jacques Larouche  
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest  
Directeur de l'information: Carol Néron  
Editorialiste en chef: Bertrand Tremblay  
Chef des nouvelles: Andrée Rainville  
Responsable de la section des arts et de la famille: Christiane Laforge  
Responsable de la section des sports: Pierre Felice  
Directeur des ventes: Claude Gagnon  
Directeur de la circulation: Jean-Louis Laviole  
Directeur de la distribution: Jean Béland  
Représentant publicité nationale: Robert Blaissonette  
Tél.: Mt: 844-5005

# Un geste qui mérite d'être souligné



L'affirmation nationale

## Il ne faut pas «s'enfarger»

L'affirmation nationale est une excellente façon de promouvoir la souveraineté. Elle ne s'oppose pas à cet objectif, elle le supporte et s'y incorpore en l'identifiant à de réalités concrètes.

Quand Alphonse Desjardins a mis sur pied les caisses populaires; quand René Lévesque nationalisa l'électricité et confia ce secteur vital à Hydro-Québec; quand Jean Lesage fonda la Caisse de dépôt et de placement; quand Camille Laurin fit adopter la Charte de la langue française, que Lise Payette institua la Régie de l'assurance-automobile, que Jean Garon établit le zonage agricole, ils ne faisaient pas de campagnes de promotion de la souveraineté, mais ils posaient des gestes qui aidaient la société québécoise et qui, encore aujourd'hui, sont des acquis sans lesquels on ne pourrait même pas songer sérieusement à la souveraineté du Québec en 1987. Et ce qu'il y a encore de plus merveilleux, c'est que toutes ces réalisations et ces atouts majeurs entre nos mains, continuent encore chaque jour à nous rendre un peu plus maîtres chez nous, même pendant les années de vaches maigres où nous devons subir un gouvernement rétrograde comme celui de Robert Bourassa.

Dans les discussions ac-

tuelles au sein du Parti québécois, il faut donc prendre garde de «s'enfarger» dans les mots et la sémantique. Cela ne mène nulle part. Nous avons besoin d'un grand parti populaire souverainiste et non pas de groupuscules avec chacun leurs idées fixes. Autant un grand parti populaire comme le P.Q. peut faire avancer la cause de la souveraineté et la cause du Québec, autant des groupuscules peuvent nous faire reculer.

On n'a qu'à regarder ce qui se passe actuellement entre le parti indépendantiste et le R.D.I. Déjà ces deux groupes ne s'entendent plus et chacun a engendré d'autres groupuscules qu'on a vus, par exemple, manifester contre l'arrivée de réfugiés avec des pancartes aux propos racistes sous la bannière de partisans de l'indépendance du Québec. C'est là que ça mène cet esprit de vouloir catégoriser les partisans de la souveraineté.

Le document d'orientation proposé par l'Exécutif du P.Q. est un document très valable et qui a le mérite de vouloir tirer des conclusions réalistes de l'expérience merveilleuse que nous a fait vivre jusqu'ici ce grand parti démocratique, le plus authentique qu'on ait eu jusqu'ici et porteur d'une vision de société. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que ce grand parti popu-

laire continue à porter cette idée, en continuant de se montrer accueillant et en essayant de toujours mieux comprendre ce peuple à qui on souhaite un jour l'indépendance politique, qu'on veut faire avec lui.

laire continue à porter cette idée, en continuant de se montrer accueillant et en essayant de toujours mieux comprendre ce peuple à qui on souhaite un jour l'indépendance politique, qu'on veut faire avec lui.

Quand je veux convaincre quelqu'un à la cause de la souveraineté du Québec, je lui parle du Mouvement Desjardins, de l'Hydro-Québec, de la Caisse de dépôt et de placement, de la montée de nos jeunes dans l'économie et je l'invite à être fier de ces réalisations collectives et à en vouloir d'autres. J'essaie aussi de lui faire comprendre que c'est la première fois dans l'histoire du Québec que nous avons un grand parti populaire souverainiste qui a l'ambition, un jour, de concrétiser toutes ces choses dans un Etat bien à nous, quand on aura pu prouver à la population que c'est vraiment le meilleur choix.

Il me semble bien que c'est la meilleure façon de promouvoir la cause de la souveraineté. Et tout en poursuivant cette action rien n'empêche qui que ce soit, et même le Parti québécois le cas échéant, d'entreprendre à l'occasion bien d'autres moyens de promotion.

Georges-Henri Fortin  
345, Ave Racine sud,  
Alma (Québec).

Le lendemain, la Sûreté Municipale de Chicoutimi communiquait avec l'Institut pour nous aviser qu'un sac pour dépôt bancaire avait été trouvé par un adolescent de 14 ans, M. Jean-Pierre Imbeault, étudiant à l'École Polyvalente Charles-Gravel et demeurant sur la rue Vimy, à Chicoutimi (nord).

Avec tout ce que nous rapportent les médias sur la violence, les méfaits, les injustices et les délits de drogue, on oublie souvent qu'il existe des citoyens honnêtes, responsables, et cela, même chez les jeunes.

Jean-Pierre vient de nous démontrer justement qu'il existe des jeunes honnêtes qui ont le sens des responsabilités. Son geste gratifiant et empreint d'une belle éduca-

tion mérite d'être souligné et cité en exemple.

Permettez-moi de féliciter ses parents pour l'éducation et les valeurs qu'ils lui ont enseignées.

Son père, Gilles Imbeault, qui se dévoue depuis plusieurs années pour les jeunes dans le hockey mineur, est certes, à sa façon, un exemple de responsabilité et de dévouement.

Nous sommes fiers de rendre hommage à Jean-Pierre et sommes également persuadés que son honnêteté qui le caractérise lui vaudra le respect et l'admiration de ses parents et de ses amis.

LE DIRECTEUR GENERAL,  
Lucien Martel,  
Institut Roland-Saucier.

«Mission»

## Un film à voir

Il est rare qu'un organisme officiel d'Eglise se permette de faire de la publicité pour un film quelconque, mais il semble que le film «Mission», bien reçu par la critique cinématographique internationale, apporte un témoignage sur une réalité toujours actuelle: celle de l'engagement des chrétiens(nes) au service des plus pauvres et des sans-défense.

Dans ce drame spirituel du Britannique Roland Joffé, ce sont les membres de la Compagnie de Jésus (Jésuites) qui font l'objet d'une étude historique. En effet, ils sont présentés dans leurs oeuvres d'évangélisation au XVIIIe siècle en Amérique Latine. Engagés avec les Guaranis, des autochtones, ils ont formé une communauté très



ROBERT DE NIRO  
**MISSION**  
VERSION FRANÇAISE

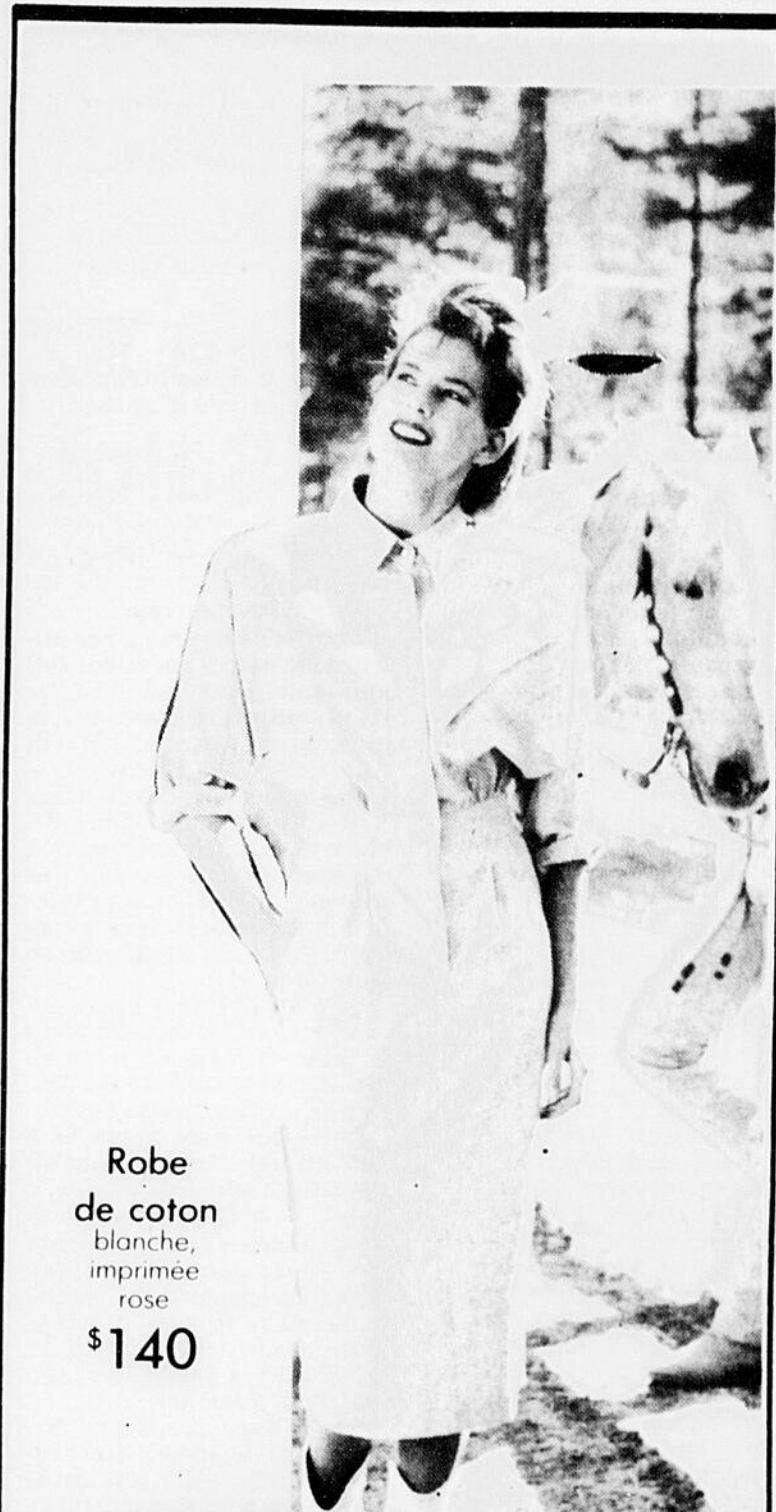
évangélique. Les Espagnols et les Portugais, qui se bagarrent pour la suprématie dans cette partie du monde, sont à la recherche d'esclaves parmi les Indiens et la venue des Jésuites portera entrave à leur volonté d'utiliser les Guaranis à leurs fins.

Deux visions d'Eglise s'affrontent dans ce film: celle des pays catholiques de l'Europe se résignant aux maux d'un monde qui n'arrive pas à se laisser transformer par l'esprit évangélique

et celle des personnes engagées concrètement avec les pauvres et qui affirment que «le monde est tel que nous le faisons».

Il s'agit donc d'un film à voir. Nous désirons d'ailleurs faire notre réflexion d'un critique français: «En ces jours moroses, si vous ne devez voir qu'un film, que ce soit celui-là».

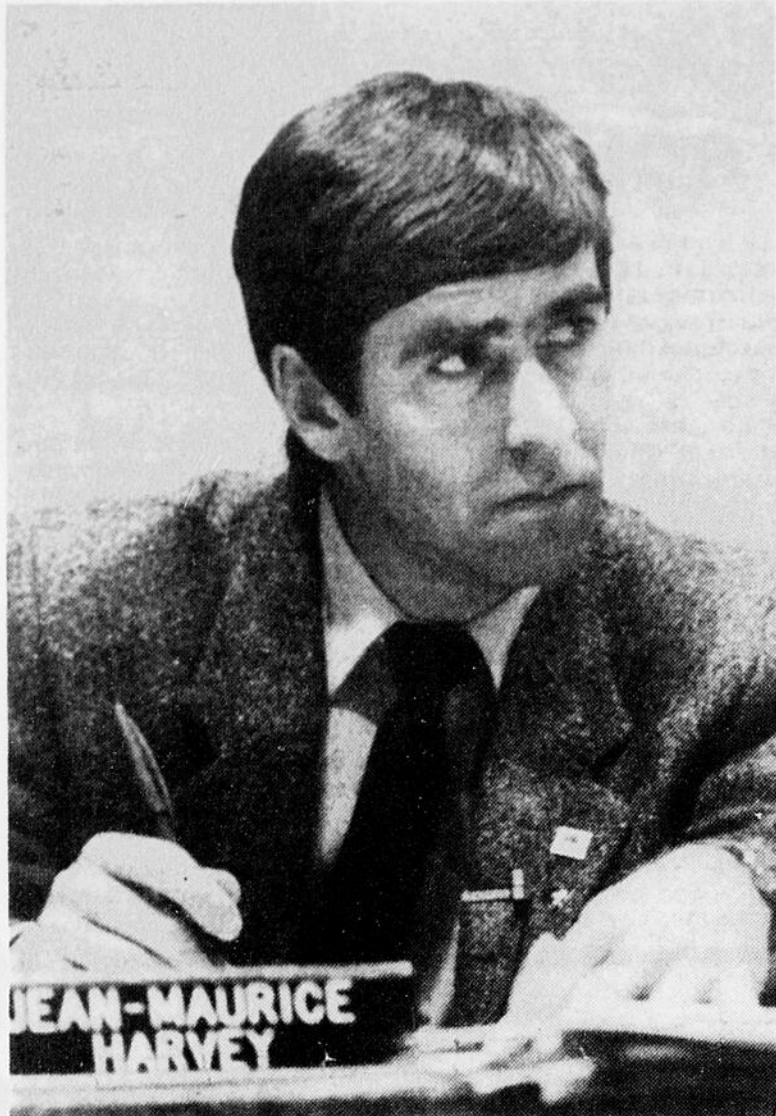
Jocelyn Girard, Adjoint  
Office des communications  
sociales,  
602, Racine est, Chicoutimi.



Robe  
de coton  
blanche,  
imprimée  
rose  
\$140

Lessard sur la cote  
405 est Racine Chicoutimi

MAINTENANT OUVERT LE LUNDI



**BIBLIOTHEQUE** — Le conseil d'Alma, Jean-Maurice Harvey, s'inquiète pour la bibliothèque municipale de la ville. Il affirme que les employés y travaillent dans des conditions pitoyables.

## Incubateur d'entreprises

# Alma demande un bill privé au gouvernement

par Louis Tremblay

**ALMA (LT)** — Le conseil municipal d'Alma demande au ministre des Affaires municipales, André Bourbeau, un appui afin de présenter une demande de bill privé au gouvernement du Québec permettant à la municipalité de s'impliquer dans le projet d'incubateur d'entreprises.

Cette démarche fait suite au non de ce même ministère imposé à la municipalité qui voulait se porter acquéreur de l'édifice devant servir d'incubateur d'entreprises. Cette nouvelle démarche a été approuvée par une résolution du conseil municipal.

### Bibliothèque

La situation qui prévaut actuellement à la bibliothèque municipale d'Alma a soulevé les discussions, hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil municipal.

Le conseiller Jean-Maurice Harvey a rappelé la situation en invoquant la levée de bou-

cliers du milieu culturel. La bibliothèque d'Alma, en plus de subir actuellement des coupures budgétaires, a un énorme problème d'espace.

Le maire Gabriel Fortin s'est dit d'avis que des problèmes existaient mais que des choix ont été faits.

L'idée du conseiller Harvey est de préparer une étude de faisabilité afin de profiter des programmes gouvernementaux au moment où ils sortent.

La discussion a tourné en affrontement quand le conseiller Gérard Scullion a pris part au débat et avoué devant le conseil que la situation, pour les employés de la bibliothèque, était pratiquement intenable.

Le maire a immédiatement répliqué que les employés de la municipalité avaient tout de même des bonnes conditions de travail.

Le budget du secteur culturel est beaucoup moins élevé que celui consacré aux sports. Pour le conseiller Scullion, il serait bon que le conseil se

penche sur l'ensemble de la politique culturelle afin d'y aménager des changements majeurs.

La bibliothèque municipale d'Alma, rappelons-le, a été dans l'impossibilité d'acheter des nouveaux volumes et des revues.

Ils n'ont pas la place suffisante pour acquérir des nouveautés et n'ont pas d'argent pour un agrandissement.

La situation à la bibliothèque municipale est devenue un véritable cercle vicieux.

Le conseil ne donne pas d'argent pour acheter des livres en raison de l'espace et ne donne pas d'argent pour l'agrandissement.

### Malenfant

Le maire Gabriel Fortin s'est dit satisfait de l'entente intervenue entre Raymond Malenfant et la SIDAC d'Alma.

Il a toutefois refusé de commenter la teneur de l'entente ni les déclarations faites sur son compte au cours des derniers jours à Alma.

## La Baie verse \$2,000 au Zoo de Saint-Félicien

**LA BAIE (YB)** — La municipalité de La Baie va signer, au cours des prochains jours, un protocole d'entente avec les dirigeants de l'organisme Action baieriveraine.

En définitive, ce protocole permettra à la municipalité de veiller, par l'intermédiaire d'un organisme paramunicipal, au développement harmonieux d'une activité récréo-sportive en voie de connaître un essor retentissant.

Les conseillers Georges Lafond et Roger Claveau ont fait ressortir, hier, l'heureuse initiative des Baieriverains de même que la nécessité d'assurer par un plan de gestion annuel serré et par des politiques claires, l'ensemble des activités de la pêche blanche. Pour sa part, le conseiller Michel Bergeron a fait valoir l'importance pour un organisme tel Action baieriveraine de disposer de balises explicites lui permettant de s'acquitter de son mandat. Il a, en outre, précisé qu'il serait souhaitable que puisse se tenir au cours des prochains mois un sommet touristique permettant à tous les intervenants concernés d'évaluer la pleine portée d'un tel événement. «Les retombées résiduelles de la pêche blanche constituent un apport financier des plus intéressants pour Ville de La Baie», fait-il remarquer. La tenue d'un sommet touristique permettrait du même coup de développer la conscience collective de tous les Baieriverains

concernés par la pêche blanche.

### Plan directeur

Un avis de motion a par ailleurs été donné par le conseil municipal pour que soit ultérieurement présenté un règlement concernant l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement des rives de la Baie des Ha! Ha! et de la Rivière à Mars. Un emprunt de quelque \$50,000 à même les soldes disponibles des règlements antérieurs sera effectué en vue de l'élaboration d'un tel plan.

Le plan directeur prévu devrait être vraisemblablement terminé à la fin du mois de mai et être suivi de la réalisation de travaux liés à l'aménagement des rives de la baie des Ha! Ha!, soutient le maire Gérard-Raymond Morin.

### Solidarité

Les membres du conseil ont également adopté à l'unanimité une proposition visant à autoriser le versement par la municipalité baieriveraine de \$2,000 à la Société zoologique de St-Félicien.

Le conseiller Marc St-Pierre et le maire Gérard-Raymond Morin ont commenté ce versement en signalant qu'il (le versement) était une belle occasion de démontrer la solidarité de Ville de La Baie à l'égard d'une municipalité de la région. Plus souvent qu'autrement, la presse régionale monte en épingle les cas d'esprit de clocher, omettant en contrepartie de signaler les gestes concrets de solidarité qui



Gérard-Raymond Morin.

sont régulièrement posés par Ville de La Baie. Quelque peu excédé par cette façon de faire, le conseil baieriverain entend prochainement prendre des mesures pour corriger la situation.

## Aéroport Saint-Méthode

# Mistassini attend de voir

**DOLBEAU (JS)** — Mistassini a décidé de retarder le versement de sa quote-part au comité intermunicipal de



Jules Simard

l'aéroport de Dolbeau, à Saint-Méthode, préférant voir auparavant si un transporteur aérien viendra opérer à cet endroit.

En fait, les élus municipaux ont demandé au maire Charles-Edouard Simard de contacter ses homologues, membres du comité de l'aéroport de Saint-Méthode, afin de connaître leur position quant au financement des opérations de l'aéroport sans la venue d'un transporteur aérien. C'est la deuxième année que les élus de Mistassini s'interrogent sur la survie de l'aéroport et ils se montrent impatients devant la tournure des événements.

Quant au maire Simard, il a rappelé que d'ici un mois le comité devrait savoir à quoi s'en tenir. Si aucune décision positive n'émane des démarches actuelles, Mistassini entend se retirer du

comité. Rappelons que Mistassini est la deuxième ville en importance quant au financement du comité avec une quote-part de \$11,200 annuellement. Depuis l'existence du comité c'est près de \$100,000 qui a été investi par la ville.

### Aménagement

Abordant le plan d'aménagement soumis par la MRC de Maria-Chapdelaine, le conseil de ville de Mistassini, par la voix de l'échevin Jean-Marc Gendron, a fait connaître publiquement hier soir certaines interrogations quant au territoire faisant partie de la ville. Ainsi, l'échevin Gendron a indiqué qu'il faudrait chercher à ne pas bloquer le développement de la base de plein air de Pointe-Racine, même si au schéma on décrète ce territoire zone de conservation. De plus, la ville de Mistassini demande que l'ancien monastère des pères Trappistes soit non seulement déclaré monument historique, mais aussi lieu culturel, récréatif et administratif, face au projet de développement actuellement en cours sur ce territoire. Enfin, le conseil demande que l'implantation d'un réseau de gaz naturel soit effectif jusqu'à Mistassini.

# Alcan remettra une somme de \$30,000 pour la relance du zoo

**SAINT-FELICIEN (JG)** - Dans le cadre de sa campagne régionale de relance, le Jardin zoologique recevra une somme de \$30,000 de la part de la compagnie Alcan. De plus, elle se dit intéressée à faire partie du nouveau conseil régional d'administration.



Jacques Girard

Cette bonne nouvelle à double volet a été annoncée hier soir, à la séance du conseil, par le maire Benoît Laprise, aussi co-président avec Alfred Hamel, du comité de relance du Jardin. C'est le grand patron régional de l'Alcan, Robert Salette, qui lui a fait part lors d'une conversation téléphonique, dimanche soir, de la décision du fabricant d'aluminium de s'impliquer dans l'effort régional de sauvetage du Jardin. Benoît Laprise s'est dit "heureux du geste de solidarité régionale posé par l'Alcan".

De plus, l'Alcan serait disposée à siéger au sein du nouveau conseil d'administration présentement en période de gestation. Il s'agit, comme l'a indiqué à la dernière assemblée générale annuelle, d'un conseil au sein duquel seraient appelés à siéger des représentants provenant de toute la région du Saquenay-Lac-Saint-Jean.

## Tracer les grandes lignes

Bien qu'il ne soit qu'à l'état d'ébauche, son rôle serait en quelque sorte de tracer les grandes lignes d'orientation du Jardin. "Une sorte de sénat" pour reprendre l'expression du co-président Alfred Hamel.

La décision et la proposition de l'Alcan réjouissent au plus haut point la direction du Jardin. Elle voit là, en reprenant les raisons évoquées par Robert Salette, une confirmation de son rôle de protecteur de la faune et de la flore. Il va sans dire qu'on espère que "le geste de solidarité régionale de l'Alcan produira des effets d'entraînement". Cette somme de \$30,000 répond grandement aux espoirs des bénévoles impliqués dans la campagne de redressement

du Jardin.

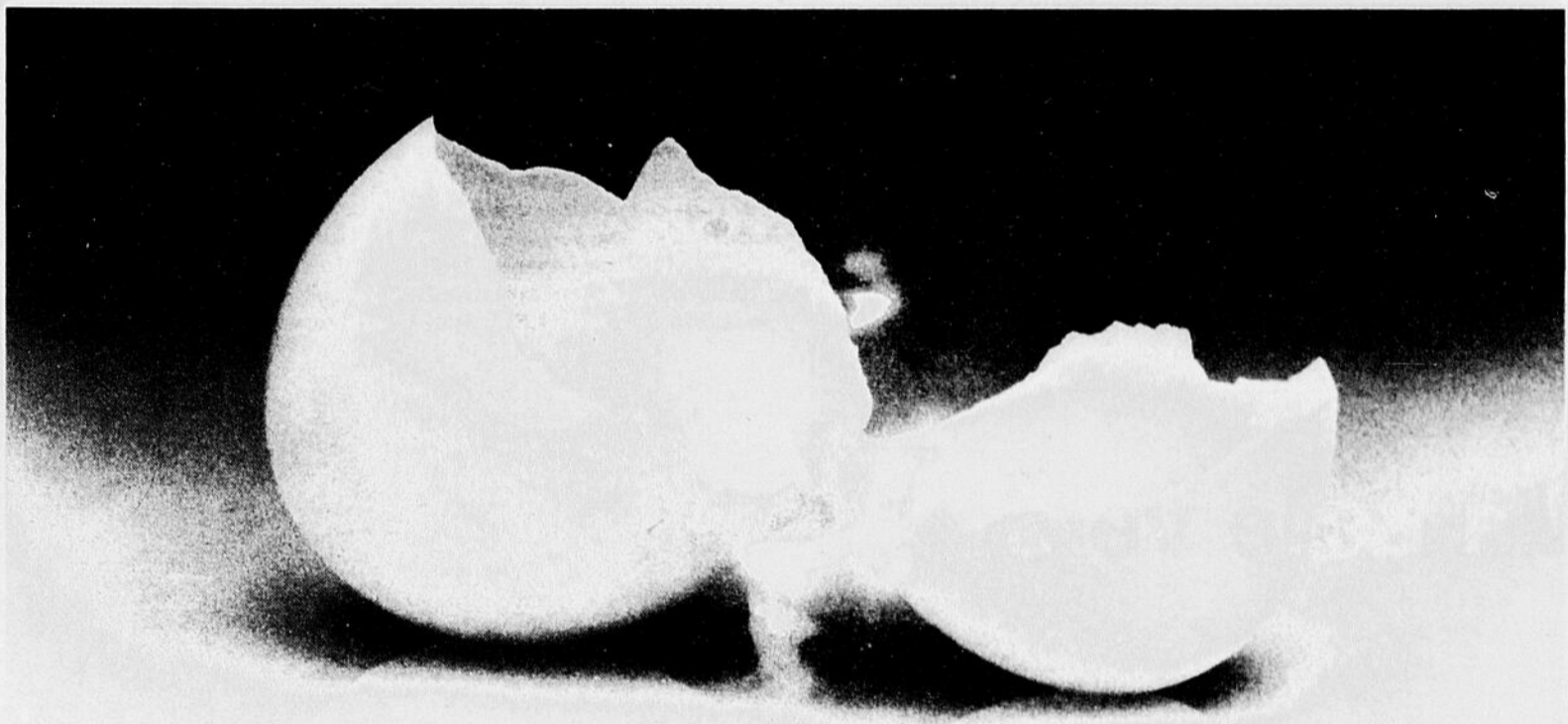
A l'instar de toutes les en-

treprises de la région, Alcan avait été sollicitée par le

comité de relance. Toutefois, le montant de l'aide finan-

cière avait été laissé à sa discrétion.

## Sans un REÉR bien planifié, vous risquez de vous retrouver devant une coquille vide.



Le choix d'un REÉR n'est pas aussi facile que certains voudraient nous le faire croire. Les options sont multiples et elles vous permettent d'adapter votre REÉR à vos propres besoins. Mais elles peuvent aussi compliquer singulièrement votre décision.

C'est ici que La Banque de Nouvelle-Écosse intervient. Nous avons 13 ans d'expérience dans le domaine des REÉR. Nous sommes donc en mesure de vous aider à démêler toutes ces options et à mieux planifier votre retraite.

### REÉR - OPTION DÉPÔT LES REÇUS POUR FINS D'IMPÔT SONT MAINTENANT ÉMIS SUR-LE-CHAMP

Choisir le REÉR-option dépôt c'est miser sur la sécurité. La croissance de votre capital est assurée, que vous optiez pour un taux variable ou un taux fixe.

Cette année, La Banque de Nouvelle-Écosse offre un nouveau REÉR-option dépôt à taux fixe d'une durée de 12 à 60 mois, non remboursable avant l'échéance. Les intérêts sur ce dépôt sont capitalisés au taux du certificat (dans certaines autres institutions financières les intérêts sont calculés à un taux variable généralement moins élevé). Rien de tel qu'un REÉR-option dépôt pour optimiser vos économies.

Finie l'attente du reçu dans le courrier. Vous pouvez maintenant l'obtenir au moment même où vous effectuez votre cotisation.\*

### REÉR AUTOGÉRÉS

Les REÉR autogérés de la BNE s'adressent à ceux et celles qui désirent conserver une grande liberté d'action et exercer un certain contrôle sur leurs placements. Vous composez vous-même votre portefeuille en choisissant dans une vaste gamme de titres de qualité, y compris les titres de créances hypothécaires, (la votre comprise).

### UN REÉR GRÂCE À UN PRÊT PERSONNEL BNE

Nous pouvons vous accorder un prêt pour financer votre cotisation à un REÉR. Il sera rapidement donné suite à votre demande et si vous contribuez à un REÉR de la BNE, vous pourrez bénéficier de taux avantageux.

### POURQUOI UN REÉR DE LA BNE?

Quand vous vous adressez à la BNE au sujet d'un REÉR, vous avez le choix de formules de placement très souples. Les options sont nombreuses et diversifiées et de plus, vous pouvez obtenir vos reçus pour fins d'impôt sur-le-champ dans le cas des REÉR-option dépôt. Surtout, vous recevez des renseignements qui vous aideront à prendre une judicieuse décision: celle de souscrire un REÉR de la BNE.

\*Les reçus ne sont pas émis immédiatement dans le cas des régimes collectifs, des prélèvements automatiques, des cotisations mensuelles provenant de prestations de retraite et des transferts directs de fonds provenant d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou d'un régime de retraite de l'employeur.

**DUFOUR  
CÔTE  
LAPERRIÈRE  
DUFOUR**

AVOCATS  
ET PROCUREURS

Me Richard Dufour, LL.L.  
Me Gabriel M. Côté, LL.L.  
Me Yves Laperrière, LL.B.  
Me François Dufour, LL.B.

23, RUE RACINE EST,  
CHICOUTIMI  
TEL.: 549-8150

**BNE**

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

\*Montre déposée à la Banque de Nouvelle-Écosse.

# Fourre-tout

## Un mardi géographique

Les mardis géographiques de l'UQAC se poursuivent cette semaine pendant trois jours, alors que la visite du professeur géographe historien William Barr est soulignée par trois conférences, une qui avait lieu hier, une

aujourd'hui, à 9h30 au local 3-305 et une demain à 14h00 au local 2-414.

Le thème général développé est la découverte du grand Nord par voie maritime. Tous sont invités.

## Linda Belley se rétablit

Le mannequin Linda Belley, de l'agence Au féminin, se rétablit bien d'une intervention chirurgicale, subie dernièrement à l'hôpital de Chicoutimi. Le mannequin devrait sortir sous peu de l'institution de santé, et s'imposer un temps de convalescence avant de reprendre son exigeant métier. Bonne chance et prompt rétablissement.

## La formation pastorale

Une session de formation pastorale pour les personnes s'intéressant à l'activité liturgique de l'Eglise se tiendra les lundis 23 février, 2-9-16 et 21 mars prochains, avec les responsables diocésains du Service de formation pastorale, Nicole Bouchard et l'abbé Paul Tremblay. Pour information: 542-3494.



## Echange Calgary-Chicoutimi

Depuis dix ans, des élèves de la polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi participent à un échange linguistique dans le cadre du programme Alberta-Québec. Pendant la première partie de l'année académique, du 7 septembre au 9 décembre, quatre étudiants de Chicoutimi ont fréquenté une école de la région de Calgary, partie du programme qui est maintenant complétée avec la visite depuis le 9 février jusqu'au 9 mai de leurs vis-à-vis anglophones. Sur la photo, les huit étudiants impliqués, Marie-Josée Savard, Kim Klassen, Karine Villeneuve, Sylvain Genest, Gregory Holsworth, Tanya Hooker, Donna Trimble et Guylaine Bezeau entourent le professeur responsable de l'activité, Julien Charbonneau.



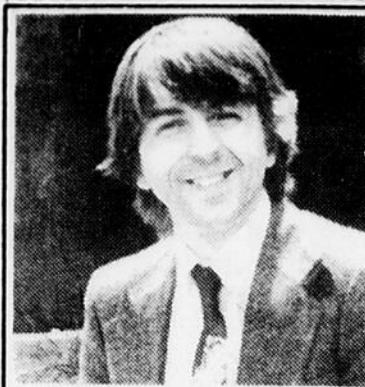
## Vicky gagne le concours

La mignonne Vicky Girard, une élève de 3e année de l'école Fredeau-Duchesne d'Alma, est la gagnante d'un concours de dessin organisé par les Chevaliers Jako. Le dessin primé servira d'illustration pour les macarons qui seront vendus avec les chocolats Jako, campagne dont les profits iront à l'aide à la jeunesse. Sur la photo, Alain Goderre et Germain Thivierge entourent Vicky.



## Des points pour les sculptures

Un dur choix qu'ont eu à faire les juges du concours de sculptures sur neige de Jonquière en neige, avec le nombre et la qualité des pièces exécutées dans le cadre de l'événement. Les points ont été attribués et dimanche prochain, à la fermeture du festival, les noms des gagnants seront connus. Nous voyons ici les juges à l'oeuvre, dans le froid sibérien qu'a connu la région en fin de semaine: Daniel Tremblay, Jean-Paul Lapointe et Richard Langevin, tous avantageusement connus dans le milieu artistique.



## Ghyslain arrive!

Le comédien Ghyslain Tremblay viendra bientôt dans la région, histoire de livrer en conférence de presse les coordonnées du théâtre d'été du Mont Jacob de Jonquière, dont il a accepté d'assumer la production.

Déjà, on sait que la pièce «Bopépine», dont le scénario se déroule dans un salon de coiffure où deux coiffeuses en content des vertes et des pas mûres sur la clientèle, a été choisie pour le théâtre jonquérois qui a tout intérêt à remonter un peu la pente cet été, après le résultat mitigé de la saison dernière.



Andrée Rainville

Nul doute que la pièce que Ghyslain a sélectionnée saura attirer la faveur populaire: d'abord Ghyslain est de Jonquière où il est une source de fierté, ensuite, en comédien de grand talent, il sait déceler les bons textes et le talent des autres, d'autant plus lorsqu'il n'est pas sur les planches comme c'est le cas ici, où il agira à titre de producteur.

Enfin, ce qui ne gêne rien à la sauce, Ghyslain Tremblay nous arrivera ces jours-ci auréolé de gloire, lui qui vient de remporter le prix de meilleur comédien dans un rôle de soutien aux récents Gémeaux, offerts pour la première fois dimanche par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision. Le rôle qui a mérité ce prix à Ghyslain est celui de Pierre-Paul, dans le téléroman de Radio-Canada, Le parc des braves.

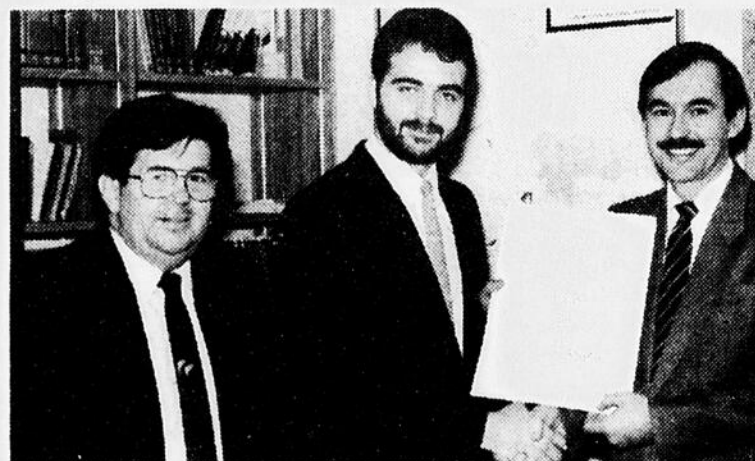
## Centre santé

Un article sur le centre de santé de l'Arc-en-ciel de Jonquière, la semaine dernière dans le Quotidien, a suscité beaucoup d'intérêt. Comme il n'y avait pas de coordonnée téléphonique, la voici: 547-6425. Le centre est situé sur la rue Jean-Allard à Jonquière.

## Séparation

Le groupe Femmes-Action invite les femmes à une séance d'information sur les procédures juridiques en cas de séparation ou de divorce, demain 18 février à 19h30 au CLSC Saguenay-Nord. Me Doris Thibeault agira comme personne-ressource.

## Un ingénieur honoré



mard, directeur du développement, Régis Bouchard et Jean-Robert La-

rouche, directeur général, tous de Techmat de Jonquière.

## Concert ce soir

Dans la chronique En vrac du cahier des arts de samedi dernier, le Quotidien annonçait un spectacle sous le thème Musique autour du monde, organisé par les étudiants du Conservatoire de musique de Chicoutimi. Or, les bourses d'études dont on y parlait ne sont pas destinées à Astrid Pedneault et Nathalie de Grâce, qui sont plutôt les responsables de l'activité. Les bourses sont destinées à des étudiants méritants de l'institution. Toutes nos excuses. Ajoutons que le concert-bénéfice a lieu ce soir, à 20h00, à l'auditorium de la polyvalente Charles-Gravel de Chicoutimi.

## Laterrière

# Emplois dans le domaine de la forêt

JONQUIÈRE (CP) — Le député de Jonquière à la Chambre des communes, monsieur Jean-Pierre Blackburn est heureux d'annoncer une contribution de \$167,176 à la Coopérative forestière de Laterrière dans le cadre du programme de création d'emplois «article 38 de l'assurance-chômage».

Cette somme sera versée afin de récupérer de jeunes peuplements de sapins fortement affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette et aussi afin de rendre les parterres de coupe aptes à subir une préparation de terrain pour fin de reboisement.

D'autre part, les activités proposées comportent de nombreux avantages pour la région, notamment au niveau de la création d'emplois puisque 73 emplois seront créés dans un secteur où l'activité économique tourne au ralenti en cette période de l'année.

### Un levier

«La forêt constituant un levier économique d'importance au plan régional, il devenait impératif de hâter le processus d'acceptation de la demande de la «Coopérative Forestière afin que le promoteur puisse débiter ses travaux le plus tôt possible.» de dire Jean-Pierre Blackburn.

Monsieur Blackburn a tenu à souligner l'initiative dont a fait preuve la coopérative forestière de Laterrière dans la préparation de ce dossier, alors que de nombreux travailleurs pourront bénéficier d'un emploi en cette période de l'année et que l'endroit où sera effectué la coupe de bois pourra être reboisé.

### Déjeuner

a partir de 7h00

Ambiance de carnaval avec accordeonnistes.

*Le Resto-Bar du Village*  
Place Centre Ville Jonquière  
réservation : 542-2841

NOUVEAU...

# CRAVEN "A" LÉGÈRE



**Qualité vraie. Franc goût.**

En paquet de 25 et en élégant nouveau paquet de 15.  
RÉGULIÈRE ET KING SIZE

Avis : Santé et bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.  
Moyenne par cigarette — Craven "A" Légère King Size : "goudron" 10 mg. Nic. 1,0 mg. Régulière : "goudron" 7 mg. Nic. 0,6 mg.

# Jonquière en Neige

Monuments de neige

## Changements à prévoir

par Claude Côté

JONQUIÈRE (CC) - Les organisateurs de Jonquière en neige apporteront, l'an prochain, d'importants changements au concours des monuments de neige.

L'assurance en a été donnée hier par le président Réjean Parent qui, au cours d'un entretien avec le journaliste du Quotidien, a confié que les responsables de ce concours étaient même déjà désignés, pour l'an prochain: ce sont Serge Tremblay, de Polytech, et Jacques Girard, du Réveil, respectivement ancien et actuel président d'honneur de Jonquière en neige.

On se propose notamment d'ajouter une classe amateur, à l'intention spécifique de gens qui n'ont jamais réalisé de travaux sur neige. «Nous inviterons diverses maisons de la région à déléguer chacune une équipe, afin d'inciter à plus de compétition et d'avoir une participation plus importante», a mentionné en substance le président Parent.

Il a ajouté que les autres classes, comme la semi-professionnelle, le style libre et celle des enfants, demeureraient sans doute.



VANDALISME — Cette sculpture a goûté à la médecine des vandales. C'est bien triste et décourageant pour les sculpteurs.

(Photo Steve Tremblay)

Participation acceptable

Même si le froid qui sévit sur la région depuis quelques jours a quelque peu perturbé le déroulement de Jonquière en neige, les dirigeants de cet événement sont satisfaits de la participation au concours semi-professionnel de monuments sur neige.

Plusieurs équipes ont démissionné, mais 22 monuments ont quand même été réalisés, en fin de semaine dernière. Les noms des vainqueurs ne seront toutefois dévoilés que le dimanche 22 février, au moment de la remise des prix. «Seuls les juges sont au courant des monuments gagnants», a assuré Marie-Josée Bouchard, directrice générale de la troisième édition de Jonquière en neige.

Compte tenu des circonstances, cette dernière s'est montrée satisfaite de la participation dans la classe semi-professionnelle. Dans les autres classes, le concours n'est pas encore terminé et les oeuvres se multiplient lentement à travers les quatre secteurs de la ville de Jonquière.

Radio-café

## Que de monde!

par Claude Côté

JONQUIÈRE (CC) - Il y avait foule, hier matin, au Radio-Café Provigo qui se tenait au Centre des congrès de Jonquière. Même que c'était rempli à pleine capacité.

Benoit Marleau et Angèle Arsenault, les deux animateurs de cette populaire émission, en étaient d'ailleurs bien heureux. «Nous reviendrons sûrement encore, l'an prochain», ont-ils assuré, convaincus qu'ils étaient de recevoir encore ce matin un accueil qui ne se dément pas. «C'est vraiment ici à Jonquière que nous sommes reçus avec le plus d'enthousiasme», a ajouté celui qui domine le micro.

La principale artiste était Marie-Denise Pelletier, une jeune chanteuse aux cheveux roux qui s'était produite la veille à la soirée de

clôture de «Rendez-vous 87». Les autres invités, à avoir alimenté l'une des émissions du matin les plus populaires de la radio québécoise, étaient du Saguenay: le monologiste Léo Tremblay, personnifiant «Polydor Santerre»; Jacques Girard, président d'honneur de Jonquière en neige; et Pierre Brassard, un jeune animateur à la radio CJAB-MF qui, comme humoriste et imitateur, a remporté récemment un concours régional qui, le 3 juin, à Montréal, le conduira à une finale provinciale.

Les dirigeants de Jonquière en neige et quelques personnalités politiques de Jonquière, dont le maire Gilles Marceau et le conseiller Henri Carrier, étaient aussi présents à cette émission qui, semble-t-il, a paru trop courte à l'ensemble des gens.

### A LOUER

Local à vocation commerciale ou industrielle, entre 2,000 et 5,000 pieds carrés.

758, boulevard Barrette, Chicoutimi  
Me Jean-Marc Côté, notaire — 543-3017



Le «Journal en classe»  
Pour le plaisir d'apprendre



Semaine nationale  
16 au 21 février

## Le bulletin de nouvelles

L'introduction au journal peut se faire par l'intermédiaire du média avec lequel les élèves sont les plus familiers, soit la télévision. L'enseignant demande à ses élèves d'écouter le bulletin de nouvelles présenté en soirée par un certain canal de télévision. Ils doivent noter l'essentiel des nouvelles données. L'enseignant devra prendre les mesures nécessaires afin de recevoir le lendemain des exemplaires de l'édition matinale du journal; il est préférable que chaque élève ait en main son exemplaire.

Ils devront trouver dans le journal ces mêmes nouvelles; afin de faciliter leur travail, ils peuvent commencer par regrouper les nouvelles du bulletin de la télévision, soit en fonction de la provenance de l'information (locale, régionale, provinciale, nationale et internationale) ou selon les sujets abordés (politique, économie, faits divers, affaires sociales, arts et spectacles, éducation, sciences et technologie, vie féminine, consommation). Une fois que les nouvelles sont regroupées, ils les numérotent puis encerclent dans le journal les titres des nouvelles qui y correspondent; ils écrivent les numéros appropriés auprès des titres encerclés.

Ils se forment en équipes et comparent leur compte-rendu du bulletin de nouvelles diffusé à la télévision avec les titres que chacun a encerclés dans le journal.

Voici quelques questions qui pourraient guider leur travail:

- Quel média véhicule le plus de nouvelles?
- Toutes les nouvelles diffusées à la télévision apparaissent-elles dans le journal? Sinon, pourquoi?
- Où sont situés, dans le journal, les titres des nouvelles qui correspondent aux nouvelles de la télévision? En trouve-t-on plusieurs dans la même page?
- La formulation des titres du journal s'apparente-t-elle à la façon dont le journaliste de la télévision a lu ces nouvelles?

A-t-on accordé la même importance aux mêmes nouvelles?

- Quelles sont les caractéristiques propres à chaque média en tant que moyen de diffusion de l'information?

Lorsque les équipes ont terminé leur travail, un de leurs membres en fait le compte rendu aux autres élèves. Par la suite, ils pourraient parler de ce qu'ils ont découvert à propos du journal en faisant cette activité.

• LA SECONDE ETAPE vise à les familiariser davantage à l'ensemble du journal et plus particulièrement à l'information économique et financière qu'il rapporte. La section «INITIATION A LA FACTURE ET A LA LECTURE DU JOURNAL», du Guide du maître pour l'utilisation du journal en classe pourra également vous être utile dans l'atteinte de cet objectif. L'enseignant devra évidemment tenir compte des connaissances déjà acquises par ses élèves. Grâce au nouveau programme de français, ils de-

vraient être en mesure de distinguer les principaux genres journalistiques publiés dans nos journaux et aptes à lire et à décortiquer un article. Mais puisque l'application de ce programme n'est pas au même point dans toutes les commissions scolaires et que les élèves n'ont pas tous

réalisé les mêmes apprentissages, l'enseignant devra adapter sa démarche aux particularités de son groupe. Il devra donc choisir parmi les activités que nous lui proposons les éléments qui s'harmonisent le mieux avec les connaissances de ses élèves.



«DONNEZ LA CHANCE A VOS ELEVES DE FEUILLETER LE MONDE»

Contactez le responsable du programme «Journal en éducation» de votre quotidien régional pour en savoir davantage au Saguenay-Lac-St-Jean.

Monsieur Jean Béland  
Le Quotidien  
1051, boul. Talbot  
CHICOUTIMI (Québec)  
G7H 5C1  
(418) 545-4474

Votre Quotidien participe au «Journal en classe»

# C'EST NOTRE PLUS GRANDE CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE!

## OBTENEZ LA MEILLEURE AUBAINE QUI SOIT ET RECEVEZ UNE

# REMISE DE 750\$

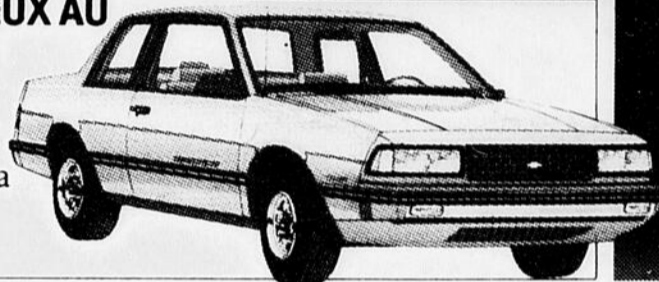
# DIRECTEMENT DE GM.

C'est notre plus grande célébration de l'année!. Une remise de 750 \$ vous sera versée directement par General Motors du Canada. Vous pouvez mettre cet argent dans vos poches ou encore l'utiliser comme premier versement. Le choix est vôtre! Rappelez-vous toutefois que

pour être admissible à la remise, il vous faut prendre livraison au détail de votre véhicule avant le 30 avril, à moins d'indication contraire! La remise comprend la participation du concessionnaire.

**EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE AUX VOITURES FAMILIALES QUI SE VENDENT LE MIEUX AU CANADA**

Chevrolet Cavalier  
Pontiac Sunbird  
Oldsmobile Firenza  
Buick Skyhawk



Location à partir de seulement **272,98\$\*\*** par mois

**EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE À LA CHEVROLET NOVA DE CLASSE MONDIALE**



Location à partir de seulement **220,25\$\*\*** par mois

**EMPOCHEZ 750 \$ OU OBTENEZ LA CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT\*\*\* GRÂCE AUX VOITURES SOUS-COMPACTES LES PLUS EN DEMANDE**

Chevrolet Celebrity  
Pontiac 6000 • Oldsmobile Ciera • Buick Century



Location à partir de seulement **177,70\$\*\*** par mois

**EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE AUX VOITURES PERFORMANTES LES PLUS ATTRAYANTES**

Chevrolet Monte Carlo  
Pontiac Grand Prix  
Oldsmobile Cutlass Supreme  
Buick Regal



**EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE À LA SENSATIONNELLE PONTIAC FIERO**



Location à partir de seulement **263,15\$\*\*** par mois

**EMPOCHEZ 750 \$ GRÂCE AUX VOITURES ULTRAMODERNES DES PLUS ÉLÉGANTES**

Oldsmobile Calais  
• Buick Somerset • Buick Skylark... si vous prenez livraison au détail le 11 mars au plus tard.



**ÉCONOMISEZ SUR LES GRANDS PICK-UP 1987!**

**750\$** REMISE DE GM.  
Location à partir de seulement **192,83\$\*\*** par mois



**550\$**

Remises spéciales de location et pour les parcs offertes sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.

**CÉLÉBREZ CHEZ LE CONCESSIONNAIRE GM PARTICIPANT DE VOTRE RÉGION!**

Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • Cadillac • Camions Chevrolet et GMC

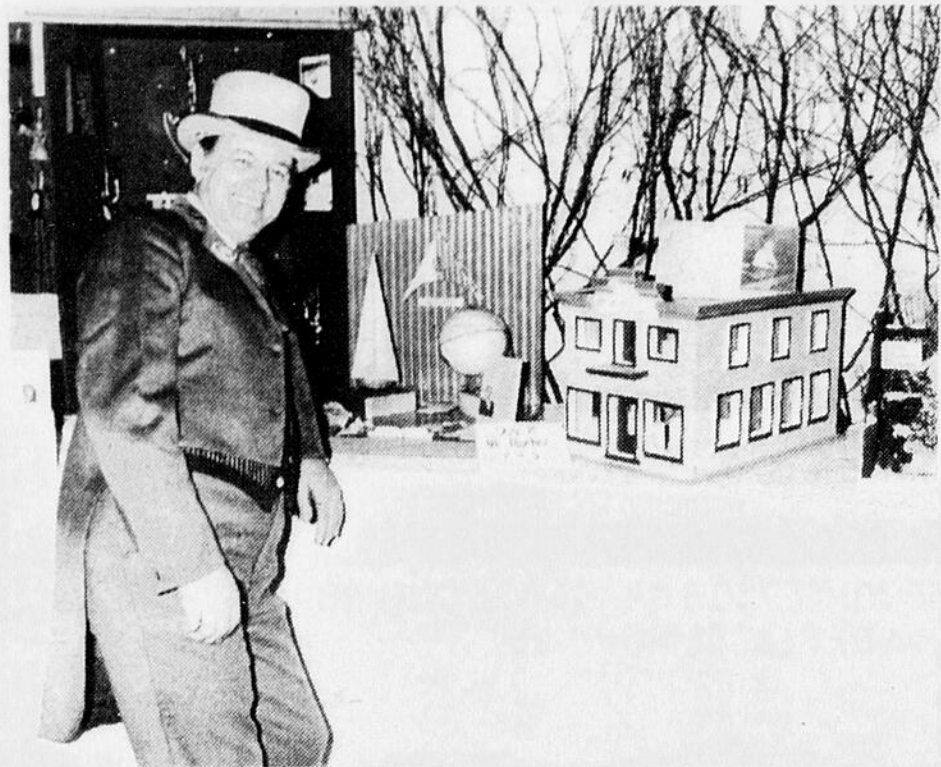
INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DU CONCESSIONNAIRE au sujet des remises spéciales offertes par le fabricant pour les Chevrolet Chevette et Pontiac Acadian, et pour les voitures Cadillac Seville, Cadillac Eldorado, Oldsmobile Toronado et Buick Riviera.

\*Voyez le concessionnaire GM pour connaître les termes et conditions de cette garantie limitée.  
\*\* Tous les versements de location indiqués dans le message de vente GM sont calculés à partir du PDSF des modèles de base, taxes, frais de livraison et d'immatriculation en supplément. Base sur une durée de 48 mois, financement par l'intermédiaire de GMAC. Des restrictions peuvent s'appliquer quant à la distance parcourue. L'offre est valable pour les véhicules commandés et livrés à partir du stock des concessionnaires. Les concessionnaires peuvent offrir un taux de location inférieur. Ces offres spéciales de location sont valables pour les clients admissibles et prennent fin le 31 mars 1987.  
\*\*\*Les commandes doivent être passées au plus tard le 31 mars 1987. L'offre ne s'applique qu'aux modèles spécialement équipés. Taxe d'accise non comprise.  
Voir un concessionnaire participant pour les détails.



LA GARANTIE GM DE  
**6/100000** km  
ANS

# Carnaval-Souvenir



**FIER** — Concepteur du village miniature, Rosaire Julien est fier de son oeuvre, exposée présentement aux Galeries Racine. Elle comprend une quarantaine d'exhibits, reproduisant des scènes et des édifices du passé.

(Photo Steeve Tremblay)



**CAPTIVES** — Les visiteurs au musée militaire sont captivés par le sergent Gérard Poitras, un vétéran de la guerre 1939-45 qui explique à quoi ça ressemblait, la vie de soldat il y a quarante ans.

(Photo Steeve Tremblay)

Village miniature et musée militaire

## Expositions aux vocations différentes

**CHICOUTIMI (DC)** - Si Arthur Villeneuve s'était fait bricoleur, plutôt que peintre, il aurait probablement créé quelque chose comme le Village miniature, présenté dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Ce n'est pourtant pas une oeuvre d'art, qu'offre le Saguenéen Rosaire Julien. En fait, le travail de cet artisan a consisté à reproduire des scènes d'antan, sur une échelle réduite. Il a produit une quarantaine de pièces et on peut les voir jusqu'au 22 février, aux Galeries Racine.

Si on parle d'une parenté avec Villeneuve, c'est en raison de sa vision des choses, du ton qui se dégage de ses exhibits. Très colorés, ils décrivent un mode de vie passé, à travers des constructions comme la fromagerie, l'église ou le camp indien.

La naïveté occupe une place importante et c'est particulièrement le cas dans les scènes de genre, souvent inspirées du Carnaval-Souvenir. On pense à la course des pitons, par exemple, ou au chantier du père Alex, qui font penser à des images d'Épinal.

Les exhibits sont alignés les uns à côté des autres et forment un ensemble intéressant. S'il y a une amélioration à apporter, en fait, elle concerne les poupées, utilisées afin de représenter des adultes.

D'allure juvénile, elles ont souvent l'air anachroniques, même avec une fausse barbe ou des cheveux blancs.

On voit trop l'enfant, sous la marque du crayon noir.

### Le musée militaire

Malheureusement, l'innocence du village miniature s'évanouit rapidement, à l'entrée du musée militaire. Situé lui aussi aux Galeries Racine, dans la salle de réunion de la Réserve navale, il fait également partie du Carnaval-Souvenir, même si ses plus vieux exhibits remontent à la Première guerre mondiale.

Comme l'an dernier, on a rassemblé des souvenirs à caractère régional, gracieuseté de quelques vétérans. Photographies, médailles ou vêtements, ils témoignent de la vie du simple soldat et de ses maigres récompenses, pour servir de cible sur les champs de batailles européens.

Il y a les habituelles prises de guerre, également, dont plusieurs dagues de l'armée hitlérienne, ainsi que des

croix de fer, des livres et un casque. Ces objets, curieusement, éveillent une certaine tristesse, quand on songe qu'ils ont peut-être été enlevés à des cadavres.

En réalité, l'élément nouveau dans cette exposition prend la forme d'une cinquantaine de peintures, montrant la vie militaire sous tous ses rapports. Scènes de combat ou de la vie ordinaire, la plupart ont été réalisées par Thomas Charles Wood, au milieu des années 40.

Curieusement, les images sont plutôt sympathiques, lorsqu'elles décrivent des corvées comme le nettoyage ou la peinture d'un navire. Mais dans certains cas, elles donnent son vrai visage à la

guerre, celui de soldats amputés ou courant se faire massacrer face à l'ennemi.

«Si la vie vous intéresse...», dit le slogan. Pourtant, en regardant ces tableaux, c'est la mort qui nous appelle.



**Monick Charest-Croft**  
PROFESSIONNELLE  
DE LA COIFFURE  
SPECIALISTE  
aux nouvelles  
couleurs  
2, 3, 4 dimensions,  
mèches 2, 3, 4  
dimensions  
**COIFFURE UNISEXE**  
POUR VOUS  
PLACE DU ROYAUME  
(Face à Parade)

696-1684



Louis Fillion

**LOUIS FILLION**  
VOTRE CHEF ENONCE SA DEVISE  
**QUALITE - PRIX - SERVICE...**

*Déguster sa cuisine, c'est l'adopter!*

**LE MIDI - trois menus du jour**  
**EN SOIREE - trois tables d'hôtes**  
en plus du menu à la carte

AVEC VOUS, LA FONDUE C'EST PAS PAREIL

**RESERVEZ DES MAINTENANT!**

VASTE STATIONNEMENT

125  
Racine  
est  
Chicoutimi

**Restaurant-Bar**  
**La Fondue BIFTECK**  
**FRUITS DE MER**

Tél.:  
696-2000

au  
**Lac-St-Jean...**

Boutique sur le pont Ste-Anne

# Hervey Tremblay défend son projet

CHICOUTIMI (DC) - Le président du groupe Concep, Hervey Tremblay, s'inscrit en faux contre le conseil de Chicoutimi, après le débat de la semaine dernière sur le pont Ste-Anne. A son avis, les élus misent à-côté de la plaque, en



Daniel Côté

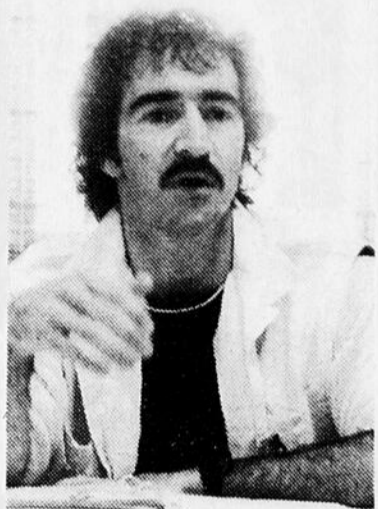
souhaitant le retour des automobiles sur cette vieille structure.

«Les coûts seraient astronomiques, pour l'adapter à un tel rôle. Quand on dit que le pont Dubuc ne suffit pas à la tâche, il faut savoir de quoi on parle. En fait, ce qui manque, c'est surtout une voie d'accès par l'entrée sud», fait remarquer le promoteur.

Parallèlement, il défend le projet du groupe Concep, qui désire aménager des boutiques, des restaurants et des aires de spectacles sur le pont Ste-Anne. La Ville a reçu une demande en ce sens, dernièrement, et plusieurs conseillers ont fait part de leurs objections, en préférant étudier l'option automobile.

«Nous avons tracé nos plans et il est question d'une somme de \$1 957 350, afin de compléter les travaux. Une partie de la somme viendrait du secteur privé, tandis que le reste émanerait des gouvernements, grâce à plusieurs programmes.

En fait, ça coûtera moins cher que de ramener les voitures», estime Tremblay.



Hervey Tremblay, président du groupe Concep.

Projet ambitieux

Né en octobre dernier, le groupe Concep est formé de Suzanne Tremblay et Paul Tessier, en plus de Hervey Tremblay. Il a pour fonction d'initier des projets et celui du pont Ste-Anne est l'un de ses premiers. Déjà, l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) se serait montré intéressé, de

même que certains fonctionnaires municipaux.

«L'OPDQ ne voudrait rien savoir, si ça n'avait pas de bon sens. Quant à la SIDAC du centre-ville, j'ai parlé à certains de ses membres et plusieurs veulent embarquer, en aménageant des boutiques sur le pont. Pour eux, c'est une initiative originale et susceptible d'attirer les touristes»,

affirme le président de Concep.

Il précise que le pont serait ouvert en été seulement et qu'on y installerait un toit, de même que des auvents. Les cyclistes pourraient continuer à l'utiliser, grâce aux deux allées de côté, tandis qu'un passage de neuf pieds serait réservé aux piétons, le long des commerces.

«C'est l'originalité du projet qui le fera marcher, au plan touristique. Les gens viendront de l'extérieur pour voir à quoi ça ressemble et la région se distinguera par son avant-gardisme, encore une fois. En plus, avec l'ouverture qui est prévue pour 1988, nos activités s'intégreront au 150<sup>ème</sup> anniversaire du Saguenay», indique Tremblay.

LE VITRAGE DU CONFORT ET DE L'ECONOMIE D'ENERGIE

CaloriVerre

Profitez de notre plan de financement à

8<sup>3</sup>/<sub>4</sub>%

Pour un temps limité

Solarium portes et fenêtres

Appel interurbain sans frais:

1-800-463-9886



NOUVEAU SALLE A MANGER «LA SUITE» Galeries Racine

ancien Woolco 141, Racine est - Chicoutimi AMBIANCE CHALEUREUSE MENU A LA CARTE

MENUS DU JOUR A PARTIR DE: \$4.50

543-6620



ARCON CANADA INC.

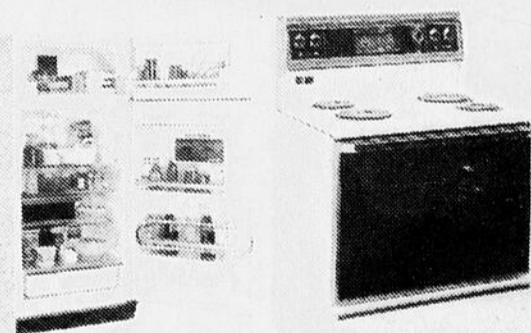
1529, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

545-7240

12 MOIS SANS INTERET

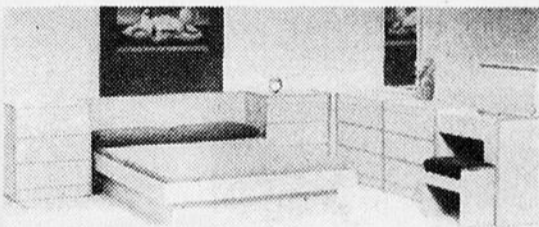
SUR MENAGES COMPLETS ENTREPOSES

Réfrigérateur et cuisinière



\$1295

SERVICE EN SUS



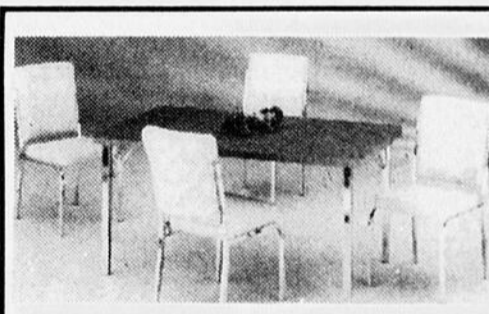
MOBILIER DE CHAMBRE 9 morceaux

\$695



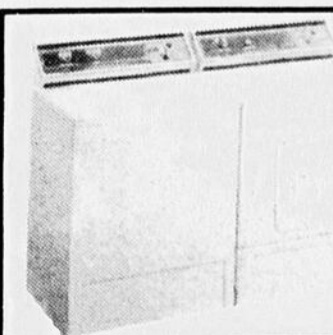
MOBILIER de SALON 5 morceaux

\$695



Mobilier de cuisine 5 morceaux

\$399



LAVEUSE ET SECHEUSE

\$895

SERVICE EN SUS

AMEUBLEMENT



Capri

Vos plus gros vendeurs de ménages dans la région

2302, St-Dominique, Jonquière — 547-2633

Dessins, photos ou illustrations de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.



**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION-** sont trois des six administrateurs qui veillent aux destinées de La Maison de la rivière. Le président Michel Lambert, la secrétaire osette Mercier et le trésorier Guy Simard (Photo Steeve Tremblay)

## Maison de la rivière de La Baie Fréquentation excellente

LA BAIE (YB) — La Maison de la rivière de Ville de La Baie connaît un bel essor. De septembre à décembre 1986, la maison a été fréquentée par plus de 260 personnes et les activités prévues pour la première session se sont toutes déroulées normalement.

Visiblement satisfaits des résultats, les responsables de ce lieu de ressourcement par excellence viennent d'ajouter d'autres services et activités à ceux déjà offerts à la population régionale.

### Programmation d'hiver

Divisées en trois volets majeurs, les activités prévues de la présente session traitent du développement de la personne, de médecines douces, et de soirées à caractère socio-éducatif. Dix-sept personnes-ressources dispensent autant de cours différents qui vont de la sexualité et communication du couple, en passant par la relation d'aide thérapeutique jusqu'à la kinésiologie. Ces cours sont assurés par le Service de l'Éducation aux adultes du cégep de Chicoutimi, par la commission scolaire locale et la Maison de la rivière inc.

Les soirées permettent d'échanger sur l'ésotérisme et les différentes formes de méditation. Elles favorisent notamment la participation à des jeux créatifs ainsi que la dégustation de mets culinaires typiques de différents pays.

De manière à accommoder le plus grand nombre de personnes possibles, les organisateurs ont mis de l'avant depuis les tout débuts, diverses formules de participation. Ainsi, une personne intéressée peut opter pour les périodes suivantes; soit une journée de fin de semaine re-

venant à intervalles réguliers, soit au cours d'une fin de semaine, soit encore au cours d'une soirée par semaine ou par mois.

Organisme sans but lucratif, La Maison de la rivière doit tout en dispensant les cours offerts défrayer le coût de construction de la maison et les dépenses qui s'y rattachent. Ne recevant aucune subvention, la corporation vit de locations, de dons de même que de l'hébergement. A cet effet, la corporation organise des soupers gastronomiques à raison de deux vendredis par mois, et offre maintenant à prix abordable de l'hébergement aux personnes et groupes qui le désirent, précise Michel Lambert. Dans cette même optique d'autofinancement, la population est invitée à se procurer à prix modique (\$2.) un ou des porte-

clés à l'effigie de la maison, ajoute-t-il.

### Spécificités

Ne se rattachant à aucune école de pensée philosophique ni à aucune religion en particulier, La Maison de la rivière se veut une maison ouverte à tous les courants d'idées actuelles ainsi qu'à tout le monde. L'excellence des services offerts, la collaboration aux divers organismes du milieu, et la participation au rayonnement culturel et économique de Ville de La Baie, figurent parmi les objectifs recherchés.

Il n'y a pas lieu de se rendre à Montréal ou à Québec pour obtenir une formation spécialisée ou suivre des cours permettant d'atteindre une plus grande harmonie sur le plan physique, intellectuel, psychologique et spirituel.

au  
Lac-St-Jean...  
c'est  
CBJ

Radio-Canada  
CBJ/Saguenay-Lac St-Jean

### VOITURES D'OCCASION

**549-1264**

#### ARIES 1981

2 portes, très propre, balance de garantie Chrysler.

SPECIAL: **\$3,495**

#### HONDA PRELUDE 1985

2 portes, 5 vitesses, toit ouvrant, excellente condition, 22,000 km.

SPECIAL: **\$11,995**

#### FORD ESCORT 1984

Familiale, 5 vitesses, 57,000 km, très propre.

SPECIAL: **\$5,395**

#### MERCURY TOPAZ 1984

4 portes, servodirection, servofreins, air climatisé, très propre.

SPECIAL: **\$6,295**

#### DODGE CARAVANE 1984

Automatique, 5 passagers, 48,000 km, balance de garantie Chrysler.

SPECIAL: **\$10,595**

#### PONTIAC SUNBIRD 1983

4 portes, automatique, servofreins, servodirection, sièges baquets, 48,000 km, très propre.

SPECIAL: **\$5,395**

#### PLUSIEURS AUTRES MODELES EN INVENTAIRE

Venez constater sur place

**BEDARD**  
DODGE CHRYSLER LTEE 549 1264



1464, Boul ST-PAUL CHICOUTIMI,

Formation d'un parti politique

# Les indépendantistes ne peuvent s'entendre

MONTREAL (PC) — La fusion des forces indépendantistes du Québec n'aura pas lieu. Du moins, pas pour l'instant.

Deux ans après le virage fédéraliste du PQ, les souverainistes demeurent toujours incapables de se regrouper autour d'une même formation politique, aux objectifs communs.

S'ils défendent une cause commune, les quelque 4,000 membres du Parti indépendantiste et du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) divergent d'opinion sur le type de société à offrir aux Québécois. La droite et la gauche nationalistes n'arrivent pas à s'entendre. Comme il y a vingt ans.

Après six mois de tractations avec le triumvirat Monière-de Bellefeuille-Rhéaume, la présidente du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI) était forcée de dresser hier en conférence de presse un constat d'échec.

"Il est certain qu'actuellement, cette fusion ne serait que source de déchirements internes car les différences idéologiques appellent des différences de démarche", a soutenu Mme Lyne Marcoux, qui était accompagnée de Mme Sylvie Schirm.

En fait, ce sont les positions idéologiques des deux groupes qui s'avèrent irrécyclables. Formé dans la foulée du congrès spécial du 19 janvier 1985, le RDI a conservé l'orientation sociale-démocrate des péquistes de la première heure. Quant au PI, se contentera-t-on de dire, il fraye avec certains éléments "fascistes de droite". Nommément "les gens du réveil indépendantiste", précise Mme Marcoux, en dénonçant



PROPOS — La présidente du Rassemblement démocratique pour l'indépendance, Lyne Marcoux, a eu des propos très durs envers le fondateur du Parti québécois, René Lévesque, hier.

la xénophobie de leur position sur l'accueil des réfugiés.

Pis encore, poursuit-elle, il est "inconcevable" de vouloir donner un pays aux Québécois sans vouloir accompagner cette vision d'un projet de société, comme l'ont soutenu les porte-parole du PI dans un article au Devoir l'an dernier.

L'image actuelle de désunion est préférable à une sé-

rie de crises internes qui auraient ultimement donné les mêmes résultats. D'avance, on pare les coups "malicieux" des détracteurs de la cause indépendantiste qui pointeront du doigt les nombreuses chapelles aux idéaux irrécyclables et qui demanderont sur la place publique: comment oser penser unir tous les Québécois quand on est impuissant à se regrouper.

En plus d'être fallacieux,

l'argument ne tient pas. Il ne viendrait à l'esprit de personne de reprocher aux fédéralistes de se disperser en autant de libéraux, néo-démocrates et conservateurs. "Alors que la situation est la même."

La promotion de la cause de la souveraineté doit se poursuivre sur le terrain. Sans nécessairement sa brochette de vedettes. "On ne veut plus jamais de René Lévesque en politique. On n'attend plus après le Messie", qui se servira du parti à des fins politiques personnelles.

De l'équipe de base qui avait participé à la fondation du mouvement, on ne retrouve aujourd'hui que Denise Leblanc-Bantey, Gilbert Paquette et Denis Lazure. Les Camille Laurin, Jacques Parizeau, Jacques Léonard et autres ex-péquistes en rupture de ban avec le parti du père fondateur René Lévesque semblent irrémédiablement retournés à la vie privée.

Le RDI fera donc cavalier seul aux prochaines élections générales. Une liste de candidats de la nouvelle formation politique - qui pourrait changer de nom - côtoiera donc celle du PI. Un congrès de fondation se tiendra d'ici avril. Une course au leadership devrait déboucher à l'automne sur l'élection d'un chef. Mme Marcoux n'est pas encore certaine de faire acte de candidature.

En somme, mieux vaut le statu quo que la création d'un parti érigé "sur la méfiance et où les intérêts de groupe resteraient campés dans une même structure". Il aurait fallu s'attendre tôt ou tard à "l'éclatement". Dans les circonstances, conclut Mme Marcoux, c'est un mal pour un bien.

## Des poissons contaminés au mercure dans le lac St-Pierre

QUEBEC (PC) — Les dorés, brochets et meuniers noirs du lac Saint-Pierre contiennent de telles quantités de mercure qu'ils doivent être consommés avec grande précaution.

C'est ce que révèle la plus récente étude scientifique qui a été réalisée l'automne dernier et qui a porté sur 13 espèces de poissons de ce plan d'eau.

La concentration de mercure atteint ou dépasse dans certains cas la

limite de tolérance pour la commercialisation. Cette limite est atteinte ou dépassée chez tous les dorés pesant plus de 500 g chez les brochets de plus de 700 g et chez les meuniers noirs pesant un kilo et plus.

Ces espèces ne doivent être consommées qu'à raison d'un repas par deux semaines.

Par ailleurs, la chair de l'anguille d'Amérique est la seule présentant des teneurs en mirex et en bi-

phényles polychlorés qui dépassent la norme permise. Il est donc recommandé de limiter le plus possible la consommation de cette espèce.

Par contre, d'autres espèces comme la perchaude, la barbotte brune, l'achigan à petite bouche, le crapet-soleil, la grenouille léopard et les écrevisses du lac Saint-Pierre peuvent être consommés régulièrement et sans danger. Ces espèces contiennent très peu de substances toxiques, bien

moins que la norme établie.

De façon générale, l'étude a permis de constater que les niveaux de contamination demeurent stables dans le lac Saint-Pierre depuis les premières analyses faites en 1970.

L'étude a aussi démontré que certaines espèces de poissons capturées au sud du chenal maritime sont plus fortement contaminées en mercure que celles prises au nord.

**SUPER VENTE DE BOTTES**

**Bottes**  
Valeur jusqu'à \$80.00  
**\$25**

**Bottes**  
Valeur jusqu'à \$160.00  
**\$50**

**1/2 PRIX**  
**Bottes pour hommes**  
Pointures désassorties

membre participant  
**62,000\$ en prix**  
**LA MAISON CENTRE-VILLE**

CHAUSSURES  
**Les Deux Ailes**

400, Racine est,  
Complexe Gagnon Frères  
**CHICOUTIMI**  
**549-0885**

Après deux semaines

# L'impasse persiste à Loto-Québec

MONTREAL (PC) — C'est toujours l'impasse dans le conflit qui oppose depuis deux semaines Loto-Québec à ses 460 employés.

La grève prend une nouvelle dimension cette semaine alors que la suppression temporaire de deux loteries — la Mini et l'Inter — fera perdre \$1.7 millions par semaine à la société d'Etat.

Mme Micheline Savoie, porte-parole de Loto-Québec, affirmait hier que la vente de billets de la Mini rapporte environ \$1.1 million par semaine alors que la vente d'Inter (dont les tirages sont aux 15 jours) représente une somme hebdomadaire de quelque \$600,000.

Quant aux ventes moyennes de billets pour les loteries 6-36 et 6-49, elles ont fléchi légèrement, alors que les ventes de billets pour la Quotidienne sont à peu près pareils par rapport aux semaines précédentes.

Il s'est vendu la semaine dernière pour \$1.4 millions de billets de 6-36 et pour \$10.2

millions de billets pour la 6-49. Quant à la Quotidienne, ses ventes ont atteint \$353,000.

Entre-temps, ni le syndicat, ni l'employeur ne pouvaient dire hier quand les négociations reprendraient. Aucune rencontre n'a eu lieu depuis le début du conflit.

## Disponible

Loto-Québec se dit disponible à négocier, mais attend toujours d'être convoquée par le conciliateur. Le litige porte sur les salaires et l'ancienneté.

La société des loteries ne dispose pas, selon Mme Savoie, de données précises sur les ventes de loteries "passives" toujours en vigueur, soient la Provinciale et la Super.

Loto-Québec, qui poursuit ses opérations à l'aide de 120 cadres, privilégie l'approvisionnement des détaillants pour les trois loteries, la Quotidienne, la 6-36 et la 6-49.

Il se peut que des points de vente n'aient plus de billets



**IMPASSE** — Le dossier du conflit de Loto-Québec demeure toujours entier. Après deux semaines, les 460 employés syndiqués sont toujours en grève. Ces moineaux ne semblent pas s'en faire pour autant.

pour certaines des autres loteries courues par les Québécois.

Loto-Québec compte 12,000 détaillants dont 4,000 sont munis des terminaux requis pour la 6-36 et la 6-49.

Les 95 organismes sans but

lucratif qui font affaires avec Loto-Québec ne manquent de rien.

Par ailleurs, Mme Savoie affirme que contrairement aux affirmations du syndicat qui avance que Loto-Québec viole les mesures anti-briseurs de grève, la distribution de bil-

lets et de fiches de sélection se fait dans le respect des lois québécoises.

## Certains incidents

M. Jean-Guy Coutu, président du syndicat CSN, a rappelé hier que le syndicat avait demandé au ministère du Travail de faire enquête sur certains incidents que le syndicat voit comme des violations aux mesures anti-briseurs de grève par Loto-Québec.

Les salariés de Loto-Québec doivent se rendre à Québec demain pour tenter de mettre la pression sur le gouvernement et plus particulièrement sur le ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque, "le seul actionnaire de Loto-Québec", et sur le Conseil du Trésor et son président Paul Gobeil.

M. Coutu affirme que les pertes de la société d'Etat seraient beaucoup élevées que celle-ci le prétend.

Selon lui, les pertes depuis le début de la grève seraient de l'ordre de \$6 millions.

# Les bibliothèques ne sont pas jugées essentielles

MONTREAL (PC) — La situation financière critique que vivent les bibliothèques publiques du Québec depuis la fin du Plan Vaugois pourrait signifier, entre autres choses, que les deux principaux bailleurs de fonds, le gouvernement québécois et les administrations municipales, ne jugent pas ces institutions essentielles, et refusent désormais d'investir.

Telle est la conclusion d'une étude effectuée pour l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec et visant à comparer le développement des bibliothèques publiques québécoises entre 1979 et 1983 à celui des bibliothèques publiques dans les autres provinces canadiennes.

Au départ, l'auteur de l'étude, Diane Mittermeyer, pose la question suivante: les bibliothèques publiques du Québec accusent-elles toujours le même retard vis-à-vis leurs homologues des autres provinces canadiennes? Au niveau des quatorze variables analysées, les résultats de l'étude montrent que les bibliothèques publiques du Québec accusent effectivement toujours un sérieux retard sur celles des autres provinces. Même avec un taux de croissance respectable pour certaines variables, les bibliothèques publiques du Québec n'ont même pas réussi à déclasser celles, pourtant décroissantes, de Terre-Neuve. Qui plus est, chaque fois que les bibliothèques publiques du Québec occupent le dernier rang, la moyenne provinciale québécoise est inférieure à celle de Terre-Neuve.

L'auteur rappelle qu'à l'automne de 1985, lorsque l'Association des directeurs de bibliothèques publiques, soucieuse de l'état de développement de ces institutions, souleva la question faisant l'objet de la présente étude, la plupart des intervenants semblait s'entendre sur un point, à savoir que, depuis 1979, avec le Plan Vaugois, les bibliothèques publiques du Québec avaient connu un dé-

veloppement marqué.

Après avoir souligné que ce développement, incontestable et remarquable, n'a eu que "très peu d'effet notamment sur la collection, les services et le personnel de ces bibliothèques", Diane Mittermeyer révèle "que les données de la présente étude ont également permis de soulever plusieurs questions qui ne peuvent demeurer plus longtemps sans réponse, sans sérieusement mettre en danger

le développement futur des bibliothèques publiques québécoises".



**CINÉMAS CINEPLEX ODEON** \$2.50 MARDIS

Meilleur Film Palme d'Or Festival de Cannes

ROBERT DE NIRO  
**MISSION**  
VERSION FRANÇAISE

CE SOIR 19h00 et 21h20

place du royaume 2

TOM CRUISE  
**TOP GUN**  
VERSION FRANÇAISE

5e sem. COMPLEXE #1

CINEMA ORPHEON MISTASSINI 276 2002

cinema du complexe 668-0141 ALMA

ANTARCTICA  
réalisé par Koreyoshi Kurahara  
avec la collaboration de ROBERT HOSSEIN

COMPLEXE #2

ST-FELICIEN CINEMA

place du royaume 1

**CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION NATURISTE DU QUÉBEC**

— Membre du Collège des Naturopathes du Québec  
— Associé à la Clinique du Dr. Lesage, N.D. de Montréal

DATE: MERCREDI LE 18 FÉVRIER 1987

SUJET: BIEN GERER SON CAPITAL SANTE (comment se remettre en santé et conserver une meilleure qualité de vie)

7h45 P.M. (19h45)

MOTEL UNIVERSEL, Boul. des Saguenéens, Chicoutimi, Salle Pointu. (Entrée principale au sous-sol)

Adulte: \$3.00 - Etudiant(e) et Age d'or: \$2.00

Robert Patenaude, n.d.

**LE NATURISTE**  
Dr. Jean Marc Brunel

Pour renseignements: (418) 549-1911  
PLACE DU SAGUENAY

au Lac-St-Jean...  
**CBJ**  
c'est au 93.1fm

Radio-Canada  
CBJ/Saguenay-Lac St-Jean

**cuba** c'est 

**UNIQUE**

**2 SEMAINES**  
Avion/Motel  
Petit déjeuner  
Accompagnateur de la région  
Départ 3 avril

**SEULEMENT \$539.00 par pers.**

405, Racine est  
Chicoutimi  
696-0335

**Voyages et Comptes**  
Détenteur permis du Québec

Audiences publiques

# Les groupes populaires soumettent leur mémoire

MONTREAL (PC) — "Enfin, nous avons la chance de nous exprimer". C'est avec cette phrase de contentement que les dirigeants de groupes populaires ont soumis, les uns après les autres, leur mémoire à la Commission populaire itinérante sur le désengagement de l'Etat, qui procédait hier à des audiences publiques à Montréal.

Calqué sur les commissions gouvernementales, la Commission populaire itinérante est une initiative de Solidarité populaire Québec, qui regroupe une soixantaine d'organismes communautaires, politiques et syndicaux. Depuis le 29 janvier, elle a déjà recueilli des témoignages à Rivière-du-Loup, Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Son but? Mobiliser tous les organismes et individus touchés par la tendance gouvernementale à délaissier ou à réduire certains services, via la privatisation, la déréglementation, les coupures de budget...

Si l'on se fie à l'affluence d'hier, l'initiative semble porter ses fruits. On avait à peine entrepris les audiences qu'on devait, faute de place, déménager dans une pièce plus grande...

Dans la salle: des dirigeants d'organismes populaires et communautaires, syndicats, des représentants de groupes moins favorisés (personnes âgées, sans emploi, jeunes, assistés sociaux, femmes...) la table, cinq commissaires déjà gagnés à leur cause: le président de la Commission, Raymond Laliberté, ex-président de la CEQ; Esther Désilets, directrice générale de l'Institut canadien d'éducation des

adultes et de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec; Ruth Rose, professeure de sciences économiques à l'UQAM et oeuvrant pour des associations de femmes et des organismes syndicaux; à Mon-

tréal, deux commissaires régionaux, Madeleine Parent, militante syndicale de longue date et Francine Fournier, ex-présidente de la Commission des droits de la personne du Québec, se joignent aux commissaires nationaux.



**ENFIN LIBRE** — L'ancien détenu «Ti-Louis» Lévesque a passé 38 ans en prison. Accusé d'avoir tué un policier, «Ti-Louis» était défendu à l'époque par l'ancien maire Jean Drapeau.

(Laserphoto PC)

**SERVICE ELECT ENR.**  
543-8130 / 543-6431

20, EST. BOUL. SAGUENAY  
CHICOUTIMI, QC G7H 5B7

TÉL.: 543-8130  
TÉL.: 543-6431

Laveuse - Secheuse - Poêle - Réfrigérateur - Four micro-ondes  
Réfrigération domestique et commerciale - Air conditionné  
Service de réparation de toutes marques  
d'appareils ménagers

**MAYTAG**

VENTE D'APPAREILS USAGES (NEUFS)

# Procès Charest

SOREL (PC) — Contre toute attente, il a fallu seulement quatre heures, hier, pour trouver les douze jurés qui devront décider de la culpabilité ou de l'innocence d'André Charest, accusé du meurtre prémédité du jeune hockeyeur Steve Mandeville, 11 ans, dans un logis de Contrecoeur, le 25 août 1986.

Le processus de sélection ne s'est quand même pas déroulée sans embûches. Le juge Jean-Guy Riopel, qui préside le procès, a dû intervenir à plusieurs reprises pour modérer les ardeurs du procureur de la défense.

Me Luc Forcier, qui s'est vu refuser il y a trois mois que le procès se tienne à Montréal, voulait s'assurer de l'objectivité des membres du jury. Il cherchait surtout à savoir si les gens avaient été influencés par l'énorme publicité qui a entouré cette affaire de meurtre d'enfant.

Il écartait manifestement les femmes, surtout les

mères de famille, plus susceptibles d'être émotives que rationnelles devant de tels événements. Plusieurs n'ont d'ailleurs pas caché être encore bouleversées, même s'il s'est écoulé plus de six mois depuis la mort du petit Steve Mandeville.

Après quatre longues heures au moins, les avocats se sont finalement entendus sur le choix de neuf hommes et de trois femmes.

Sitôt le jury choisi, Me Ronald Dudemaine, représentant le ministère public, a déclaré qu'il entendait démontrer que l'ancien entraîneur de hockey André Charest, 39 ans, avait soigneusement préparé l'assassinat de Steve Mandeville, le soir du 25 août 86, en l'invitant chez lui, à Contrecoeur.

Selon lui, Charest aurait étranglé le jeune garçon à l'aide d'un fil téléphonique dans une chambre située au deuxième étage de son logis.

Pour une déclaration d'impôt à bon compte comptez sur **BenTaxe**

Avec des tarifs de 15,95 \$ et plus, vous trouvez vite votre compte, à bon compte car nos experts tiennent compte du moindre détail. Notre service est courtois et empressé. Voilà autant de bonnes raisons qui font que les gens vont chez BenTaxe sans hésitation.

 **BenTaxe**

Une division de Beneficial du Canada Inc.

ADRESSES:

- Chicoutimi: 130, Racine est, 543-9781
- Place du Saguenay
- Jonquière: Galeries de Jonquière
- Alma: Carrefour Alma

# SECRET INDUSTRIEL?

Oxycoupage, brûleurs radiants catalytiques, système à contact direct, récupérateurs à condensation: seraient-ce là quelques-uns des secrets industriels que cet homme nous cache?

Bien au contraire. Ce sont quelques-uns des développements en gazotechnologie mis de l'avant par Gaz Métropolitain qui lui ont permis de rentabiliser davantage ses coûts d'exploitation. De plus, cet

homme d'affaires avisé a profité pleinement de la récente déréglementation des prix du gaz naturel.

Profitez vous aussi de nos «secrets industriels».

 **Gaz Métropolitain**

Montréal (514) 598-3222 • Québec (418) 842-8454 • Sherbrooke (819) 563-3771  
Trois-Rivières (819) 376-4848 • Chicoutimi (418) 696-1651 • Rouyn-Noranda (819) 787-2111  
Frais verts acceptés

# Le gaz naturel

Sondage sur la drogue

# Un adulte sur trois dit oui

MONTREAL (PC) — Un sondage IQOP révèle que près du tiers de la population adulte du Québec a déjà consommé de la drogue.

Selon le sondage publié dans le Journal de Montréal, lundi matin, les plus grands consommateurs de drogue ont entre 18 et 34 ans, jouissent d'un revenu annuel se situant entre \$25,000 et \$35,000 et ont terminé leurs études universitaires.

Les personnes qui, généralement, n'ont pas consommé de drogue ont plus de 45 ans, ont complété leurs études primaires et gagnent soit entre \$45,000 et \$55,000 soit moins de \$15,000.

La marijuana, la moins chère des drogues, est consommée davantage par ceux dont les revenus sont inférieurs à \$15,000, le hashish est plutôt l'apanage des \$45,000 à \$55,000 et la cocaïne, drogue plus chère, est

consommée par ceux qui gagnent moins de \$25,000.

L'enquête, effectuée entre le 20 et le 31 janvier, démontre également que 80 pour cent des Québécois estiment que la consommation de drogue est un problème pire qu'il y a cinq ans ou du moins tout aussi important.

Sur les 1,800 ménages rejoins, 1,115 entrevues ont été complétées pour un taux de réponse de 62 pour cent.

Compte tenu du niveau de confiance de 95 pour cent, la marge d'erreur est de plus ou moins 2.95 pour cent.



INAUGURATION — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa, le maire de Montréal Jean Doré (au centre), et Jean de Grandpré (droite) des entreprises de Bell Canada, procédaient hier, à l'inauguration de l'Imprimerie Ronalds, dans l'est de Montréal. Cette entreprise possède la presse lithographique la plus rapide au pays.

(Laserphoto PC)

Hydro-Québec

# Trop froid

QUEBEC (PC) — La vague de froid qui sévit dans l'Est du Canada et des Etats-Unis depuis quelques jours déjà, oblige Hydro-Québec à suspendre temporairement toute exportation d'énergie excédentaire.

C'est ce qu'a indiqué, hier, un porte-parole de la société d'Etat, Jean-Guy Ouimet.

Hydro-Québec continue cependant d'exporter l'énergie garantie par contrat. L'électricité excédentaire est habituellement acheminée en Nouvelle-Angleterre, à New York, en Ontario et au Nouveau-Brunswick.

Le froid intense des derniers jours a fait osciller la demande hydro-électrique des Québécois à 23,700 mégawatts, dimanche, et à 24,600 MW, hier matin. Et plus la période de froid continuera, plus la demande augmentera, précise M. Ouimet.

Le porte-parole explique en effet que les murs, la terre et l'eau deviennent ainsi de plus en plus froids et qu'il faut plus d'énergie pour chauffer ces trois éléments. Même si la vague de froid prend fin demain, la demande anormalement élevée d'électricité continuera pendant environ deux jours encore, ajoute-t-il.

M. Ouimet indique que la demande de pointe est survenue le 9 décembre dernier, à 7h08, avec 25,137 MW. Il s'agissait de la demande de pointe absolue dans toute l'histoire d'Hydro-Québec. Le réseau québécois peut fournir quelque 27,000 MW, ce qui ne laisse pas grand jeu à Hydro-Québec.

# FAUT QUE ÇA SE SACHE!

- Placements Soficorp a lancé le premier fonds mutuel de titres québécois.
- Les Fonds d'investissement Soficorp sont administrés par des gestionnaires chevronnés qui savent mesurer le pouls du **marché québécois**.
- En plus du fonds de croissance, nous vous offrons un **fonds de revenus d'intérêt**. Ce fonds intéressera particulièrement les gens qui recherchent la **sécurité et le rendement** procurés par les obligations. Un

fonds de **revenus de dividendes** est aussi disponible.

- Soficorp vous propose également un **fonds équilibré**. Ce fonds permet à l'investisseur de répartir son portefeuille dans les trois autres types de fonds. Ceci offre donc à l'investisseur la possibilité de profiter au maximum des avantages de chaque fonds.

**FAUT QUE ÇA SE SACHE!** Les courtiers et institutions financières autorisés vous en diront davantage sur les Fonds d'investissement Soficorp.\*

\*Vendus par prospectus seulement.

**FONDS D'INVESTISSEMENT SOFICORP**

Placements Soficorp Inc, 630 Boul. Dorchester ouest, 25e étage, Montréal, (Québec), H3B 1W2 - (514) 397-9899, Telex 05-560408

# La bourse

## Toronto

Valeurs Vtes.	Haut Bas	Fer. Ch. Net.
A.G.F.M. 9520	816% 16%	16% 16%
AHA Auto 010500	86% 6%	6% 6%
AMCA		
209991 111%	11%	11%
AMCA p 900	23% 23%	23% 23%
AMCA 2 p 6250	22% 21%	21% 21%
AMCA 3 p 2300	23% 23%	23% 23%
Aberford		
240730 \$5	47%	5 +10
Abermion 3500	207 206	207 -3
Abt Price 1148	837% 36%	37
Abitha 75p	100 847	47 47
Abitha 26550	111% 10%	10%
Acadia M 4400	275 270	270 -15
Aces		
2000 60 60	60 10	
Acuph A 7500	86 5%	6 -5
Acuph B 1000	145 145	145 -5
Adanac M 2400	41 41	41
Agassiz		
2100 395 390		
Agrico E 1100	229 28%	28%
Agra Ind A 800	113% 13%	13%
Ahed C 1390	80 6%	7% 1
Albany 3000	22 22	22
Al Energy 45567	117% 16%	16%
Al Ent 775	5190 227%	27%
Alta Nat 13400	114% 14%	14%
Alcan 71991	549% 49%	49%
Alexis N 1 2400	225% 25%	25%
Algo Cent 190	10%	10%
Alma St B 660	101% 10%	10%
Alma A 1800	285% 25%	25%
Alum 1st p 280	225% 25%	25%
Alum B see below		
Alum C p 1380	224% 24%	24%
Alum E p 600	225% 25%	25%
Alum D pr see below		
A Barick 33574	228 27%	27%
A Barik w 5500	410 40%	40%
Am Eagle 018500	125 120	125 +5
Am Leduc 1000	34 34	34
Andres WA f 100	220% 20%	20%
Andres W B 200	21% 21%	21%
Ang CT 285	240 32%	32%
Ang dGld 0 1000	200 20%	20%
Anthes 20000	90 85	90 +2
Arbor A 450	161% 16%	16%
Arbs 250 p 210	238% 38%	38%
Argus B pr 215	231% 31%	31%
Argyll A f 25000	77 73	73 -7
Asamera 12000	112% 11%	11%
Asamera 8 18000	227 26	26 -1
Asamera 7 5150	133% 13%	13%
Asamera W 5300	225 225	225 +5
Asheston 700	85 5	5
Asoc Porc 0 700	240 230	230 -10
Astral A f 650	111% 11%	11%
Atco I f 10559	88% 8%	8%
Atco II 1000	89% 9%	9%
Atco w 700	30 30	30
Atl Shop A f 200	101% 10%	10%
Atlantis 0 6500	77 76	76 +1
Atlas Yk 0 3263	16 15	15 -1
Augmito 0 13500	115 114	114 -1
Aur Res 0 26476	53% 5%	5%
Avinda 0 8000	37 35	35 -2
BCED 22021	340 330	340 +10
BCED A 200	86% 6%	6%
BCED 8% 900	89% 9%	9%
BCED 9% 700	10 10	10
BCED w 450	115 115	115
BC Rail p 2050	226% 26%	26%
BC Sugar 9 92727	233% 23%	23%
BC Sugar w 3000	225 285	285 +15
B Corp p 1850	31% 31%	31%
B Corp r see below		
BGR A 100	101% 10%	10%
BGR 2 w 5200	180 180	180
BII Ent 1000	88% 8%	8%
BII Ent w 12000	195 185	185 -10
BMB Comp 900	195 195	195
BMO Int fin 100	115% 15%	15%
BMO II p 19200	223 23	23 +3
BP Canada 3750	338% 38%	38%
Bachelor 1200	22 220	220 -5
Bakertale 0 1000	58 58	58 +3
Bancshp 2100	222% 22%	22%
Bancshr r see below		
Banister C 600	89% 9%	9%
Bk Alberta 1720	87% 7%	7%
Bank		
106589 83	81 81	81
Bk BC 228	1000 224%	24%
Bank Mt 42887	338% 37%	37%
Bk Mt 285	935 38%	38%
Bk Mt 250	10413 26%	26%
Bk Mt 3p 3800	226% 26%	26%
Bk Mt w 122900	87% 7%	7%
Bank		
S 112556	220% 20%	20%
Bk N S 1p 500	225 24%	24%
Barons Oil 2500	330 330	330
Barincor f 1600	87% 7%	7%
Barincor w 2350	90 90	90
Baton 6700	111 10%	10%
Battle MA f 2100	222% 21%	21%
Beau CA 51600	53 58	58 +8
Becker B f 500	84 48	48
Belkin Inc f 1200	112% 12%	12%
Bell 194 p 2700	226% 26%	26%
BCE		
138864 540%	40%	40%
BCE 2.05 p 200	440% 40%	40%
BCE 2.70 p 5400	440% 40%	40%
Belmont 0 40900	345 330	330 -5
Belmont w 100	260 260	260
Bentall 1 p 1000	226% 26%	26%
Billrite Ngt 100	88% 8%	8%
Billrite w 1000	100 100	100
Biotech 950	380 370	370 -5
Bl Hawk 0 4500	75 72	72 -3
Blackdon 0 7800	111% 11%	11%
Blackwood 400	88% 8%	8%
Bombdr A 1909	220% 19%	19%
Bombdr B 20890	220% 19%	19%
Bombdr 1 p 300	226% 26%	26%
Bombdr B w20500	19%	19%
Bonar w 1100	113% 13%	13%
Bonaw 23443	117% 17%	17%
Bov Vally 4 358	117% 17%	17%
Bov V 2025 700	336% 36%	36%
Bov Vally 205	127% 24%	24%
Bov Vally w 379	130 130	130
Bov V R 15565	125 115	115 -5
Bov VR p 200	86% 6%	6%
Bowtex 0 1870	85% 5%	5%
Bowtex w 1085	85 65	65 -20
Brcknrd 1 p 22280	65 65	65
Bralorne 1000	135 135	135
Bralor 8 75 700	86% 6%	6%
Bramalea 1175	224% 23%	23%
Brampton A 4000	101% 10%	10%
Brscade p 510	440% 40%	40%
Brscade A 13094	334% 34%	34%
Brscan 1981	300 226%	26%
Brscan F p 2800	225% 25%	25%
Brkwater 0 29000	87% 7%	7%
Brenda M 200	89 9	9
Brk Hrw 0 1000	135 135	135
Bright A 400	224% 24%	24%
BrCP 26643	119% 18%	18%
BC Res 22377	104 101	101 -1
BC Res p 4700	221% 21%	21%
BC Phone 57304	228% 28%	28%
BCPh 4% p 200	54 54	54
BCPh 4% p 100	58% 5%	5%

BCPh 5% p 100	87% 7%	7%
BCPh 6% p 600	82% 22%	22%
BCPh 7.04 p 200	83% 23%	23%
BCPh 11.24 p 700	82% 29%	29%
British G r see below		
Brit Air r see below		
Broulan 2500	181 180	180 -5
Brunco 8846	119% 19%	19%
Brunswk 3100	112% 12%	12%
Budd Can 1400	83% 39	39
CAE 38605	112 11%	11%
CB Pak 1700	222 21%	21%
CB Pak w 9790	114 14%	14%
CCL A 1700	50% 14%	14%
CCL B f 9790	114 13%	13%
CCL C f 43500	222% 22%	22%
CFCE f 5500	117 16%	17%
CFS Ref u 1000	420 420	420 +5
CIL 150	228 28	28
CME A 0 13834	46 46	46 +1
CNA A f 1400	88% 8%	8%
Cablesr A 7200	116% 16%	16%
Cablesr B 1200	116% 16%	16%
Cable 28680	89 8%	8%
Cad Frv 2200	333% 33	33%
Cad Frv A 4400	110 9%	9%
Cad Frv 2 2175	111% 11%	11%
Calgary 1 4000	226% 26%	26%
Cambior 27000	117% 17%	17%
Cambior w 4005	88% 7%	7%
Cambridge 13300	226% 26%	26%
Camb 1 2712	32% 32	32%
Camco Inc 4450	222% 22%	22%
Camp RL 2725	230% 29%	29%
Camp Res 322	170 170	170 -5
Camp R 20000	11 11	11
Camp Soup 5894	119% 19%	19%
Campeau f 15000	224% 23%	23%
Campeau B 100	222% 22%	22%
Campeau D 1300	222% 22%	22%
Cm D w 10000	28 25	25 -5
Camreco 0 13350	53 53	53 +4
Canerw 1000	24 24	24
CCem ex p 2569	115% 15%	15%
CCDC 28680	89 8%	8%
CCDC pr B 143	104% 10%	10%
CCDC 1980 1202	151% 15%	15%
CCDC 1983 400	225% 25%	25%
Can Mat 1100	221% 21%	21%
C Nor West 4700	381% 16%	16%
C Nor West w 4000	110 110	110
C Packers 5095	116% 16%	16%
CS Pete f 300	55% 5%	5%
Can Trust 300	57 57	57
C Traco 0 1650	221% 21%	21%
C Traco G 2600	224% 23%	23%
C Tung 100	85 5	5
Canadex 0 2600	145 140	140 -5
C Arrow 3000	58 58	58
C Energy 1700	370 365	365 -5
C Forms A f 2400	390 385	385 -5
CGE 10000	120 120	120 -1
Cdn Gysm 74166	224% 24%	24%
C Home 0 16330	116% 16%	16%
C Hydro pr 600	116 16	16
CI Bk Com 89327	223% 22%	22%
CIBC 2 p 600	226% 26%	26%
CIBC 3 p 400	229% 29%	29%
CIBC w A 1000	111% 11%	11%
Cbc w B 16800	475 460	460 -15
Cdn Jorex 8019	155 155	155
C Manoir 1400	470 470	470 +5
C Manoir f 2600	405 405	405
C Manoir w 1000	42 40	40 -10
C Marconi 19000	220% 19%	19%
C Sugar 2800	17 17	17
C Nth Star 5120	205 205	205
C Oental 5123	228% 28%	28%
CP Ltd 49892	223% 23%	23%
Cdn Roy 833	37% 7%	7%
Cancom 0 900	115% 15%	15%
C Spooner 2667	42 42	42
Cdn Tire 632	447 46%	46%
CTire A f 60576	114 13%	14%
CUtl A f 20078	119% 19%	19%
C Utal B 2270	119% 19%	19%
C Utal 2nd G 1800	226% 26%	26%
C Utal 2nd H 600	222% 22%	22%
C Utal 2nd K 300	225% 25%	25%
C Utal 2nd L 1000	226 26	26
C Utal A w 1737	475 470	470 +10
C Utal B w 7150	475 465	465 -10
Cdn Wstr 835	10 400	400 +10
C Worldwid 873	190 190	190
C World A p 300	115% 15%	15%
C World B p 423	88% 8%	8%
C World P p 500	114% 14%	14%
Cnamax 0 15331	87% 7%	7%
Canam A f 2000	113% 13%	13%
Cancon 1000	290 290	290
Canbra 500	110 10	10
CanCapl 1210	480 475	475
Canfor 100775	227% 26%	27%
Canfor pr 2100	222% 21%	21%
Canhorn 0 6057	25% 24%	24%
Canon A 6700	230 18%	18%
Canon B f 2150	14 14	14
Canrn A w 15500	275 225	225 -50
Canterra 3775	86% 6%	6%
Carra 3000	89% 9%	9%
Carra A f 2100	89% 9%	9%
Carena 64800	33 34	34 +1
Carl OK 44970	114% 14%	14%
Carl B p 230	111% 11%	11%
Carlyle 0 6060	14 14	14 +3
Carma A 47880	14 13	13 -1
Carolian 0 1300	31% 31%	31%
Carplex 0 5500	88% 8%	8%
Cascades 1173	141% 14%	14%
Cassiar 22300	185 180	180 -5
Casat 212800	60 57	57 -3
Celanece 1528	117% 17%	17%
Celanes I p 100	225% 25%	25%
Centrl Cap 50006	221% 21%	21%
Cnt Cap Af 7800	220% 20%	20%
Cnt Cup A f 3000	87 6%	6%
Centrl Tr 2800	222% 22%	22%
Centrl Tr p 400	226% 26%	26%
Chancelor 0 2500	32 32	32 +1
Charan 950	8 8	8
Chateau A f 700	89% 9%	9%
Chauven A 0 9903	5 490	495
Chieftan 1450	111% 10%	10%
Chieftan w 3000	111% 11%	11%
Chrysler 1132	66% 6%	6%
CHUM 230	117% 17%	17%
CHUM B f 2515	115% 15%	15%
Cineplex 102161	118% 18%	

# Toronto

Nucor	2168	11	11	11
Nucor	26200	260	255	260
Numac	44340	119%	10%	10%
OE Inc	200	11	11	11
Oakwood	1200	325	325	325
Oakwood A	600	120	120	120
Oakwood B	1900	15%	5%	5%
Oakwood D	3600	11	11	11
Oceania B	2750	435	430	430
Oil Patch	1000	25	25	25
Omega Hyd	1996	15%	5%	5%
Omnibus	14100	400	385	400
ONP	7700	115	114	114
Onyx Pete	2000	279	277	277
Opimian	100	405	405	405
Orbit	7034	62	62	62
Orca	14000	35	35	35
Orfino	24200	48	46	46
Osaka	100	115	115	115
Osaka Chap	see below			
P 234100	119%	18%	19%	19%
Osisko	20000	30	29	29

PCL Indust	20100	111%	10%	10%
Pac Aqua	44500	170	170	170
Pacar A	200	100	100	100
Pac Nat A	2500	285	285	285
Pac NHA	2060	127%	21%	22
Pac Nth	630	119%	19%	19%
Pac Tric	13800	250	244	249
Pac				
AirN 253033	122%	22%	22%	22%
PWatrN A	2800	126%	26%	26%
Paed Fin	800	112%	12%	12%
Pagcorp A	1122	15%	5%	5%
Pagurin A	61726	114%	14%	14%
Pagurin W	16600	17%	7%	7%
Paloma P	100	315	315	315
Pamour	1000	112%	12%	12%
PanCan P	4100	131%	31%	31%
Panforma	3800	15%	5%	5%
Parkeid	21960	111%	11%	11%
Parland	1300	110%	10%	10%
Parquet	5000	39	39	39
Pathfindr	3000	163	163	163
Pathfin A	3600	11	11	11
Pe Ben O	2300	95	95	95
Peerless	3300	9%	9%	9%
Pega Cap	14600	70	70	70
Pegasus	9560	117	116	117
Pegasus W	18000	125	121	125
Pembra A	10500	111%	11%	11%
Penn Wat	5650	86	86	86
Pennant	21600	30	29	29
Pennington	2900	125%	25%	25%
Petrol	300	111%	11%	11%
Petromex	50000	280	300	300
Petro Sun	300	212	212	212
Petro Sun P	500	230	230	230
Petrochem	500	24	24	24
Phillips Ch	500	116%	16%	16%
Phonix Oil	2000	16%	6%	6%
Photo Eng	100	131%	31%	31%
Pine Point	7565	39	39	39
Pioneer M	15667	15%	5%	5%
Pipacore	1000	139	130	133
Placer	3594	136%	36%	36%
Placer 88	18150	9%	9%	9%
Plexus	1750	330	330	330
Poco Pete	6517	113%	13%	13%
Potash Co	900	17%	7%	7%
Power Corp	26400	120	118	119
Pwr C 1p	200	150%	50%	50%
Pwr Ex	6000	135	130	130
Pwr Ex W	8000	48	46	46
Power Fin	18150	24	23%	24
Praxis Tec	33770	11%	11%	11%
Precamb	289	240	240	240
Premdor F	1300	115%	15%	15%
Principi A	3000	225	220	220
Privatn	see below			
Pronto E	23000	260	270	270
Proving	2604	20%	20%	20%
Pure Gld	67960	105	107	107
Que Strng	600	425	425	425
Que Tel	1700	114%	14%	14%
Quebecor				
310100	116%	16%	16%	16%
Quebec B	200	116%	16%	16%
Quebec R	3000	126%	26%	26%
Quebec S	4000	144	144	144
Quebec T	4000	165	165	165
Quebec U	2200	226	226	226
RV Fin F	see below			
RV Fin P	3000	113%	13%	13%
RV II	3000	126%	26%	26%
RV III	4809	18%	8%	8%
Rchmch p	450	226%	26%	26%
Ranger	61700	16%	6%	6%
Ranger p	see below			
Rayrock F	2600	18	7%	7%
Redmar	2300	65	64	65
Redpath	20770	14%	14%	14%
Reds I Sp	1377	127%	27%	27%
Reff Inc	2600	112%	12%	12%
Regional	1300	200	200	200
Reitman A	46000	3	2%	2%
Reitman B	4000	128	128	128
Remisanc	12272	115%	15%	15%
Repap F	20500	117%	17%	17%
Res Captl	1000	111%	11%	11%
Res Captl W	7600	445	440	440
Revsch A	1300	114%	14%	14%
Revsch P	383	350	350	350
Revsch R	1767	296	285	285
Rio Algom	7612	120%	20%	20%
Rio 85	230	15%	5%	5%
Rio Alto	1000	77	77	77
Roddy F	21200	117%	17%	17%
Rogers A	200	120%	20%	20%
Rogers B	1800	119%	19%	19%
Rogers P	11200	122	122	122
Rolland A	300	118%	18%	18%
Roman	1200	112%	12%	12%
Rothman	2900	152	152	152
Rothm 2p	1300	115%	15%	15%
Royal Bank	41000	26	25	25
Royal Bnk	53793	337%	37%	37%
Ry Bk 1.88	1315	243%	24%	24%
Ry Bk 2.75	14225	333%	33%	33%
Ry Bk 1.45	15665	118%	18%	18%
Ry Bk W	420	420	420	420
Ry Gld O	14000	135	135	135
RyTreo A	13537	132%	32%	32%
RyTreo C	1500	127%	27%	27%
RyTreo G	7940	124%	24%	24%
RyTreo J	500	124%	24%	24%
RyTreo M	2840	124%	24%	24%
RyTreo D	see below			
RyTreo W	300	121%	21%	21%
Royce	44609	450	445	445
Royex p	7900	17%	7%	7%
Royex W	8200	280	275	280
SM Photo	5000	180	175	175
SM Phot u	5000	75	75	75
SDC Syd	3800	210	200	210
SHL System	2968	129%	29	29
SNC A F	1400	115%	15%	15%
SNC B	4925	119%	19%	19%
SR Telecom	2000	170%	7%	7%
St Andrew	200	480	480	480
St Clair A	4000	16%	6%	6%
St Clair B	17083	23%	23	23
Samuel M T	500	115	115	115
Samul MT W	2000	15	5	5
Sarka M O	3000	28	28	28
Saskoil	15700	17%	6%	6%
Saskoil A	8520	19%	9%	9%
Saskoil T	500	265	265	265
Saynor Var	100	290	290	290
Scarboro	10000	12	12	12
Scaprio R	700	375	375	375
Scaprio B	650	16%	6%	6%
Scintilor	1000	42	42	42
SchTrer	6100	110%	10%	10%
Scott Paper	2070	118	117%	117%
Scot York	2100	15%	5%	5%
Scotts				

# Montréal

Albi Pree	750	137%	37%	37%
Albi Pree	4650	111%	11%	11%
ACDS	9100	290	290	290
ACSI	2850	455	440	450
ADS	11300	495	445	495
Agnico E	2225	129	128	128
Agmex	12400	175	170	170
Alta energ	1305	117	117	117
AltaEn1114	400	133	132%	32%
Alta N Gs	900	114%	14%	14%
Alcan Alu	2025	149%	49%	49%
Algo	16150	10%	8%	8%
Algo 2	238	110%	10%	10%
Algo 3	1200	113%	13%	13%
Alim CT	8600	390	340	370
Alm CTW	6600	105	100	100
Alum 2.312	400	126%	26%	26%
Alum C 84	500	124%	24%	24%
Alum E	500	125%	25%	25%
Alum F	500	126%	26%	26%
Alum G	500	127%	27%	27%
Alum H	500	128%	28%	28%
Alum I	500	129%	29%	29%
Alum J	500	130%	30%	30%
Alum K	500	131%	31%	31%
Alum L	500	132%	32%	32%
Alum M	500	133%	33%	33%
Alum N	500	134%	34%	34%
Alum O	500	135%	35%	35%
Alum P	500	136%	36%	36%
Alum Q	500	137%	37%	37%
Alum R	500	138%	38%	38%
Alum S	500	139%	39%	39%
Alum T	500	140%	40%	40%
Alum U	500	141%	41%	41%
Alum V	500	142%	42%	42%
Alum W	500	143%	43%	43%
Alum X	500	144%	44%	44%
Alum Y	500	145%	45%	45%
Alum Z	500	146%	46%	46%
Alum AA	500	147%	47%	47%
Alum AB	500	148%	48%	48%
Alum AC	500	149%	49%	49%
Alum AD	500	150%	50%	50%
Alum AE	500	151%	51%	51%
Alum AF	500	152%	52%	52%
Alum AG	500	153%	53%	53%
Alum AH	500	154%	54%	54%
Alum AI	500	155%	55%	55%
Alum AJ	500	156%	56%	56%
Alum AK	500	157%	57%	57%
Alum AL	500	158%	58%	58%
Alum AM	500	159%	59%	59%
Alum AN	500	160%	60%	60%
Alum AO	500	161%	61%	61%
Alum AP	500	162%	62%	62%
Alum AQ	500	163%	63%	63%
Alum AR	500	164%	64%	64%
Alum AS	500	165%	65%	65%
Alum AT	500	166%	66%	66%
Alum AU	500	167%	67%	67%
Alum AV	500	168%	68%	68%
Alum AW	500	169%	69%	69%
Alum AX	500	170%	70%	70%
Alum AY	500	171%	71%	71%
Alum AZ	500	172%	72%	72%
Alum BA	500	173%	73%	73%
Alum BB	500	174%	74%	74%
Alum BC	500	175%	75%	75%
Alum BD	500	176%	76%	76%
Alum BE	500	177%	77%	77%
Alum BF	500	178%	78%	78%
Alum BG	500	179%	79%	79%
Alum BH	500	180%	80%	80%
Alum BI	500	181%	81%	81%
Alum BJ	500	182%	82%	82%
Alum BK	500	183%	83%	83%
Alum BL	500	184%	84%	84%
Alum BM	500	185%	85%	85%
Alum BN	500	186%	86%	86%
Alum BO	500	187%	87%	87%
Alum BP	500	188%	88%	88%
Alum BQ	500	189%	89%	89%
Alum BR	500	190%	90%	90%
Alum BS	500	191%	91%	91%
Alum BT	500	192%	92%	92%
Alum BU	500	193%	93%	93%
Alum BV	500	194%	94%	94%
Alum BW	500	195%	95%	95%
Alum BX	500	196%	96%	96%
Alum BY	500	197%	97%	97%
Alum BZ	500	198%	98%	98%
Alum CA	500	199%	99%	99%
Alum CB	500	200%	100%	100%

Chateau	1300	9%	9%	9%
Chrysler	500	163%	63%	63%
Circl Crf	3000	17%	7%	7%
CML PR	1409	115%	15%	15%
Cinram	290	122%	22%	22%
Cogeco	3600	18%	8%	8%
Cominco	3595	116%	16%	16%
Comd a	3990	17%	7%	7%
Comcon	2670	115%	15%	15%
Cmp Inv	7150	315	300	315
Comtel	39700	235	220	220
Comterm	25650	100	83	83
C Corp	8525	134%	34%	34%
Consolid	3100	115%	15%	15%
C Distb A	2500	15%	5	5
CDistb B	5400	480	465	465
Cons Gas	200	126%	26%	26%
CPCL A	6015	153%	53%	53%
CPCL B	1550	15%	5%	5%

# Hausse d'impôt

OTTAWA (PC) — Des milliers de travailleurs et travailleuses canadiennes qui luttent désespérément pour joindre les deux bouts avec un salaire les plaçant au seuil de la pauvreté, sont assaillis pour la première fois depuis longtemps par des hausses d'impôt substantielles.

Selon le Conseil national du bien-être, ces augmentations sont le résultat des changements présentés dans le budget de 1985 du ministre des Finances, M. Michael Wilson, mais ce n'est que dans le formulaire de déclaration d'impôt de 1986 que ces changements se concrétisent.

Le rapport du Conseil précise que "plusieurs personnes à faible revenu se rendent compte que pour la première fois ils doivent de l'argent au fisc. D'autres qui devaient payer un léger montant se retrouvent avec un déboursé surprenant."

Le Conseil du bien-être, qui agit comme conseiller auprès du ministre de la Santé et du Bien-être, Jack Epp, estime que presque tous les travailleurs dont le revenu se situe sous le seuil de la pauvreté est atteint.

Le changement le plus significatif pour ces travailleurs, selon le Conseil, est sans contredit la disparition de la réduction d'impôt de \$100 pour les célibataires et de \$200 pour les couples. Même si cette réduction d'impôt visait tous les travailleurs, c'est principalement ceux à faible revenu qui en bénéficiaient le plus.

En 1985, par exemple, les personnes dont le revenu ne dépassait pas \$1,440 après déductions et exemption ne payait aucun impôt fédéral. Selon le Conseil du bien-être un revenu imposable de \$1,440 correspond à un salaire brut de \$6,296 par année pour un célibataire. En 1986, maintenant que la réduction d'impôt a été enlevée, un travailleur est tenu de payer de l'impôt dès que son revenu imposable atteint \$10, soit l'équivalent d'un revenu brut de \$4,846 par année.

"En un mot, de dire le Conseil, le gouvernement vise de plus en plus sous le seuil de pauvreté pour récupérer des impôts." M. Ken Battle, président du Conseil, explique que les calculs démontrent que les salariés vivant au niveau ou sous le seuil de la pauvreté sont de plus en plus touchés d'année en année, en termes de pourcentages.

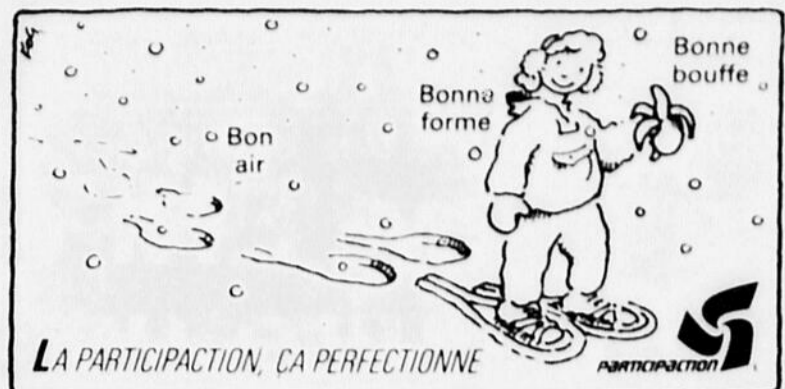
En 1986, le seuil de la pauvreté pour une personne célibataire d'une grande ville s'établissait à \$10,653. Ces personnes, selon le Conseil, ont vu leur impôt fédéral passer de \$657 en 1985 à \$807 en 1986. La même situation prévaut chez les familles de quatre personnes vivant dans une grande ville pour qui le seuil de la pauvreté atteignait \$21,665. Dans le cas où cette famille bénéficie de deux revenus, son impôt fédéral est passée de \$1,290 en 1985 à \$1,596 en 1986.

## Tableau comparatif des taux d'intérêt

Institutions	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire		Prêt personnel
	30-59	1 an	3 ans	5 ans	1 an	5 ans	1 à 5 ans
B. Commerce	5.75	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	10.75
B. Continentale	5.75	7.25	8.50	8.75	NIL	NIL	NIL
B. Epargne	5.75	7.25	8.75	9.00	9.25	10.50	10.75
B. Montréal	5.75	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	11.00
B. Nationale	5.75	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	10.25
B. N-Ecosse	5.75	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	10.25
B. Royale	5.75	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	9.75
B. Toronto-D	5.75	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	10.50
Caisse Populaire	6.00	7.25	8.50	8.75	9.25	10.50	11.25
C. Comm. italien	6.25	NIL	NIL	NIL	9.25	10.50	12.00
Crédit Foncier	5.75	7.50	8.75	9.00	NIL	NIL	NIL
Entraide Econo.	6.00	7.50	8.75	9.00	9.50	11.00	11.00
Fiduciaires	6.00	7.75	8.75	9.00	9.25	10.50	NIL
Fid. Can. Ital.	6.25	7.50	8.50	9.00	9.75	NIL	12.00
Fid. Morguard	6.25	7.50	8.75	9.00	NIL	NIL	NIL
Fid Permanent	5.75	7.50	8.75	9.00	9.25	10.50	11.75
Fid. Prêt Rev.	6.50	7.75	8.87	9.00	9.25	10.50	NIL
Fid. Québec	5.75	7.75	8.75	9.00	9.25	10.50	NIL
Soc. Nat Fid	6.00	7.87	8.87	9.13	9.25	10.50	NIL
Trust Central	5.75	7.50	8.75	9.00	NIL	NIL	NIL
T. Eaton Bay	6.75	8.00	9.00	9.25	NIL	NIL	NIL
T. Financial	6.50	8.00	8.63	9.00	NIL	NIL	NIL
T. First City	6.25	7.75	8.75	9.25	NIL	NIL	NIL
Trust Général	5.75	7.50	8.75	9.00	9.25	10.50	NIL
Guardian Trust	6.50	7.75	8.87	9.13	9.25	10.50	NIL
Guaranty Trust	5.75	8.00	8.75	9.00	9.25	10.50	9.75
Montréal Trust	5.75	7.50	8.75	9.00	9.25	10.50	NIL
Morgan Trust	NIL	7.87	8.63	8.87	NIL	NIL	NIL
Trust National	5.75	7.50	8.75	9.00	9.25	10.50	NIL
Trust Royal	5.75	7.50	8.75	9.00	9.25	10.25	9.50

Compilés par la maison Sogacar Inc.

Prêt hypothécaire: assurance-vie non incluse.  
Prêt personnel: taux minimum.  
Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.  
Les taux fournis étaient en vigueur le 16 février. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.



## LE REÉR À 2000%

Votre REÉR est un placement à long terme... qui exige un rendement élevé à long terme.

Et c'est ce que vous offre un REÉR de l'Industrial Growth Fund le meilleur rendement passé à long terme du Canada.

Car c'est un fait: nous ne connaissons pas d'autre placement en REÉR qui puisse se vanter de tels résultats: sur 19 ans, la croissance totale de l'Industrial Growth a presque atteint 2 000 %.

Ce qui veut dire qu'une somme de 10 000 \$ placée en 1967 atteint aujourd'hui 209 364 \$.

Soit un taux moyen annuel de rendement composé de 17,4% sur près de vingt ans — grâce à la philosophie prudente, orientée vers la croissance, adoptée par Mackenzie Financial Corporation pour la gestion.

Si vous recherchez le meilleur REÉR, pourquoi donc chercher ailleurs?

Pour recevoir notre ensemble de documentation, avec notamment certaines comparaisons à d'autres placements, renvoyez le coupon ci-dessous, ou appelez-nous.

## Industrial Growth Fund



Nous regardons des deux côtés pour la gestion de votre REÉR.

□ Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur un REÉR de l'Industrial Growth Fund et sur sa croissance de 2 000 %.

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROV \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

(Affaires) \_\_\_\_\_ (Domicile) \_\_\_\_\_  
\*Tous les chiffres sont au 1<sup>er</sup> décembre 1986, dividendes réinvestis. Croissance totale sur 19 ans: 1993%. Rendement sur un an: 8,05%. Les offres ne sont faites que par prospectus.

Les investissements Sogacar

3467, Radin JONQUIERE G7X 1C8 418-542-7493  
Montréal 514 875-5755  
Rive-Sud 514 672-6950  
Québec 418 681-0261  
Sherbrooke 819 564-0388

Aussi Chicoutimi — Hull

**SANTEL**

OTTAWA MONTREAL

TORONTO PETERBOROUGH

VILLE DE QUEBEC TROIS-RIVIERES

CHICOUTIMI CALGARY

VANCOUVER VICTORIA

La plus importante compagnie privée de téléphone au Canada possède la réponse à tous vos besoins d'affaires

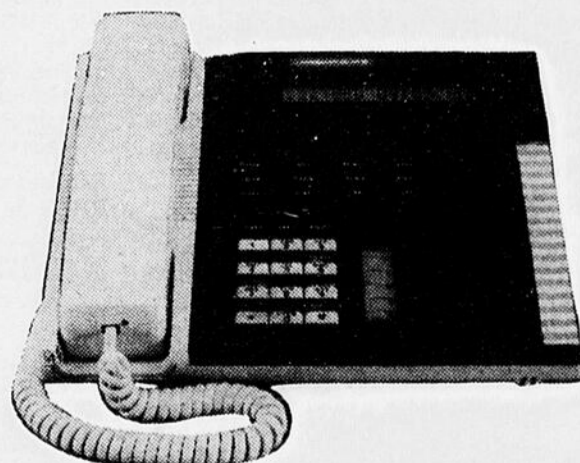
## OMEGA 616 de SANTEL

LA FAMILLE OMEGA, AU SERVICE DE 60 MILLIONS DE PERSONNES, DANS 70 PAYS, DEPUIS PLUS DE 50 ANS POUR PETITES, MOYENNES OU GRANDES ENTREPRISES

- Composition abrégée de 100 numéros par poste
- Composition main-libre
- Appel conférence
- Système de recherche de personnes par Intercom
- Musique en attente
- Restriction d'interurbain programmable sur chaque appareil

Essai GRATUIT de 30 jours.

Subject à l'approbation du crédit.



à Ottawa, tél.: 1-613-596-0120  
à Québec, tél.: 1-418-687-4313  
à Montréal, tél.: 1-514-738-8002  
à Trois-Rivières, tél.: 1-819-375-4110

Jonquiere (418) 548-8207

COUPON-BONI D'UNE VALEUR DE 200\$ LORS DE L'ACHAT DU SYSTEME SANTEL

Communications Santel (Québec) Inc.  
2370, rue Bauman, Jonquière, Qué., G7S 4S4

Nom ..... Titre .....  
Compagnie .....  
Genre d'affaires .....  
Adresse .....  
Ville ..... Code postal ..... Tél. ....

\*Limite 1 coupon par système

Dans le domaine des engrais

# La firme ENI d'Italie songe à construire une usine à Montréal

par Stéphane Bégin

ROME (SB) — La compagnie de pétrochimie ENI de l'Italie examine présentement la possibilité d'investir quelques centaines de millions de dollars dans la construction d'une usine à Montréal.

L'ambassadeur du Canada à Rome, Claude Charland, a confirmé cette probabilité lors

d'une interview de son bureau de la capitale italienne.

En effet, il semble que la compagnie Ente Nazionale Idrocarburi (ENI) soit intéressée à s'implanter dans le domaine des engrais prochainement au Canada.

«Il s'agirait d'un investissement intéressant. Le projet de Montréal touche à la pétro-

chimie, un domaine fort pour l'Italie, surtout que les investisseurs sont en mesure maintenant d'investir au Canada», résume Claude Charland.

Ente, l'un des premiers groupes de la pétrochimie de l'Italie, souhaite ainsi faire sa place dans le domaine des engrais au Québec. «Ce n'est pas complètement décidé. Il reste seulement à savoir s'il existe, au Canada et aux États-Unis, un marché pour les engrais.

Pour l'instant le projet est à l'état des études de faisabilité», de préciser Bertin Côté, conseiller en affaire commerciale de l'ambassade du Canada en Italie.

### Peu de précisions

Les responsables de l'ambassade canadienne n'ont pas voulu donner trop de précision sur le sujet, ne voulant pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, surtout

que ENI pourrait chercher un partenaire canadien pour la concrétisation du projet.

Malgré tout, l'espoir est bien présent, surtout que l'étude de faisabilité de ENI fait suite à une visite, en Italie, du ministre de l'Énergie du Québec, John Ciaccia. Et si cette étude est positive, Claude Charland n'écarte évidemment pas la possibilité que de part et d'autres, on aille de l'avant dans ce dossier.

## Opposition aux centres bancaires

OTTAWA (PC) — Le comité des finances des Communes s'opposera au projet gouvernemental de centres bancaires internationaux à Montréal et à Vancouver.

«Je n'aime pas présumer d'un rapport de comité mais, selon moi, la plupart des députés (membres) sont contre le projet», a reconnu hier le président du comité des finances qui vient de terminer ses audiences dans ce dossier, le tory torontois, Don Blenkarn.

Ce conservateur, comme les porte-parole libéraux et néo-démocrates dans ce dossier, affirme «ne pas avoir vu une once de preuve» dans les témoignages des différents spécialistes entendus démontrant que le pays retirerait des bénéfices de l'opération.

Bien qu'il n'ait pas de droit de veto sur la motion de voies et moyens déposée par Ottawa à la fin de janvier, pour démarrer le projet, le rapport, émanant d'un comité où les tories sont majoritaires, risque de mettre Ottawa dans l'embarras. Il est inhabituel qu'un gouvernement voit un de ses projets désavoué par un comité où ses députés forment la majorité.

M. Blenkarn toutefois refuse de spéculer sur la possibilité que des élus tories aillent jusqu'à voter contre un éventuel projet de loi désignant Montréal et Vancouver comme zones exemptes de taxes sur les prêts et dépôts bancaires de non-Canadiens en devises étrangères. «Le bill n'est pas même déposé»,

rappelle M. Blenkarn. «On verra à ce moment-là».

«N'importe qui comprenant un peu le système bancaire ne peut qu'être contre ce projet», de poursuivre M. Blenkarn, faisant écho à des propos identiques tenus par la libérale de Toronto, Mme Aileen Nicholson, et le néo-démocrate d'Ottawa, M. Michael Cassidy. Selon M. Blenkarn, sans créer d'emplois, le projet ouvre la porte sur une série d'échappatoires fiscales qui risquent de coûter des millions de dollars au trésor public.

Mais surtout, s'empresse-t-il d'ajouter, il ne faut pas voir ce désaccord comme le fruit d'une rivalité Toronto-Montréal. La Ville-Reine n'a rien à craindre de voir Montréal faire son nid sur le marché international.

«Bien franchement, Toronto pourrait se permettre de perdre des emplois. Encore samedi, la section du Toronto Star sur les offres d'emplois comptait 31 pages. Depuis des semaines d'importantes banques publient des annonces pour chercher du personnel», lance-t-il.



### Cain, Lamarre, Larouche, Wells

Avocats

Michael H. Cain, C.R.	François Lamarre	Claude Larouche
Paul Casgrain	Guy Wells, C.R.I.	Raynald Brassard
Carl Lachance *	Pierre Simard	Robert Monette
François G. Tremblay	Jean Dauphinais, M. Fisc.	Jacques Babin
André Tremblay	Rita Vaillancourt	Richard Bergeron
François Bouchard	France Bergeron	Diane Girard
Chantal Lavallec	Jeanne Simard	

\*Agent de marque de commerce

110, rue Racine est, Bureau 100, Chicoutimi, Québec, G7H 6J6  
Telephone: (418) 545-4580

Un REÉR de la Banque Lloyds:  
un placement opportun  
dans votre meilleur intérêt!

9%\*

\*Établi en fonction du Régime à taux d'intérêt fixe, non remboursable, dont l'intérêt est payé annuellement. Versement minimal de 500\$. LE TAUX PEUT ÊTRE MODIFIÉ SANS PRÉAVIS.

De meilleurs taux, une plus grande commodité et une plus grande souplesse: voilà ce que vous apporte un REÉR de la Banque Lloyds.

Aucuns frais. Aucune surprise désagréable. Et en agissant dès maintenant, vous pouvez être assuré qu'aucune autre grande banque\*\* ne peut vous offrir un meilleur taux d'intérêt. *Nous le garantissons!*

**REÉR à taux variable.** Offre une souplesse maximale. Votre argent porte intérêt au taux quotidien en vigueur. Un versement de seulement 25\$ suffit pour l'établir! Les cotisations de 500\$ ou plus sont transférables en tout temps dans un régime à taux fixe.

**Régime à taux fixe, remboursable.** Procure un taux d'intérêt plus élevé garanti et fixe pour une durée de 1 an à 5 ans. L'intérêt est systématiquement réinvesti. Versement minimal de 500\$, durée minimale de 1 an.

**Régime à taux fixe, non remboursable.** Offre tous les avantages du Régime à taux fixe, en plus de vous faire profiter des taux plus élevés, fondés

sur des paliers pour des dépôts plus importants. Une excellente occasion d'accroître vos revenus en regroupant vos régimes.

**Plus grande souplesse!** Vous pouvez transférer votre régime actuel à un REÉR de la Banque Lloyds sans perte d'avantages fiscaux. Vous pouvez verser des cotisations déductibles d'impôt en tout temps. Vous pouvez même choisir l'échéance qui vous convient pour tous les régimes à taux d'intérêt fixe.

**Garantie du "meilleur taux".** Chaque succursale de la Banque Lloyds offre notre garantie "meilleur taux" unique. C'est l'assurance que notre taux d'intérêt est concurrentiel par rapport au meilleur taux offert par n'importe quelle grande banque pour un régime et une durée comparables. *Sans exception.*

**Réalisez vos objectifs de retraite... Ouvrez un REÉR de la Banque Lloyds dès aujourd'hui!**

\*\*Les autres grandes banques sont les suivantes: Banque de Montréal, Banque Toronto-Dominion, Banque de Nouvelle-Écosse, Banque de Commerce Canadienne Impériale, Banque Royale, Banque Nationale.



Banque Lloyds  
du Canada

136, rue Racine est, Chicoutimi, Que. 543-0245

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

# Fournier quitte ses fonctions

MONTREAL (PC) — Ce qui devait arriver est arrivé lundi. Guy Fournier a quitté ses fonctions de directeur des programmes à Télévision Quatre-Saisons.

Selon Paul Arsenault, vice-président de TQS, M. Fournier et le président Paul Chamberland sont arrivés à cette décision d'un commun accord.

MM. Fournier et Chamberland se sont parlé vendredi à l'heure du souper, l'affaire se réglant en une demi-heure. Puis M. Fournier a vidé son bureau samedi matin.

Le départ de M. Fournier sera comblé "d'ici quelques semaines et non quelques mois", a ajouté M. Arsenault. D'ici là, les directeurs André Picard (acquisitions) et René Gilbert (production maison) tiendront l'intérim.

"M. Chamberland a souligné la contribution de M. Fournier à l'évolution de Télévision Quatre-Saisons et s'est réjoui de ce que les par-

ties se quittent en excellents termes", lit-on dans un communiqué de TQS. On n'exclut pas une collaboration future de M. Fournier, à titre de conseiller.

Au téléphone, M. Chamberland n'a rien voulu ajouter à ce communiqué: "Si vous me posez des questions supplémentaires, je n'y répondrai pas."

Guy Fournier s'était joint à l'équipe du projet TQS qui, à l'hiver de 1985, brigait la licence fédérale pour une nouvelle télévision française. Le groupe de MM. Jean Pouliot (propriétaire de CFCF Inc. et de la filiale TQS), Chamberland et Fournier a décroché la licence du CRTC, en septembre 1985.

### Plusieurs départs

Dès les premières journées d'antenne, en septembre 1986, le vice-président Réal Barnabé était congédié par MM. Fournier et Chamberland.

Plus tard à l'automne, ce fut le tour d'une responsable des émissions de variétés, Madeleine Careau, puis du présentateur de nouvelles Stéphane Boisjoli.

Il y eut aussi les départs volontaires d'autres employés, de rang plus modeste. Fin octobre, Jean Rivard était désigné comme le nouveau responsable de la salle des nouvelles.

Le 23 novembre, avec le gala Métrostar, TQS et la chaîne d'épicerie Métro-Richelieu soulevaient une controverse avec un mode de scrutin permettant au public de voter plusieurs fois pour les mêmes artistes.

Lors de l'entrée en ondes, CFCF détenait 66 pour cent de TQS, M. Fournier étant l'un des actionnaires minoritaires.

Le 17 décembre dernier, CFCF reprenait les participations minoritaires (dont celle de M. Fournier) dans TQS en échange d'actions de la mai-

son mère. Adrien Pouliot, de CFCF Inc, a indiqué que le rachat de la totalité de TQS pouvait représenter des avantages de nature fiscale.

### Quatre p. c. et risque

D'après le dernier sondage d'écoute de la télévision, à la mi-décembre, la chaîne rejoignait quatre pour cent des gens regardant la télévision, dans la région métropolitaine.

Cette part d'auditoire valait autant pour la tranche 19 h-23 h (grande écoute) que pour l'ensemble de la grille horaire. Au sondage "pré-automne", en octobre, TQS obtenait un peu mieux avec cinq pour cent.

Au dernier sondage, la part était meilleure entre 16 h et 18 h, avec sept pour cent, grâce au jeu questionnaire quotidien Action Réaction, l'émission la plus regardée à TQS.

Piochant dans ce filon intéressant, la direction des pro-



— Guy Fournier vient résigner ses fonctions de directeur des programmes à Quatre-Saisons.

grammes ajoutera une autre émission du genre, Double jeu, qui prendra l'horaire en mars, à 19 h 30.

## Météo



Min.: -21  
Max.: -10

**Situation générale:** la situation météorologique évoluera très lentement sur la province. L'air froid et passablement sec persistera donc. Mais, sur les régions du Bas-du-fleuve, une dépression venant des côtes du Labrador amènera des nuages et possiblement des averses de neige.

Les températures demeureront sous les normales saisonnières.

**Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé. Min.: près de -25. Max.: -12 à -14. Mercredi: peu de changement.

**Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides:** généralement ensoleillé. Min.:

-22 à -24. Max.: -8 à -10. Mercredi: peu de changement.

**Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Estrie:** ensoleillé. Vent modérés par moments. Min.: -22 à -24. Max.: près de -10. Mercredi: peu de changement.

**Québec, Beauce:** ensoleillé. Vents modérés. Min.: -18 à -20. Max.: -10 à -12. Mercredi: peu de changement.

**Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup:** généralement ensoleillé. Vents modérés. Min.: -18 à -21. Max.: -10 à -12. Mercredi: peu de changement.

**Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon:** ciel variable avec averses de neige dispersées. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h causant de la poudrière par endroits. Min.: -12 à -15. Max.: -5 à -8. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: peu de changement.

**Baie-Comeau, Sept-Iles:** ciel variable avec quelques flocons de neige. Vents du

### Au sud

Acapulco 22	nuageux 30
Barbade	26 clair 29
Bermudes	18 beau 26
Brownsville	10 beau 30
Daytona Beach 22	21 averses 27
Honolulu	25 clair 31
Kingston	23 clair 25
La Havane	10 beau 20
Los Angeles	13 beau 15
Mexico	9 clair 23
Miami Beach 23	couvert 26
Myrtle Beach	1 pluie 8
Nassau	22 nuageux 24
Orlando	21 nuageux 25
Palm Springs	12 clair 25
Reno	-2 beau 10
San Juan	23 clair 30
Tampa	21 nuageux 28
Trinidad	25 nuageux 32
W. P. Beach 23	nuageux 26

nord-ouest de 30 à 50 km-h causant de la poudrière par endroits. Min.: -12 à -14. Max.: près de -6. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: peu de changement.

**Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Chevery, et Anticosti:** ciel variable avec un peu de neige. Vents du nord-ouest de 30 à 60 km-h

### Marées

**CHICOUTIMI —** La marée sera basse à 12h05 (0m6) et haute à 17h25 (4m6). Elle sera à nouveau basse à 00h25 (0m6).

**LA BAIE —** La marée sera basse à 10h55 (0m5) et haute à 17h15 (5m1). Elle sera à nouveau basse à 23h10 (0m5) et haute à 05h30 (5m1).

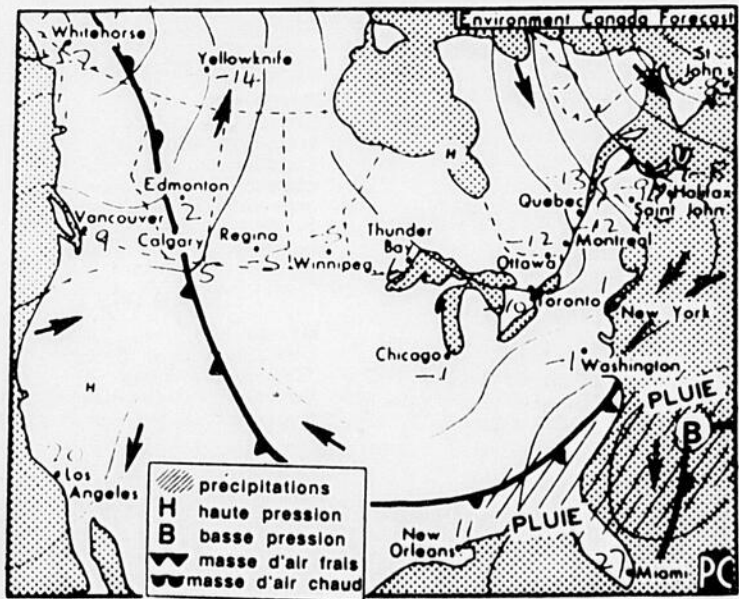
causant de la poudrière. Min.: -6 à -8. Max.: -2 à -4. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: quelques averses de neige.

**Secteur de Chevery et à l'est:** plutôt nuageux avec un peu de neige. Vents modérés causant parfois de la poudrière. Min.: -6 à -8. Max.: près de -3. Risque de précipitations: 60 p.c. Mercredi: quelques averses de neige.

Mardi 17 février



LEVER: 5h54  
COUCHER: 17h51



## « Des conseillers financiers professionnels pour un REER à votre mesure »

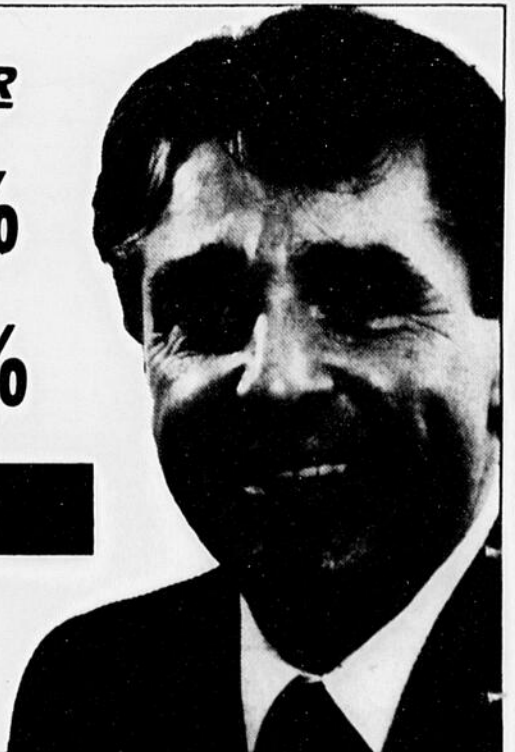
Nos conseillers financiers vous aideront à établir le REER qui répond le mieux à vos besoins et exigences pour une retraite en toute tranquillité, tout en réduisant vos impôts maintenant. Contactez-nous aujourd'hui même. 60 ans et + = + 1/4%

REER GARANTI  
**8 1/4%**  
17 mois  
**9 1/8%**  
36 mois

Taux majoré sur nouveaux dépôts et transferts

Institution inscrite à la Régie de l'assurance dépôts du Québec  
Membre de la Société d'assurance dépôts du Canada

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**  
1448, boulevard Talbot CHICOUTIMI 543-1221



# Argent aux Cris

FORT CHIPENYAN, Alberta (PC) — Les 1,200 Cris de la petite localité de Fort Chipenyman, située à 600 milles au nord-est d'Edmonton, se sont séparés dimanche la somme de \$3,5 millions. Ce montant constitue le premier bénéfice tangible découlant d'un des plus importants règlement compensatoire entre Ottawa et un groupe autochtone.

L'entente entre le gouvernement et les Cris leur accorde \$26,6 millions en retour de leurs droits sur 4,856 hectares de terre de leur réserve. Le traité prévoit de plus qu'ils conserveront leurs droits de chasse sur une surface de 1,2 million d'hectares du parc national Wood Buffalo.

Après les danses et chants traditionnels, la chef Rita Marten a remis aux membres de la réserve un paiement individuel de \$2,700. Le reste du règlement, soit \$23,1 millions, a été placé pour subvenir aux besoins économiques futurs

des Cris. La moitié de la population vit actuellement des prestations du bien-être social.

Depuis jeudi dernier, vendeurs de voitures et de même acabit ont envahi la réserve. Un d'eux dit avoir vendu six camionnettes dans la journée de vendredi et croit pouvoir en vendre autant avant de repartir. Malgré cela, plusieurs Cris ont préféré aller faire leurs emplettes à l'extérieur. Ainsi, lundi matin, le vol quotidien régulier qui relie Fort Chipenyman à Fort McMurray était complet.

Pour les Cris qui travaillent régulièrement, le versement de \$2,700 leur permettra de se payer du superflu. Par contre, ceux et celles qui bénéficient du bien-être social ont été avertis que la loi ne leur permettait pas de conserver cet argent en banque, risquant ainsi de perdre leurs prestations. Ils doivent alors le dépenser immédiatement.



## REPRESENTANT(E) COMMERCIAL(E)

Une compagnie sérieuse en affaires depuis 12 ans est à la recherche d'un(e) représentant(e).  
— Belle personnalité  
— Posséder voiture  
— Sec. V ou expérience équivalente  
— Français (anglais atout)  
Possibilité de \$25,000.00 et plus.  
Territoire Saguenay (clientèle déjà établie).

Envoyer Curriculum vitae:

**Le Quotidien**  
1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, Qc — G7H 5C1  
DEPT.: 3435



CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT D'ALMA  
NO: 160-11-000008-879

COUR SUPERIEURE  
(EN MATIERE DE FAILLITE)  
SURINTENDANT: 031355

## AVIS/CORRECTIF

Dans l'affaire de la faillite de:  
JOCELYNE BISSON (238-052-757),  
commerçante, faisant affaires seule sous les  
nom & raison sociale de «BOUTIQUE DEFI  
ENRG», vêtements pour dames au 1055, Du-  
Pont sud, Alma, G8B 2V7.

DEBITRICE:-

## « APPEL D'OFFRES »

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE  
que des SOUMISSIONS CACHETÉES seront  
reçues par le syndic soussigné à ses bureaux  
d'affaires du 110 est, rue Racine, Suite 225,  
Chicoutimi et/ou au 1015, DuPont sud, Alma,  
le ou avant le JEUDI, le 26 février 1987, à  
14h30, pour les items suivants, savoir:-

ITEM A)  
FONDS DE COMMERCE de chandails et vé-  
tements pour dames.  
(en bloc)  
Selon inventaire:..... \$ 6,749.34

ITEM B)  
AMEUBLEMENT tel que: caisse enregist-  
reuse électrique, comptoir vitré, miroir  
10'x4', étagère, etc., etc...  
(en bloc)  
Selon inventaire:..... \$ 1,500.00

NOTE: CHAQUE SOUMISSION DOIT ETRE  
ACCOMPAGNEE D'UN CHEQUE  
CERTIFIE DE 15% DU MONTANT OF-  
FERT.

VISITE DES ACTIFS:  
JEUDI, le 19 février 1987, de 13h00 à 15h00,  
à la place d'affaires de la débitrice, au 1055,  
DuPont sud, Alma (Les Galeries Lac-St-  
Jean).

POUR RENSEIGNEMENTS:-  
S'adresser au bureau du syndic. Copie  
d'inventaire disponible sur demande aux bu-  
reaux du syndic en payant les frais.

Toutes les soumissions devront être ca-  
chetées et sur le recto de l'enveloppe, la men-  
tion suivante devra être inscrite SOUMIS-  
SION JOCELYNE BISSON «Boutique Défi  
Enrg» et devront être livrées au bureau du  
syndic à l'adresse précisée avant la date et  
l'heure fixées pour l'ouverture des soumis-  
sions.

Le syndic ne s'engage à accepter ni la plus  
haute ni aucune des soumissions.

Le détail des conditions et réserves se rap-  
portant à la vente des biens pourra être obte-  
nu au bureau du syndic. Ces conditions et  
réserves font partie intégrante de l'appel  
d'offres et il est de la responsabilité de cha-  
que soumissionnaire d'en obtenir une copie.  
CONDITIONS DE PAIEMENT: COMPTANT.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:  
Tous les soumissionnaires sont invités à  
assister à l'ouverture des soumissions lors  
de l'assemblée à être tenue au bureau du  
syndic soussigné, au 1015, DuPont sud, Al-  
ma, le JEUDI, le 26 février 1987, à 14h30. Les  
soumissions pourront être remises au syndic  
avant le début de l'assemblée.  
Chicoutimi, le 12 février 1987.

YVON DELWAIDE, syndic.

BUREAUX DE:-  
YVON DELWAIDE, syndic,  
110 est, rue Racine,  
Suite 225,  
C.P. 970,  
Chicoutimi,  
G7H 5E8

1015, DuPont sud,  
Alma,  
Lac-St-Jean,  
G8B 2V6.

543-3310 et 543-5334. 662-3949.



THE  
BABY'S ROOM

Boutiques de  
bijoux actuels  
Franchise disponible à la  
PLACE DU ROYAUME  
printemps '87

Vous suivez les tendances  
de la mode? Vous êtes donc  
invités à être à l'avant-garde  
avec une boutique BANDITS.  
L'aménagement de nos bou-  
tiques, nos produits dernier-cri  
et nos prix populaires vous as-  
sureront une clientèle satis-  
faite et assidue.

Notre équipe profession-  
nelle vous formera et vous as-  
surerà une aide permanente.  
Joignez-vous à une équipe ga-  
gnante. Contactez-nous sans  
tarder pour obtenir une for-  
mule de demande pour cet  
emplacement et d'autres à  
venir.

## FRISHLING

& Associated Ltd  
Conseillers en franchise et marketing

7355, Trans-Canadienne  
Suite 202, Ville St-Laurent  
H4T 1T3

e: 250 Dundas Street West, Suite 210  
Toronto, Ontario, M5T 2Z5  
(416) 591-8424

(514) 337-7216

Franchise  
disponible à la  
PLACE DU ROYAUME  
printemps '87

Avec déjà 20 franchises  
prospères, dont 2 à Montréal,  
nous poursuivons notre plan  
d'expansion dans tout le Cana-  
da en ouvrant de nouvelles  
franchises dans les régions  
suivantes: CHICOUTIMI, QUE-  
BEC, MONTREAL.

Joignez-vous, vous aussi à  
la plus grande chaîne de bouti-  
ques et la plus innovatrice spé-  
cialisées dans l'ameublement,  
les accessoires et les cadeaux  
pour bébés et enfants.

Si vous êtes intéressés à  
faire partie de notre équipe  
d'heureux franchisés, contac-  
tez-nous dès aujourd'hui pour  
obtenir une formule de de-  
mande.

# VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?



vous présente les emplois disponibles au



Centre d'Emploi  
du Canada

## Animateur(trice)

No offre: 1662 2331-114  
Lieu: Chicoutimi-Nord  
Traitement: \$200.00/sem.

Conditions: Temporaire 16 sem.  
Exigences: DEC ou l'équivalent en an-  
imation sociale. Permis de conduire,  
expérience auprès des handicapés  
physiques et mentaux. Etre en chô-  
mage depuis 24 de 30 dernières se-  
maines

Fonctions: Création, élaboration et  
présentation d'une pièce de théâtre,  
accueil du tourisme, sensibilisation  
aux principes de sécurité routière

## Agent de communication

No offre: 532  
Lieu: La Baie  
Traitement: \$275.00/sem.  
Conditions: 52 semaines.

Exigences: BACC marketing obliga-  
toire, PDE, avoir été 24 semaines sans  
emploi au cours des 30 dernières se-  
maines, candidatures S.L.S.J. accep-  
tables

Fonctions: Relations publiques, milieu  
journalistique

## Mécanicien appareil chauffage + réfrigération

No offre: 1087-A  
Lieu: Jonquière  
Traitement: \$12.54/hre  
Conditions: 2 ans, 40 hrs/sem.

Exigences: Posséder classe 4 chauf-  
fage + classe B réfrigération

## Chef cuisinier

No offre: S/O  
Lieu: Roberval  
Traitement: A discuter

Conditions: Perm. plein temps  
Exigences: Posséder minimum 5 ans  
d'expérience en cuisine d'hôtellerie

## Cuisinier(e)

No offre: 6121-134  
Lieu: Chicoutimi

Traitement: \$4.35/hre pour débiter  
Conditions: Perm. 40 hrs/sem.  
Exigences: Posséder 2 ans d'expé-  
rience en cuisine type «Fast Food», ca-  
pacité de faire pâtes à pizzas un atout  
Fonctions: Faire pizzas, sous-marin,  
spaghetti, etc...

## Technicien(ne) documentation

No offre: 577  
Lieu: La Baie

Traitement: \$250.00/sem.  
Conditions: 48 semaines.  
Exigences: DEC en documentation et  
avoir été 24 sem. sans emploi au cours  
des 30 dernières semaines  
Fonctions: Archives médicales

## Serveur(se)

No offre: S/O

Lieu: Chambord ou St-Prime  
Traitement: Minimum  
Conditions: Perm. temps plein  
Exigences: Avec ou sans expérience

SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE  
POSTES EGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX  
FEMMES

Le Service de Secrétariat Prof.  
recherche présentement des

## SECRETAIRES AVEC EXPERIENCE pour sa «banque» de personnel

- Travail temporaire
  - La Baie, Chicoutimi, Jonquière
- Si intéressé, faire parvenir votre CV à  
670, Bagot, Ville de La Baie, G7B 3R4  
ou téléphoner à:  
544-5726 pour entrevue.

## OFFRE D'EMPLOI

Un important marché d'alimentation de Chicoutimi  
est à la recherche de commis d'épicerie pour un travail à  
temps plein ou partiel avec un minimum de 3 ans d'expé-  
rience.

Le(la) candidat(e) devra être capable de travailler en  
équipe et de nuit.

Faire parvenir curriculum vitae:

## Progrès du Saguenay

1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, G7H 5C1  
Dépt: 3434



Commission canadienne  
des transports

A TITRE DE RENSEIGNEMENT  
Dossier no: 2-A977-3  
Rôle no: 9747  
DATE: 19 février 1987

## AVIATION NORALMA INC. REQUETE EN VUE D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL

Aviation Noralma Inc. a demandé au Comité des transports aériens l'autorisa-  
tion d'exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4), au moyen  
d'aéronefs à voilure fixe du groupe A à partir d'une base située à Alma (Québec).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en  
réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission  
canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le  
23 mars 1987, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les  
modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.  
Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports  
aériens à Ottawa (Ontario) K1A 0N9.

Si de plus amples renseignements sont requis, vous pouvez communiquer  
avec le soussigné ou D. Blondeau au numéro (819) 997-1792.

M.L. DIONNE

pour le directeur suppléant  
Direction de l'Analyse et des Permis  
Comité des transports aériens

# Le fédéral ne modifiera rien

OTTAWA (PC) — En dépit des pressions qui montent dans la communauté montréalaise, il n'est pas question pour le gouvernement fédéral de modifier sa décision quant à l'expulsion du Salvadorien, Victor Regalado.

"M. Regalado a un mois pour se trouver une terre d'accueil, s'il n'en trouve pas il faudra faire notre travail", a déclaré hier le ministre responsable de l'Immigration, M. Benoît Bouchard.

En 1982, deux ministres de l'administration libérale, MM. Robert Kaplan et Lloyd Axworthy respectivement Solliciteur général et ministre de l'Immigration avait déclaré que M. Regalado, journaliste à Prensa Latina, "pouvait nuire aux intérêts canadiens". Depuis, Ottawa a amendé l'article de la loi invoquée pour forcer sa déportation. La Cour suprême ré-

comment refusait d'entendre l'appel du Salvadorien, affirmant qu'il n'y avait pas de vice de forme dans la décision d'Ottawa.

Agé de 38 ans M. Regalado étudie les Communications à l'Université du Québec à Montréal. Bien qu'on lui ait signifié vendredi dernier qu'il n'avait qu'un mois de sursis avant d'être déporté il a souligné n'avoir pas l'intention de poser un geste pour partir.

Hier, M. Bouchard, sans vouloir ajouter plus de détails s'est contenté de dire "qu'il serait très malséant de revoir cette décision". "Comme ministre je n'ai qu'à procéder", ajoute M. Bouchard.

Hier, l'ex-ministre Kaplan a rappelé qu'on avait à l'époque décidé de déporter Regalado parce que ses actions au Salvador laissaient croire qu'il serait une menace à la sécurité du pays.



**BOULIANNE (M. Laurent)** — Est décédé accidentellement à Jonquière, le 15 février, à l'âge de 62 ans et 9 mois. M. Laurent Boulianne, époux de dame Pierrette Gagnon, demeurant au 3551 rue Cabot, Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 9h30, mardi matin, au salon funéraire Nault & Caron, 2033 rue Ste-Famille, Jonquière. Les funérailles auront lieu mardi, le 17 février, à 10h30, en l'église Ste-Famille et l'inhumation au cimetière Shipshaw. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Lise (Bernard Flamand), Guy, Réjean (Lucie Desgagnés), Claude, Johanne, Pierre (Pauline Tremblay), Daniel, ses petits-enfants: Nathalie, Rémi, Nicolas, Mathieu, Vanina Boulianne Flamand, Jean-François et Marc Boulianne, Robin et Joël Boulianne, Maxime, Jessica Benedetto, Julie, Pierre-Jean, Marie-Anne Boulianne, ses frères et sœurs: Robert (Camille Bouchard), Lilianne (Gaëtan Gagné), Sylvio (Monique Laviole), Claude (Weldo Côté), Gisèle, feu Laurier (Monique St-Laurent), Gilles (Irène Blais), Jean-Rock (Magella Boulianne), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Direction funéraire: Nault & Caron.



**BELANGER (M. Léon)** — Est décédé à Chicoutimi le 13 février 1987 à l'âge de 56 ans. M. Léon Belanger époux de dame Ghislaine Bergeron, demeurant au 214, rue Thomas-Duperré, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée à compter de dimanche le 15 février 1987 à 14h00 en la résidence funéraire Gravel et Fils, 825 Avenue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu mardi le 17 février 1987 à 14h00 en l'église St-Joachim et les cendres seront déposées au Columbarium Gravel et Fils. Il était le propriétaire de l'épicerie AXEP Léon Belanger Inc. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Pauline (Yves Duchesne), Michel (Lise Bluteau), Laval et Joël, ses 3 petits-enfants: Frédéric, Sabrina, Emilie, sa mère: Mme Lucien Belanger (Desneiges Blackburn), Marthe (Jerry Trudel), il laisse également dans le deuil, la famille Gagnon, soit: Colette (René Leclerc), Laurette (feu Eugène Boivin), ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Marcel Bergeron (Florence Larouche), Judith Bergeron, Guy Bergeron (Jeannine Perreault), Jean-Paul Bergeron, Georges Bergeron (Lorraine Tremblay), Jacques Bergeron (Camille Deschesnes), Rodolphe Bergeron (Denise Savard), Lucette Bergeron (Raymond-Marie Laviole), Micheline Bergeron (Denis Brisson), Robert Bergeron (Lucette Morin), ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Gravel et Fils Ltée.



**GIGUÈRE (M. Albi)** — Est décédé à l'hôpital Laval de Québec, le 16 février, à l'âge de 76 ans et 11 mois. M. Albi Giguère, époux de dame Blanche Garneau, demeurant au 3648 rue Jolliet, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire: Nault & Caron, 2033 rue Ste-Famille, Jonquière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 février, à 15h00, en l'église Ste-Famille et l'inhumation au cimetière Shipshaw. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Victorien (Roberte Coulombe), Gervaise (Roger Bergeron), Richard (Archange Perron), Réjean (Christiane Lapointe), sept petits-enfants, son frère et ses cinq sœurs, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs. Direction funéraire: Nault & Caron.



**SIMARD (M. Alain)** — Est décédé à St-Félix-d'Otis le 14 février 1987, à l'âge de 43 ans. M. Alain Simard, époux de dame Carole Savard et fils de feu M. Roland Simard et de dame Gemma Gauthier, demeurant au 1448 rue Angoulême à Chicoutimi. Selon la volonté du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mardi le 17 février 1987, à 15h00, en l'église de Ste-Claire de Chicoutimi-Nord et les cendres seront déposées au cimetière de St-Félix-d'Otis. Il était à l'emploi de la Compagnie Alcan depuis plus de 15 ans. Il laisse dans le deuil, outre sa mère: ses enfants: Denis, Sylvain et Jean-François; ses frères et sœurs: Monique (Guy Labege), Murielle (Gratien Gauthier), Michel (Marie Jourdain), Andrée (Rodrigue Hardy), Jean-Pierre (France), Renée, Jean et Lise. Il laisse également dans le deuil dame Gaétane Tremblay ainsi que de nombreux parents et amis. Direction des funérailles: Maison Gravel et Fils Ltée.



**GILBERT (Adam)** — Est décédé à Chicoutimi, le 15 février 1987, à l'âge de 3 ans et 9 mois. M. Adam, fils bien-aimé de M. Jean-Marc Gilbert et de Mme Johanne Gagnon, demeurant au 341 rue Conde à Chicoutimi-Nord. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 825, avenue Bégin, Coin des Champs-Élysées à Chicoutimi. La messe des Anges aura lieu mardi 16h00, en l'église de St-Luc de Chicoutimi-Nord et l'inhumation aura lieu au cimetière de Latérière. Il laisse dans le deuil, outre son père et sa mère: son frère Maxime, son grand-père et sa grand-mère maternels: M. Roland Gagnon et dame Rita Bouchard; son grand-père et sa grand-mère paternels: M. Fernand Gilbert et Mme Rachel Simard; son parrain et sa marraine: M. Guy Bouchard et Mme Claire Gagnon, ainsi que ses oncles et tantes et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction des funérailles: Maison Gravel & Fils.

# Ottawa ne paiera pas tout pour les réfugiés

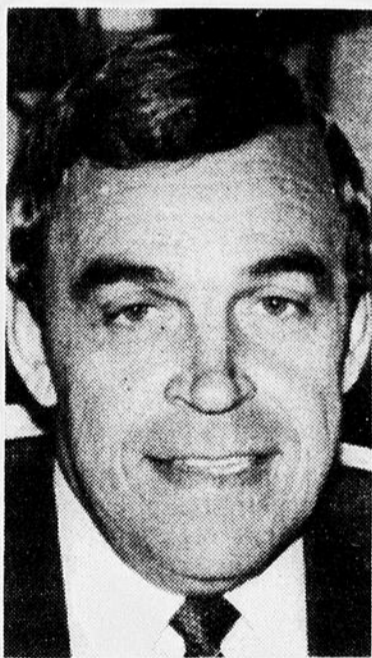
OTTAWA (PC) — Ottawa n'a pas l'intention d'assumer la totalité des coûts engendrés par l'afflux de ressortissants étrangers qui réclament le statut de réfugiés au Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration Benoît Bouchard, en réponse à la requête de la ministre québécoise des Communautés culturelles et de l'Immigration Louise Robic.

La ministre Robic a reçu le mandat du Conseil des ministres du Québec d'aller récupérer du gouvernement fédéral la totalité des coûts entraînés par l'afflux de réfugiés, parce qu'il s'agit d'une question sous juridiction fédérale.

Ce n'est pas l'avis du ministre Bouchard, qui a soutenu hier que la responsabilité des réfugiés ne devait pas retomber entièrement sur les épaules du gouvernement fédéral, mais devait être partagée.

"Mme Robic et moi ne nous sommes pas entendus sur ça, et je ne pense pas que nous nous entendrions demain matin si elle poursuit dans la même ligne", a-t-il soutenu.



**Benoît Bouchard, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration.**

même des coûts administratifs accrus pour le gouvernement québécois.

En vertu des programmes actuels, le gouvernement fédéral assume déjà la moitié des coûts d'assurance-hospitalisation, d'assurance-maladie et de bien-être social.

"Il n'y aura sûrement pas de nouveaux investissements de la part d'Ottawa, parce que nous n'avons pas l'argent, a soutenu M. Bouchard. Si Mme Robic n'a pas les sommes à Québec, je ne les ai pas davantage à Ottawa".

Le ministre fédéral a reconnu que le Québec comptait 75 pour cent des ressortissants qui réclamaient le statut de réfugiés.

Il a cependant ajouté qu'il ne pouvait garantir des sommes au Québec sans aussi les garantir aux autres provinces, si la tendance se renversait.

"Une politique fédérale concernant les réfugiés doit être une politique nationale, a-t-il soutenu. Or, actuellement, le trésor fédéral ne compte même pas les millions pour permettre de couvrir ce qui se passe au Québec".

Il a ajouté qu'il ne s'attendait pas à recevoir du ministre des Finances Michael Wilson des millions de dollars pour régler le problème des réfugiés au Québec, dans le cadre du budget qui sera déposé demain.

### Programmes

Les fonctionnaires provinciaux et fédéraux s'emploieront cette semaine à éplucher les programmes fédéraux existants afin de dénicher des fonds qui découleraient de dispositions qui pourraient s'appliquer, mais le ministre Bouchard a déclaré qu'il ne fallait pas "s'attendre à des miracles".

"Je ne veux pas donner de faux espoirs, a-t-il déclaré. Je ne veux pas donner l'impression qu'on va découvrir par miracle des sommes dont je ne dispose pas actuellement".

M. Bouchard s'est également interrogé au sujet des critiques de Mme Robic sur son "manque de préparation", lors de leur rencontre il y a deux semaines.

"Je ne sais pas ce qu'elle entendait par là, a-t-il affirmé. J'étais bien préparé au sujet de mes dossiers, mais je n'étais pas préparé à dire oui, c'est peut-être ce qu'elle voulait dire".

### Montants

Le ministère québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration n'a pas voulu révéler les montants réclamés par le Québec, les négociations étant toujours en cours, mais l'attachée de presse de Mme Robic, Mme Mimi Dupuis, a indiqué hier qu'il s'agissait de coûts d'assurance-hospitalisation, d'assurance-maladie, de bien-être social, d'hébergement, et

Les hémophiles peuvent avoir besoin de 50 dons de sang par mois...  
**AIDONS-LES À SURVIVRE**

**LA CORPORATION DES CIMETIÈRES CATHOLIQUES DE CHICOUTIMI (1976)**

VOUS OFFRE LES SERVICES SUIVANTS

- Vente de lots pour l'inhumation des dépouilles mortelles et des cendres.
- Disponibilité de nombreux lots, de dimensions variées, à des prix plus que raisonnables.
- Entretien perpétuel des lots.
- Mise en niche des cendres dans un columbarium avec identification.

N.B. — Aujourd'hui s'ajoute la possibilité de la crémation (incinération). Nos évêques ont tenu compte du changement des mentalités. Ils permettent la crémation, pourvu que les cendres soient déposées dans la terre au cimetière ou tout au moins dans un columbarium situé dans un cimetière. (Nouveau Code de Droit Canonique 16 octobre 1984 Article 40 30 2e)

**Pré-arrangement dans le but:**

- De favoriser l'exécution fidèle de vos volontés.
- D'éviter aux proches des décisions difficiles.
- De procurer une tranquillité d'esprit.
- D'épargner des discussions au sein de la famille qui engendrent souvent des désaccords à un moment où l'on doit être uni.

**INFORMATIONS: TEL.: 545-1900**

Trop de joueurs chez les Nordiques

## L'épée de Damoclès tranchera bientôt

QUEBEC (PC) - L'épée de Damoclès est suspendue au-dessus de la tête de quelques uns des joueurs des Nordiques avec le retour de Dale Hunter et la fin du purgatoire de Pat Price à Fredericton.

Hier à la séance d'entraînement, on comptait 23 joueurs sur la patinoire (et Price n'était pas encore arrivé), un peu trop au goût de l'entraîneur Michel Bergeron.

Les recrues Jason Lafreniere et Jeff Brown paraissent

les plus susceptibles de laisser la place.

Mais il répugnait hier à Bergeron d'envoyer ces deux jeunes à Fredericton. Ils font partie de la relève de l'équipe et aussi bien qu'ils poursuivent leur apprentissage dans le grand circuit, semble-t-on penser.

Et Steven Finn, une autre recrue, ne cesse de s'affirmer.

Ce qui a fait dire à l'entraîneur que les décisions qui seront prises ne toucheront pas

nécessairement de jeunes joueurs.

Les Doug Shedden (aucun but depuis son arrivée le 17 janvier), Bill Derlago, Mike Hough pourraient alors se sentir sur la corde raide.



André Bellemare

Tout indique que les malheureux seront connus aujourd'hui avant le match que les Nordiques se préparent à disputer aux Jets de Winnipeg en soirée.

"Shedden traverse des moments difficiles avec seulement deux mentions d'assistance en 12 matches", a dit Bergeron.

"Il semble nerveux et sa confiance paraît avoir été ébranlée".

John Ogronick ne travaille pas à l'aise lui non plus mais

## Peter Stastny doit prendre les commandes

QUEBEC (PC) - Les Nordiques ont entrepris du pied gauche le dernier droit du calendrier régulier en perdant 6-4 dimanche à Chicago.

Pourtant, le club ne comptait pas de blessés.

Et ce, pour la première fois depuis trois mois.

"Écoutez, il ne s'agit que d'un match; nous en gagnons beaucoup d'ici la fin de la saison pour entrer en force dans les séries", a commenté hier le capitaine Peter Stastny qui ne se laisse pas abattre par ce faux départ.

Le joueur de centre slovaque est maintenant très bien rétabli de ses blessures et maladie mais il tarde toujours à s'imposer et à prendre le leadership de l'attaque.

L'entraîneur Michel Bergeron le lui a fait savoir lors d'un long entretien sur la patinoire après l'exercice.

Le capitaine, qui s'est reposé quelques jours en Floride pendant la pause de Rendez-vous 87, n'a pas voulu divulguer la teneur de la conversation mais son entraîneur a été plus volubile.

"Il faut absolument que Peter nous donne de l'excellent hockey", a expliqué le pilote.

"Sa condition physique paraît bien meilleure et il doit maintenant prendre les commandes, assumer le leadership parmi les attaquants.

"Voilà en résumé ce que lui ai dit", a confié Bergeron.

John Ogronick

Depuis qu'il est arrivé chez les Nordiques le 17 janvier via

une transaction, John Ogronick a joué en compagnie du capitaine.

Ces deux-là, surtout Ogronick, n'ont rien brisé sur la patinoire.

A tel point que Bergeron a laissé entendre dimanche qu'il séparerait les deux joueurs.

Peter en prend la bonne partie du blâme.

"La pression repose sur mes épaules; Michel Goulet joue très bien et je dois marquer plus de buts, que je joue avec Ogronick ou Goulet", a dit Peter.

"Il s'agit pour nous de reprendre confiance, de nous tenir ensemble et tout ira bien, j'en suis sûr.

"Le club a besoin de trois tríos bien équilibrés et il nous appartient de répondre à l'appel".

Hier matin, l'entraîneur s'est ravisé et il a décidé de les laisser sur la même ligne d'attaque.

"Après avoir regardé des vidéos, on en est venu à la conclusion qu'il faut conserver intact le trio défensif de Côté-Gillis-Eagles qui accomplit de l'excellent travail", a expliqué Bergeron.

"J'ai aimé aussi ce matin (hier) le travail de Basil McRae aux côtés de Peter et Ogronick".

L'autre ligne offensive est formée de Michel Goulet qui a retrouvé son inséparable compagnon Dale Hunter après trois mois et Anton Stastny, le meilleur attaquant des Nordiques depuis un mois.



DOUG SHEDDEN... n'a marqué aucun but depuis son arrivée à Québec le 17 janvier. Il pourrait bien prendre le chemin de Fredericton.

(Laserphoto PC)

Bergeron n'a pas perdu confiance en ce marqueur de 40 buts par saison.

Lui aussi est tennillé par la nervosité, semble-t-il, par le fait d'évoluer en compagnie de Peter Stastny.

"J'ai dit à John de jouer selon son style, par instinct, au lieu de chercher à repérer Peter", a expliqué l'entraîneur.

"Tôt ou tard, il le trouvera bien mais il ne doit pas jouer seulement en fonction de lui".

### Le Tigre a rugi

## Histoire de maraudage

QUEBEC (PC) - Les Red Wings de Détroit auraient-ils pratiqué du maraudage en assurant Basil McRae qu'il pourrait revenir chez eux s'il devient joueur autonome et chômeur le 30 juin prochain?

L'entraîneur Michel Bergeron le croit et il a explosé hier midi après l'exercice des Nordiques pour dénoncer l'attitude de Jim Devellano et Jacques Demers, respectivement directeur-gérant et entraîneur des Red Wings.

Mais son patron, Maurice Filion, a tenu des propos beaucoup plus modérés.

"Il faut posséder de bons éléments de preuve avant d'accuser quiconque de maraudage.

"Nous devons prendre des informations exactes avant d'aller aussi loin", a expliqué le directeur-gérant des Nordiques.

Bergeron n'a pas mâché ses mots à l'endroit de la direction des Red Wings dans une longue tirade.

"Si ce qui est rapporté est vrai, les Red Wings vont en payer le prix, soit un premier choix au repêchage", a rugi le Tigre.

Cette affaire, qui pourrait prendre à la fin l'allure d'une tempête dans un verre d'eau,

a pris naissance à la suite d'un article dans le quotidien Le Soleil, hier.

On écrivait que Devellano et Demers auraient promis à McRae qu'il aurait toujours sa place dans leur organisation s'il ne faisait pas l'affaire chez les Nordiques.

McRae, obtenu des Red Wings le 17 janvier en compagnie de Doug Shedden et John Ogronick en retour de Brent Ashton, Mark Kumpel et Gilbert Delorme, deviendra en effet libre comme l'air le 30 juin (sans compensation) si les Nordiques ne lui offrent pas un nouveau contrat d'ici là.

Ou si McRae n'en vient pas à une entente avec les Fleurdelisés.

Le principal intéressé a expliqué que les dirigeants des Red Wings lui ont fait part de leur désolation de se départir de ses services.

"Nous savons que tu nous as beaucoup aidés dans l'organisation, que Bill Dineen a apprécié ton travail avec le club-école d'Adirondack mais nous devons te laisser partir", a raconté McRae.

"Mais si tu te retrouves sans travail après le 30 juin, nos portes te seront toujours ouvertes", a ajouté McRae en

rapportant les propos de Devellano et Demers.

Jacques Demers

Rejoint par la station de radio CJRP en fin d'après-midi hier à New York, l'entraîneur Jacques Demers a soutenu qu'il ne voyait pas matière à une accusation de maraudage.

Il a confirmé que les Red Wings souhaiteraient reprendre McRae dans leur organisation s'il devenait chômeur.

"Il n'y a rien de mal à dire ça à quelqu'un. Si les Nordiques ne jugent pas bon de garder McRae avec eux, c'est leur affaire et nous serions disposés à l'embaucher. C'est tout", a poursuivi Demers.

Maurice Filion a un tenu à peu près le même langage en expliquant que "ce sont des choses qui se disent souvent".

A moins de découvrir des éléments de preuve accablants contre le code d'éthique, il ne semble pas que le directeur-gérant des Fleurdelisés en fasse un plat.

Interrogé à savoir si Basil McRae recevra des propositions de contrat d'ici au 30 juin, il a répondu que la situation sera évaluée en temps et lieu.

Le Canadien gagne un match typique contre Boston

# Grâce surtout aux unités spéciales

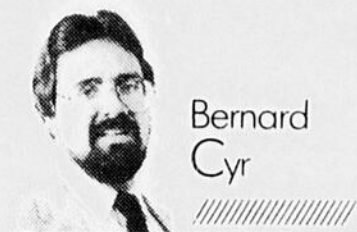
MONTREAL (PC) - Les amateurs de hockey qui se sont rendus au Forum de Montréal hier soir ont eu droit à un match typique entre le Canadien et les Bruins de Boston.

Du hockey qui n'a rien de comparable, faut-il le préciser immédiatement, à ce que nous ont servi, la semaine dernière, les étoiles de la LNH et celles de l'Union soviétique.

Mais du hockey qui sera fort probablement à l'honneur dans un mois et demi, lors des séries éliminatoires de la LNH.

Le Canadien a remporté par la marque de 7-3 un match ponctué de bagarres, de bous-

culades, d'accrochages, de mises en échec légales et illégales, ainsi que de quatre buts en avantages numériques.



Bernard Cyr

La victoire a permis au Canadien de prendre possession du premier rang de la section Adams avec 65 points, un de plus que les Whalers de Hartford.

Le Tricolore a aussi creusé à quatre points l'écart qui le sépare des Bruins, qui ont disputé trois matches de moins.

Hartford a aussi joué trois matches de moins que l'équipe montréalaise.

Les unités spéciales ont pris une grande place dans cette rencontre puisque le Canadien a marqué trois buts en avantage numérique.

Mats Naslund, à qui un séjour en Floride semble avoir fait grand bien, a dirigé l'attaque montréalaise avec deux buts, ses 19e et 20e, et deux aides.

Ryan Walter (14e), Bobby

Smith (20e), Claude Lemieux (19e), Petr Svoboda (2e) et Guy Carbonneau (15e) ont réussi les autres buts des vainqueurs.

Larry Robinson a récolté trois passes.

Raymond Bourque, Reed Larson et Steve Kasper, ce dernier profitant d'un avantage numérique de deux hommes, en troisième période, ont riposté pour les Bruins.

Vestiaire du Canadien et des Bruins

## Tout un contraste

MONTREAL (PC) - Quel contraste entre le vestiaire des Bruins de Boston et celui du Canadien, hier soir au Forum, après le gain de 7-3 de ce dernier.

Alors que dans la chambre des Bruins on tempêtait contre l'arbitre, chez le Canadien, on se réjouissait d'avoir marqué sept buts dans un match pour la première fois de la saison.

Et comme ce fut le cas samedi dernier, Mats Naslund a de nouveau été la bougie d'allumage de l'équipe montréalaise, avec deux buts et deux passes.

Depuis que Naslund est de retour de la Floride, il a marqué deux buts et amassé cinq passes, en deux rencontres.

"Je devrais peut-être aller en Floride plus souvent, a commenté Naslund. Mais ce ne sont que deux matches et je ne peux certainement pas me contenter de cela."

Le petit Suédois a d'autre part admis que les semaines précédant la pause de Rendez-vous 87 avaient été difficiles mentalement pour lui et ses coéquipiers.

"C'est la période de l'année où s'installe la fatigue mentale. Cette période de repos nous a permis de faire le plein d'énergie. Je pense qu'en général, nous verrons dans la LNH du meilleur hockey qu'avant la pause du match des étoiles, d'ici la fin de la saison", a-t-il souligné.

"Mats avait été un des premiers à dire que la trêve de Rendez-vous 87 ferait du bien. Au retour, il se devait donc de passer aux actes", a enchaîné son entraîneur Jean Perron.

"D'autre part, vous aurez sûrement remarqué que lorsque le Canadien frappe et joue agressivement, il provoque un tas d'opportunités, comme ce fut le cas ce soir, a poursuivi Perron. Je nous ai rarement vus disputer un match aussi physique contre Boston, ici au Forum. Le repos et le fait de recommencer à jouer à domicile nous aurons probablement été bénéfiques."

### 100e but de Carbonneau

Par ailleurs, Guy Carbonneau a marqué hier son 100e but en carrière (son 15e de la saison), en troisième période.

Il disait, après coup, avoir disputé son meilleur match de la campagne.

"J'ai contrôlé la rondelle et j'ai patiné comme j'ai l'habitude de le faire quand je suis dans une bonne période", a indiqué le joueur de centre.

En ce qui a trait à son 100e but en carrière, il a déclaré: "Ca veut dire que j'en ai compté en moyenne 20 par saison, ce qui est plutôt valorisant pour un joueur défensif. Si je fais mon travail en défensive et que je marque une vingtaine de buts par année, je crois être en mesure de dire que j'aide l'équipe."

### De mauvaise humeur

Par ailleurs, l'état-major des Bruins de Boston n'était pas d'humeur à blaguer hier soir.

On venait en effet d'apprendre, après le match perdu 7-3 face au Canadien, que Rick Middleton souffrait d'une fracture du crâne au niveau du front et qu'il raterait vraisemblablement le reste de la saison.

On venait aussi de faire part aux têtes dirigeantes de l'équipe bostonienne que Tom McCarthy avait subi une fracture d'une côte, après avoir été atteint au dos par un tir de Craig Ludwig.

Comme la côte a été fracturée près d'une vertèbre, McCarthy pourrait lui aussi être à l'écart du jeu pour le reste de la saison.

Mais les Bruins fulminaient surtout à l'endroit de l'arbitre Kerry Fraser, qui n'a pas pénalisé le geste de Chris Chelios qui a causé la blessure de Middleton, en première période.

Chelios a servi un double échec à Middleton derrière le filet du Canadien et la tête de ce dernier a violemment donné contre la rampe.

Le directeur général Harry

Sinden a quitté la galerie de presse pour dire sa façon de penser à Fraser, à la fin de la première période, ce qui a valu aux Bruins une pénalité de deux minutes dont a profité le Canadien pour porter la marque à 3-1, en début de deuxième période.

"Ou bien tu ments ou bien tu triches", aurait dit Sinden à Fraser, en mots polis.

Sinden a promis d'envoyer une copie de la bande magnéto-copie aux bureaux de la LNH, dans le but de faire suspendre Chelios pour avoir délibérément tenté de blesser Middleton.

## Les Bruins semblent avoir enfin compris

MONTREAL (PC) - Comme plusieurs autres équipes de la Ligue nationale de hockey, les Bruins de Boston semblent avoir compris.

Ils semblent avoir compris qu'il ne sert à rien de se dépenser sans ménagement en saison régulière pour se faire ensuite éliminer en première ronde des séries.

Parce qu'au cours des trois dernières campagnes c'est exactement le sort qu'a fait subir le Canadien aux Bruins: une élimination très hâtive.

Ils y a quatre ans notamment, les Bruins s'étaient vidés pour remporter le championnat de la section, puis s'étaient butés à un jeune gardien du nom de Steve Penney dès le premier tour.

Raymond Bourque expliquait donc hier matin, après l'exercice des siens au Forum, que personne chez les Bruins n'entendait commettre les mêmes erreurs une quatrième année de suite.

"Nous avons déjà commencé à penser aux séries, a dit le défenseur-capitaine. Au cours des dernières années, nous nous sommes battus jusqu'à la fin du calendrier pour remporter un championnat, ou pour

faire les séries, ou pour obtenir une meilleure place au classement.

"Et une fois que la saison était terminée, nous nous disions qu'il fallait commencer à penser aux séries. Il était déjà trop tard. La plupart des gars étaient épuisés avant que commencent les séries, parce que nous n'avions fait appel qu'à deux trios en fin de saison."

### Série quatre de sept

Ce qui a probablement fait réaliser à la direction des Bruins que l'important, en saison, était d'assurer sa participation aux séries, est l'avènement de séries quatre de sept dès la première ronde, cette année.

On tente de corriger les erreurs du passé en faisant appel régulièrement à trois unités offensives.

Il arrive même à l'entraîneur Terry O'Reilly d'utiliser quatre groupes d'attaquants, chose qu'on a rarement vue à Boston.

Les Bruins ont déjà commencé à rêver à une bonne performance en séries aussi à cause de l'addition de joueurs comme Cam Neely,

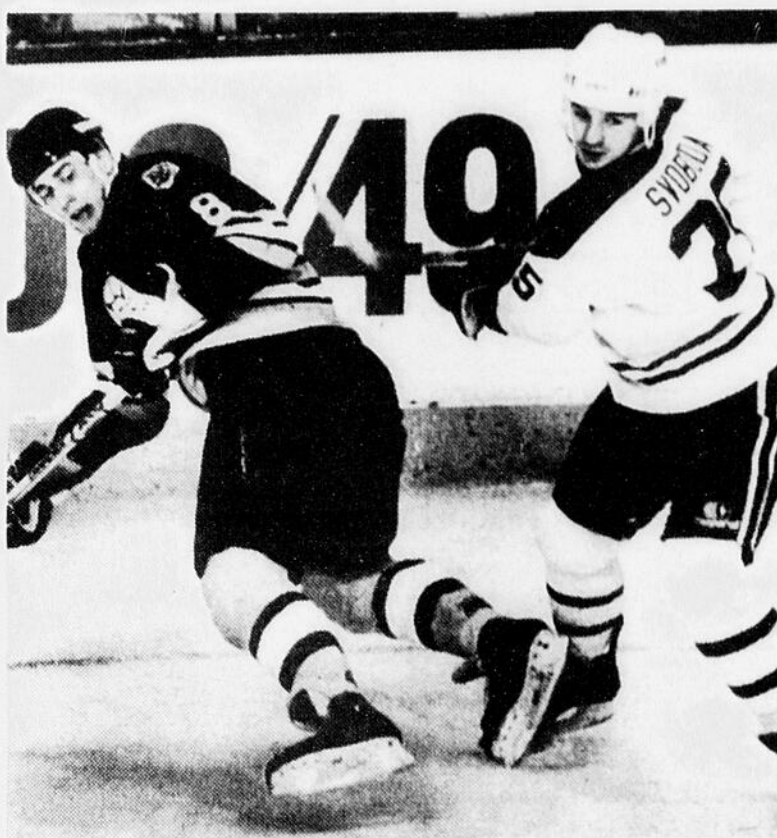
Tom McCarthy et Thomas Gradin, qui n'a pu participer à la rencontre d'hier en raison d'une blessure à l'aîne.

Gradin est un joueur qui a tout particulièrement laissé son empreinte sur Bourque, son voisin de vestiaire.

"Il joue plus physiquement depuis qu'il est avec nous et il a beaucoup de succès en attaque. En dehors de la patinoire, il est un coéquipier parfait. Il deviendra entraîneur en Suède à la fin de sa carrière dans la LNH et il connaît beaucoup de choses en ce qui a trait notamment au conditionnement physique et aux méthodes d'entraînement."

"Il est certain qu'avec l'addition de joueurs comme Neely, McCarthy et Gradin, on va aborder les séries avec confiance", a conclu celui qui améliore de jour en jour ses chances de remporter le trophée Norris (remis au meilleur défenseur du circuit) pour la première fois de sa carrière.

D'ailleurs, dans l'histoire des Bruins, seul Bobby Orr a mérité cet honneur. Il faut toutefois préciser que Orr a eu une emprise sur ce trophée pendant huit saisons consécutives...



CAM NEELY... s'apprête à faire un vol plané après avoir été accroché par Petr Svoboda, du Canadien. Aucun dommage toutefois.

(Laserphoto PC)

# Les chiffres

## Hockey

### LIGUE NATIONALE

#### CLASSEMENT

Conférence Prince-de-Galles					
Section Patrick					
Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc. Pts
Philadelphie	57	35	18	4	232 169 74
NY Islanders	56	25	24	7	190 190 57
NY Rangers	56	24	24	8	223 217 56
Washington	58	23	27	8	188 213 54
Pittsburgh	56	21	26	9	205 202 51
New Jersey	56	22	29	5	197 251 49
Section Adams					
Montréal	60	29	24	7	202 187 65
Hartford	57	29	22	6	190 186 64
Boston	57	28	24	5	215 191 61
Québec	58	23	28	7	188 186 53
Buffalo	56	19	31	6	192 212 44
Conférence Clarence-Campbell					
Section Norris					
Detroit	56	24	24	8	181 192 56
Minnesota	56	24	25	7	214 207 55
Toronto	58	23	29	6	203 218 52
St. Louis	56	20	26	10	186 212 50
Chicago	57	21	28	8	206 231 50
Section Smythe					
Edmonton	58	37	16	5	270 200 79
Winnipeg	57	31	21	5	202 193 67
Calgary	58	32	24	2	226 214 66
Los Angeles	57	23	27	7	229 231 53
Vancouver	58	17	33	8	190 227 42

Lundi					
Calgary	5	Philadelphie	0		
Toronto	1	Los Angeles	1		
Montréal	7	Boston	3		
Mardi					
Winnipeg	à	Québec			
Philadelphie	à	NY Islanders			
Detroit	à	NY Rangers			
Calgary	à	Pittsburgh			
Vancouver	à	St. Louis			
Hartford	à	Chicago			

#### CLASSEMENT GENERAL

B.	P.	Pts
Edmonton	58	79
Philadelphie	57	74
Winnipeg	57	67
Calgary	58	66
Montréal	60	65
Hartford	57	64
Boston	57	61
NY Islanders	56	57
NY Rangers	56	56
Detroit	56	56
Minnesota	55	55
Washington	58	54
Los Angeles	57	53
Québec	58	53
Toronto	58	52
Pittsburgh	56	51
St. Louis	55	50
Chicago	57	50
New Jersey	56	49
Buffalo	56	44
Vancouver	58	42

Binghamton	56	31	21	4	205	177	66
Hershey	58	30	27	1	224	221	61
Springfield	61	28	30	3	228	255	59
Baltimore	57	23	26	8	187	214	54
Newmarket	57	23	31	3	167	223	49

Lundi					
Binghamton	7	Nouvelle Ecosse	4		
Sherbrooke	4	Maine	1		

Mardi					
Nouvelle Ecosse	à	Baltimore			
Moncton	à	Fredericton			
Springfield	à	Newmarket			

Mercredi					
Nouvelle Ecosse	à	Hershey	5		
Fredericton	à	Moncton	5		
Springfield	à	Newmarket	5		

#### LES MARQUEURS

Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
M. Richer, Thet.	38	44	82			
E. Colin, St. Lau.	32	43	75			
M. Bisson, Thet.	41	31	72			
F. Boutin, St. Lau.	32	39	71			
J. Juneau, L. L.	22	49	71			
L. Marneau, St. Lau.	32	34	66			
R. Filion, St. Jér.	20	45	65			
S. Samson, Thet.	14	48	62			
H. Rivard, L. L.	27	34	61			
O. Labrecque, L. L.	20	35	55			

#### LIGUE UNIVERSITAIRE

##### CLASSEMENT

Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
UQTR	18	14	2	2	107	68 30
Ottawa	18	13	4	1	117	85 27
McGill	18	4	12	2	80	92 10
Concordia	18	2	15	1	64	123 5

##### JUNIOR MAJEUR

##### CLASSEMENT

Section Robert Lebel						
Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
Longueuil	55	33	19	3	284	218 69
Laval	58	30	24	4	313	274 64
Hull	55	19	32	4	218	257 42
St-Jean	56	20	35	1	267	325 41
Verdun	56	12	44	0	242	423 24
Section Frank Dillo						
Granby	57	38	16	3	323	256 79
Shawinigan	57	31	21	5	334	272 69
Chicoutimi	56	30	22	4	328	272 64
Drummondville	55	30	25	0	282	289 60
Trois-Rivières	55	23	30	2	286	291 48

Lundi					
Chicoutimi	11	St-Jean	2		
Laval	3	Shawinigan	1		

Mardi					
Granby	à	Hull			
Drummondville	à	Trois-Rivières			

#### LES MARQUEURS

Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
M. Fortier, Chi.	57	106	163			
P. Lefebvre, Sha.	45	103	148			
S. Lebeau, Sha.	67	73	140			
L. Beausoleil, Lav.	55	76	131			
F. Guay, Lav.	52	75	127			
P. Tremblay, Chi.	62	62	124			
P. Turgeon, Gra.	59	55	114			
C. Dumas, Gra.	42	66	108			
S. Figliuzzi, StJ.	36	67	103			
A. Charland, Die.	40	62	102			

#### COLLEGIALE «AAA»

##### CLASSEMENT

Mj.	G.	P.	N.	Bp.	Bc.	Pts
St-Laurent	36	24	10	2	207	138 50
Victoriaville	35	22	13	0	168	138 44
Thetford Mines	36	16	19	1	181	188 33
St-Jérôme	34	13	20	1	146	186 27
Lévis-Lauzon	35	11	24	0	184	236 22

Dimanche					
St-Jérôme	6	Lévis-Lauzon	5		
Thetford Mines	5	St-Laurent	2		

Mardi					
Lévis-Lauzon	à	Thetford Mines			
Victoriaville	à	St-Jérôme			

Samedi					
Lévis-Lauzon	à	St-Jérôme			

Dimanche					
St-Jérôme	à	Victoriaville			
Thetford Mines	à	Lévis-Lauzon			

#### COLLEGIALE «AA»

##### CLASSEMENT

PJ	G	P	N	BP	PC	Pts
Alma	26	17	8	1	153	132 285
Sept-Îles	27	14	11	2	131	130 261
Chicoutimi	26	11	13	2	115	126 241
Jonquière	25	17	8	0	139	101 240
Baie-Comeau	27	10	16	1	101	119 220
N-Dame-de-Foy	27	7	20	0	80	129 209

##### Vendredi, 20 février

Jonquière	à	Sept-Îles, 21h
Chicoutimi	à	Notre-Dame-de-Foy, 21h

##### Samedi, 21 février

Jonquière	à	Sept-Îles, 19h
Chicoutimi	à	Notre-Dame-de-Foy, 15h

##### Dimanche, 22 février

Jonquière	à	Baie-Comeau, 13h30
-----------	---	--------------------

#### MIDGET DEVELOPPEMENT

##### CLASSEMENT

PJ	V	D	N	PP	PC	PTS
Roberval	29	17	9	3	171	113 37
Chicoutimi	28	16	8	4	146	114 36
Jonquière	25	15	5	5	115	76 35
Alma	28	7	16	5	105	144 19
La Baie	28	4	21	3	84	174 11

#### LES MARQUEURS

B.	A.	Pts
Philippe Hinse, Rob.	25	40 65
Carl Provencher, Chic.	35	21 56
Gino Tremblay, Alma.	27	27 54
Carl Gravel, Chic.	16	28 44
Mario Nepton, Chic.	16	27 43
Eric Morin, Rob.	26	16 42

##### Jeudi, 19 février

Roberval	à	Jonquière, 18h55
----------	---	------------------

##### Vendredi, 20 février

Jonquière	à	La Baie, 20h15
Chicoutimi	à	Alma, 20h30

##### Dimanche, 22 février

La Baie	à	Jonquière, 19h05
---------	---	------------------

#### MIDGET COMPETITION

##### CLASSEMENT

PJ	G	P	N	PP	Pc	Pts
Jonquière	32	21	8	3	152	113 45
Dolbeau	29	18	5	6	180	98 42
Arvida	30	17	8	5	159	128 39
Chicoutimi-Nord	29	9	16	4	133	140 22

##### Lundi, 16 février

Dolbeau	5,	Jonquière	4
Marqueurs: Dolbeau	M. Bouchard (2), S. Duchesne (2) et Yves Devin,	Jonquière	S. Potvin, S. Bouchard, L. Bilodeau et E. Dumais

##### Mardi, 24 février

Chicoutimi Nord	à	Dolbeau, 19h
-----------------	---	--------------

##### Samedi, 28 février

Arvida	à	Chicoutimi Nord, 18h
--------	---	----------------------

#### LES MARQUEURS

B.	A.	Pts
Yohan Pineault, Chi. N.	40	46 86
Marc Bouchard, Dol.	30	45 75
Eric Gagnon, C-Nord	24	50 74

Nicolas Lemieux, Dolb.	32	39 71
Louis Bilodeau, Jonq.	36	30 66
Stéphane Duchesne, Dolb.	27	38 65

#### BANTAM DEVELOPPEMENT

##### CLASSEMENT

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
X Chicoutimi	28	21	4	3	116	69 45
Roberval	26	15	8	3	118	99 33
La Baie	28	13	9	6	118	99 32
Chic-Nord	27	11	13	3	95	96 25
Saint-Bruno	28	10	14	4	98	102 24
Arvida	28	8	18	2	94	133 18
Jonquière	27	6	18	3	78	127 15

##### Dimanche, 15 février

Chic-Nord	2	Saint-Bruno	2
Marqueurs, Dyn:	Carl Tremblay et Luc Brassard	St-Bruno:	

# Sommaires

## LIGUE NATIONALE

### Boston 3 Montréal 7

#### Première période

1. Boston, Bourque 14 3-55  
2. Montréal, Walter 14 (Robinson, Chelios) 8:10 (an)  
3. Montréal, Naslund 19 (Chelios, Robinson) 13:46 (an)  
**Pénalités** — Larson Bos 7:37, Kasper Bos 13:11, Linseman Bos, Nilan Mtl mineures 17:51, Skrudland Mtl 18:13, Boston banc (purgee par Markwart) 20:00.

#### Deuxième période

4. Montréal, Smith 20 (Naslund, Lemieux) 0:45 (an)  
5. Boston, Larson 12 (Kasper, Foster) 4:20  
6. Montréal, Naslund 20 (Momesso, Svoboda) 17:35  
**Pénalités** — Skrudland Mtl, Miller Bos, Kordic Mtl majeures 5:27, Linseman Bos 9:36, Linseman Bos, Nilan Mtl mineures 12:34, Lalor Mtl 14:25, Nilan Mtl 18:25.

#### Troisième période

7. Montréal, Lemieux 19 (McPhee, Robinson) 0:49  
8. Boston, Kasper 13 (Johnston, Bourque) 10:12 (an)  
9. Montréal, Svoboda 2 (Naslund, Robinson) 17:01  
10. Montréal, Carbonneau 15 (Thibaudeau) 18:36  
**Pénalités** — Markwart Bos, Lemieux Mtl doubles mineures 8:22, Ludwig Mtl 9:05, Miller Bos mineure, majeure, Nilan Mtl mineure, majeure 12:35, Markwart Bos, Chelios Mtl mineures 13:41, Thelven Bos 19:54.  
**Tirs au but**  
Boston 7 13 14-34  
Montréal 14 6 7-27  
**Gardiens** — Boston: Keans; Montréal: Roy.  
**Avantages numériques** — Boston: 1-6; Montréal: 3-5.  
**Arbitre** — Fraser.  
**Juges de lignes** — Bonney, Gauthier.  
**Assistance** — 18,072.

## Les gardiens

(Buts dans un filet désert entre parenthèses)

	Min.	BC	Bl.	Moy.
Hextall	2808	133	12	2.84
Resch	452	25	0	3.32
<b>Philadelphie (3)</b>	<b>3440</b>	<b>169</b>	<b>1</b>	<b>2.95</b>
Hayward	1593	77	0	2.90
Roy	2056	105	1	3.06
<b>Montréal (5)</b>	<b>3649</b>	<b>187</b>	<b>1</b>	<b>3.07</b>
Gosselin	1076	52	0	2.90
Malarchuk	2302	121	1	3.15
Sévigny	144	11	0	4.58
<b>Québec (2)</b>	<b>3522</b>	<b>186</b>	<b>1</b>	<b>3.17</b>
Weeks	1042	54	1	3.11
Ljut	2416	127	3	3.15
<b>Hartford (5)</b>	<b>3458</b>	<b>186</b>	<b>4</b>	<b>3.23</b>
Keans	1251	65	0	3.12
Ranford	1589	88	2	3.26
Daskalakis	37	2	0	3.24
Riggin	513	29	0	3.39
<b>Boston (2)</b>	<b>3450</b>	<b>191</b>	<b>2</b>	<b>3.32</b>
Hrudey	1816	98	0	3.24
Smith	1584	89	0	3.33
<b>NY Islanders (3)</b>	<b>3420</b>	<b>190</b>	<b>0</b>	<b>3.33</b>
Reddick	1854	98	0	3.17
Berthiaume	1297	69	1	3.19
Penney	297	23	0	4.65
<b>Winnipeg (3)</b>	<b>3448</b>	<b>193</b>	<b>2</b>	<b>3.36</b>
Laforest	180	8	0	2.67
St. Laurent	342	16	0	2.81
Hanlon	1385	76	1	3.29
Stefan	1508	87	0	3.46
<b>Detroit (5)</b>	<b>3415</b>	<b>192</b>	<b>1</b>	<b>3.37</b>
Fuhr	1743	95	0	3.27
Moog	1779	102	0	3.44
<b>Edmonton (3)</b>	<b>3522</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>3.41</b>
Riggin	65	3	0	2.77
Meloché	1809	99	0	3.28
Romano	1438	87	0	3.63
Guénette	113	8	0	4.25
<b>Pittsburgh (5)</b>	<b>3425</b>	<b>202</b>	<b>1</b>	<b>3.54</b>
Mason	2151	116	0	3.24
Peeters	1052	64	0	3.65
Jensen	328	27	0	4.94
<b>Washington (6)</b>	<b>3531</b>	<b>213</b>	<b>0</b>	<b>3.62</b>
Takko	1504	82	0	3.27
Beaupré	1738	107	1	3.69
Sands	163	12	0	4.42
<b>Minnesota (6)</b>	<b>3405</b>	<b>207</b>	<b>1</b>	<b>3.65</b>
Vernon	2401	141	1	3.52
Lemelin	1031	60	1	3.49
Dadswell	60	6	0	6.00
<b>Calgary (7)</b>	<b>3492</b>	<b>214</b>	<b>2</b>	<b>3.68</b>
Bester	1475	77	2	3.13
Wregget 2030	132	0	3.90	
Bernhardt	20	3	0	9.00
<b>Toronto (6)</b>	<b>3525</b>	<b>218</b>	<b>2</b>	<b>3.71</b>
Millen	1604	97	0	3.63
Wamsley	1811	111	0	3.68
<b>St. Louis (4)</b>	<b>3415</b>	<b>212</b>	<b>0</b>	<b>3.72</b>
Barrasso	1551	92	1	3.56
Cloutier	1787	111	0	3.73
Puppa	65	5	0	4.65
<b>Buffalo (4)</b>	<b>3403</b>	<b>212</b>	<b>1</b>	<b>3.74</b>
Froese	775	40	0	3.10
Vanbiesbrouck	1921	110	0	3.44
Scott	65	5	0	4.62
Soetaert	668	56	0	5.03
<b>NY Rangers (6)</b>	<b>3429</b>	<b>217</b>	<b>0</b>	<b>3.80</b>
Caprice	979	55	0	3.37
Brodeur	2062	126	1	3.67
Gamble	60	4	0	4.00
Young	420	35	0	5.00
<b>Vancouver (7)</b>	<b>3521</b>	<b>227</b>	<b>1</b>	<b>3.87</b>
Sauvé	2210	134	1	3.64
Bannerman	1254	97	0	4.64
<b>Chicago (0)</b>	<b>3464</b>	<b>231</b>	<b>1</b>	<b>4.00</b>
Melanson	1744	96	1	3.30
Eliot	1304	94	1	4.33
Janecek	420	34	0	4.86
<b>Los Angeles (7)</b>	<b>3468</b>	<b>231</b>	<b>2</b>	<b>4.00</b>
McLean	160	10	0	3.75
Billington	368	25	0	4.08
Chevrier	2448	175	0	4.29
Terreri	286	21	0	4.41
Friesen	130	16	0	7.38
<b>New Jersey (4)</b>	<b>3392</b>	<b>251</b>	<b>0</b>	<b>4.44</b>

### Philadelphie 0 Calgary 5

#### Première période

1. Calgary, Mullen 35 (Reinhart, Loob) 8:51 (an)  
2. Calgary, McDonald 9 (Bullard) 16:03  
**Pénalités** — Peplinski Cal (maj.), Tocchet Phi (min., maj.) 7:12, Kerr Phi 11:46, Otto Cal 12:02, Otto Cal, Nachbaur Phi (mineures, majeures) 16:45, Loob Cal, Poulin Phi 18:57.

#### Deuxième période

3. Calgary, Mullen 36 (Macoun, MacInnis) 0:14  
4. Calgary, Loob 18 (Otto) 18:59 (pp)  
**Pénalités** — Poulin Phi 6:09, MacInnis Cal 7:56, Patterson Cal 12:42, Marsh Phi 17:01, Macoun Cal 19:48.

#### Troisième période

5. Calgary, Otto 15 (Guy, Peplinski) 15:42  
**Pénalité** — McInnis Cal 5:08, Brown Phi 8:06, Hextall Phi (inc. purgee par Poulin) 15:42.  
**Tirs au but**  
Calgary 16 10 3-29  
Philadelphie 5 11 7-23  
**Buts et avantages numériques** — Calgary: 2-5; Philadelphie: 0-5.  
**Gardiens** — Calgary: Lemelin; Philadelphie: Hextall.  
**Arbitre** — McCreary; **Juges de lignes** — Asselstine, Dapuzzo.  
**Assistance** — 17,222.

### Toronto 1 Los Angeles 1

#### Première période

1. Los Angeles, Robitaille 33 (Dionne, Erickson) 5:24 (an)  
2. Toronto, Thomas 26 (Clark, Root) 19:28  
**Pénalités** — Allison Tor 4:50, Daoust Tor, Nicholls LA 8:19, Erickson LA 13:56, Allison Tor 16:44.

#### Deuxième période

**Aucun but.**  
**Pénalités** — Hardy LA 4:32, Leeman Tor, Sykes LA 10:51, Jafrate Tor 11:41, Clark Tor, Paterson LA 16:45, Hardy LA 19:33.

#### Troisième période

**Aucun but.**  
**Pénalité** — Toronto banc (purgee par Smith) 11:11.

#### Prolongation

**Aucun but.**  
**Pénalité** — Aucune.  
**Tirs au but**  
Toronto 10 12 12 1-35  
Los Angeles 14 10 12 4-40  
**Avantages numériques** — Toronto: 0-3; Los Angeles: 1-4.  
**Gardiens** — Toronto: Bester; Los Angeles: Melanson.  
**Arbitre** — Fournier.  
**Juges de lignes** — Christison, Vines.  
**Assistance** — 10,942.

## JUNIOR REGIONAL

### St-Jean 2 Chicoutimi 11

#### Première période

1. Chicoutimi, Eric Pinard (Millier, Maurice) 7:20  
2. St-Jean, Robert Ouellet (Lauzon, Richard) 6:58  
3. St-Jean, Eric Galarneau (Figliuzzi, Lavore) 9:04  
4. Chicoutimi, Marc Fortier (Tremblay L., Brassard) 9:20  
5. Chicoutimi, Daniel Maurice (Millier, Pinard) 13:20  
6. Chicoutimi, Pierre Millier (Pinard, Maurice) 16:08

**Pénalités** — Baldris StJ 0:15, Bastille StJ, Maurice Chi 1:16, Lauzon StJ 4:32, Bock Chi 6:31, Bastille StJ, Vigneault Gravel Chi double mineure 8:06, R. Brassard Chi 17:06.

#### Deuxième période

7. Chicoutimi, Pierre Millier (Pinard, Fortier) 11:28  
8. Chicoutimi, Martin Leroux (Richard) 12:57  
9. Chicoutimi, Serge Lanthier (Fortier, Tremblay) 13:27  
**Pénalité** — R. Brassard Chi 5:19.

#### Troisième période

10. Chicoutimi, Daniel Maurice (Millier, Pinard) 1:30  
11. Chicoutimi, Daniel Maurice (Millier, Pinard) 10:09  
12. Chicoutimi, Jean-Marc Richard (Leroux, Lallie) 10:59  
13. Chicoutimi, Daniel Marois (Fortier, Richard) 14:08  
**Pénalités** — Jobin Chi 7:50, Giguère StJ, Tremblay Chi 12:47, Grondin StJ majeure, inconnue, Lauzon mineure, majeure, inconnue 14:55.  
**Gardiens** — St-Jean, Joel Drolet; Chicoutimi, Jimmy Waite.  
**Tirs au but**  
St-Jean 9 15 8-32  
Chicoutimi 13 11 15-39  
**Arbitre** — Luc Miville.  
**Assistance** — 1,389.

### Shawinigan 1 Laval 3

#### Première période

**Aucun but.**  
**Pénalités** — Lavigne Sha 1:48, Paul Sha, Gober Lav 16:21, Page Sha, Dumont Lav 18:22, Pinet Lav 18:46.

#### Deuxième période

1. Laval, Stéphane Plante (Murphy, Saumier) 1:36  
2. Laval, Luc Beausoleil (Dubois, Lefebvre) 6:26  
3. Laval, Luc Beausoleil (Guay, Black) 10:23  
4. Shawinigan, Robert Page (Corriveau, Lefebvre) 17:09  
**Pénalités** — Page Sha 5:39, Courchesne Sha, Aubertin Lav 6:19, Black Lav 7:37, Duval Sha 12:50.

#### Troisième période

**Aucun but.**  
**Pénalités** — Courchesne Sha 10:24, Aubertin Lav 10:50, Corriveau Sha, Larin Lav majeure 11:24, Lavigne Sha, Saumier Lav inconnues 18:34.  
**Gardiens** — Shawinigan, François Gravel; Laval, Mario Brunetta.  
**Tirs au but**  
Shawinigan 7 8 13-28  
Laval 8 12 8-28  
**Arbitre** — Michel Lemieux.  
**Assistance** — 1,381.

# Les grands revenants 1887

nous livrent une nouvelle page  
d'histoire régionale!

Auditorium Beauchamps  
de l'Hôpital de Chicoutimi

15 février 1987, 14h00  
18 février 1987, 14h00 et 20h00



## DISTRIBUTION REALISATION

Personnages	Interprète	Production	
Honoré Mercier	Bertrand Tremblay		Ville de Chicoutimi
John Evan Price	Michaël Cain		Guy Bergeron
J. Dominique Guay	René Laberge		Service de l'information
		Recherches et scénario	Jean Marie Tremblay et René Laberge
Olympe Tremblay	Stella Morissette	Mise en scène	Louise Angers
J.-Ovide Tremblay	Jean-Marie Tremblay	Décor et accessoires	Suzanne Beaulieu Tremblay
Léontine Lavoie	Christiane Laforge	Régie	Hermel Guimond
Ferdinâ Perron	Gilbert Gravel	Coiffure et maquillage	Clément Tremblay
			Salon La Coifferie

**SOIREE LE QUOTIDIEN ET PROGRES DU SAGUENAY**  
le 19 février 1987, à 20 heures, en l'Auditorium Beauchamps de l'Hôpital de Chicoutimi, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi

Une collaboration de



Que le rideau s'ouvre sur l'édition 1887 des grands revenants!

# Déjà des papillons dans l'estomac

SIDNEY — A l'âge de 15 ans, François Lavoie, Stéphane Hovington et Jean-Pierre Doré s'apprêtent à vivre l'expérience la plus palpitante de leur jeune carrière de judokas en participant, à Sidney, en Nouvelle-Ecosse, aux Jeux du Canada.

Une expérience qui leur donne déjà des papillons dans l'estomac, comme l'a souligné, hier, leur entraîneur, Roger Tremblay, au cours d'une conversation téléphonique: «Ils sont super-nerveux», précise Tremblay, qui accompagne l'équipe du Québec à Sidney. Lavoie et Hovington sont du Club Judoka de Jonquière tandis que Doré est de celui de Chicoutimi. A elle seule, la région a donc fourni trois des huit membres de l'équipe qui représente le Québec aux Jeux du Canada.

François Lavoie sera le premier à passer aux actes en affrontant, cet après-midi, un judoka du Nouveau-Brunswick, Paul Bernard. Dans sa poule, Lavoie devra aussi se frotter à des adversaires de Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de Terre-Neuve.



Benoît Munger

Selon Roger Tremblay, Lavoie est celui que le sort a le moins favorisé parmi les membres de l'équipe québécoise.

Réservée à la classe juvénile, la compétition de judo aux Jeux du Canada rassemble à peu près les mêmes

compétiteurs qu'au championnat canadien, en juillet dernier. Alors âgé de 14 ans, Lavoie s'était classée cinquième. Une médaille est donc à sa portée.

Stéphane Hovington a aussi d'excellentes chances de finir sur le podium. Placé, par le hasard, dans une poule qui semble le favoriser, le Jonquérois avait fini troisième au championnat canadien. Il livrera son premier combat jeudi.

Septième au championnat national, le Chicoutimien Jean-Pierre Doré devra affronter des judokas du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, du Manitoba et de la Saskatchewan dans sa poule, en ronde préliminaire. Champion en titre, le représentant du Manitoba serait particulièrement à surveiller dans cette catégorie de moins de 69 kilos.



ROGER TREMBLAY... estime que ses trois jeunes protégés sont super-nerveux, à la veille de la compétition.

(Photo Le Quotidien)

## Dépistage de la Ligue nationale

# Dorion répète ce que tout le monde sait

MONTREAL (PC) — On l'ignore généralement, mais c'est un francophone pure laine, Pierre Dorion, de la région d'Ottawa, qui est à la tête du système central de dépistage de la Ligue nationale.

Ancien professeur d'éducation physique dans les écoles séparées d'Ottawa, il était déjà à l'emploi de la Ligue nationale depuis sept ans quand il a obtenu son poste, il y a moins d'un an.

En plus de voyager beaucoup et d'assister à de nombreux matches de hockey, son travail en est aussi un d'informatique et de rela-

tions publiques. Il dirige une équipe de neuf employés à plein temps et huit à temps partiel en Amérique du Nord, à laquelle s'ajoutent deux dépisteurs en Europe, dont un à plein temps.



Guy Robillard

Gilles Courteau, le président de la Ligue junior ma-

jeure du Québec, se réjouit ouvertement de voir un francophone occuper un poste si critique. Mais Dorion ne pense pas que sa présence va changer quoi que ce soit au sort des Québécois.

«Je pense qu'il y a un changement, précise-t-il cependant. On s'intéresse de plus en plus aux joueurs du Québec, mais ce n'est pas parce qu'un francophone occupe mon poste».

### Arguments

Dorion ne peut que répéter ce que tout le monde sait.

«Au Québec, dit-il, on développe plus de qualité que de quantité. Et c'est parce que les «plombiers» sont plus gros dans l'Ouest et en Ontario». Autre argument connu: à valeur égale, on va repêcher un anglophone avec qui les communications seront plus faciles. «Il faut que les juniors québécois apprennent l'anglais», affirme à son tour Dorion.

Celui-ci assure cependant que les listes émises par le système central de dépistage qu'il dirige tiennent d'abord compte du calibre des joueurs.

«La taille, par exemple, n'est qu'un des facteurs considérés. Nous classons les joueurs selon leur talent, assure-t-il, non pas selon leurs poids ou selon ce que recherchent les équipes de la Ligue nationale».

Celles-ci vont très souvent préférer un joueur gros et grand à un autre plus habile, en se disant qu'on peut enseigner le hockey à un malhabile mais qu'on ne peut faire un gros joueur d'un habile petit...

Et comme les gros joueurs semblent devenus plus importants...

## Le Nouveau-Brunswick aux Jeux

# Turmel parle d'une 7e place

SYDNEY (PC) - Sans haltérophiles, le Nouveau-Brunswick ne participera pas aux 17 disciplines des Jeux d'hiver du Cap Breton. Pour Pierre Turmel, le chef de mission, la délégation devrait néanmoins faire mieux qu'au Saguenay-Lac Saint-Jean où elle a pris la huitième place en récoltant 17 médailles.

«Notre objectif est de finir septième et d'obtenir 17 médailles... et plus», a-t-il indiqué, hier après-midi.

L'absence d'haltérophiles est dû au fait qu'il n'y a pas d'association provinciale organisée dans cette discipline depuis 1984. Or il s'agit d'un des critères du gouvernement provincial pour subventionner une discipline en vue des Jeux.

«Il est vrai qu'il n'y a pas un seul haltérophile mais il y a quatre ans, nous n'étions pas représentés en gymnastique masculine. Nous étions dans la même situation en ce qui concerne les points», a expliqué le chef de mission qui est originaire de Lévis, au Québec.

Selon Turmel, le Nouveau-Brunswick accuse une faiblesse évidente au basketball, où les «meilleurs sont en compétition à l'université». On a fait appel à des athlètes de 'high school' pour participer aux Jeux d'hiver.

En revanche, il s'attend à de

bonnes performances en gymnastique rythmique, une nouvelle discipline aux Jeux, en boxe, en lutte, en patinage artistique, en patinage de vitesse, en judo et en tennis de table.

### Pas d'accord

D'autre part, le chef de mission ne souscrit pas à l'idée de diviser les Jeux du Canada en deux blocs de provinces, i.e., les forts et les faibles, pour donner plus d'intérêt à la compétition.

«Je ne suis pas d'accord. Les athlètes des provinces faibles seraient considérés comme des citoyens de seconde zone. Et je sais que nos athlètes aiment rivaliser contre ceux du Québec et de l'Ontario; une belle concurrence», a-t-il révélé.

En terminant, Turmel a souligné qu'il aimerait que le Nouveau-Brunswick compte sur des directeurs techniques à plein temps.

«On pourrait commencer par deux ou trois par année», a-t-il indiqué en remerciant les entraîneurs et les gérants bénévoles qui n'ont pas ménagé les heures en vue des Jeux d'hiver.

Le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick a consacré la somme de \$250.000 pour la préparation des athlètes au cours des trois dernières années.

## Baseball

### Perez avec les Expos

ATLANTA — Le lanceur Pascual Perez, congédié par les Braves d'Atlanta en avril dernier, a signé un contrat des ligues mineures avec les Expos de Montréal.

Perez se rapportera au camp d'entraînement de la filiale AAA des Expos, à Indianapolis.

Agé de 29 ans, Perez a été inactif lors de la dernière saison. En quatre saisons dans les majeures, il a conservé un dossier de 34 victoires et 33 défaites.

En 1985, il avait cependant connu une saison pitoyable comme le témoigne sa fiche de 1-13.

### Power perd en arbitrage

CINCINNATI — Le lanceur Ted Power, des Reds de Cincinnati, a perdu sa cause en arbitrage.

Power touchera \$500.000 au cours de la prochaine saison. Il exigeait un salaire de \$610.000.

L'an dernier, il a enregistré 10 victoires et subi six défaites. Sa moyenne de points mérités se chiffrait à 3.70.

### Schrom doit se résigner

CLEVELAND — Le lanceur droitier Ken Schrom devra accepter l'offre salariale des Indiens de Cleveland après avoir perdu sa cause en arbitrage.

Schrom touchera un salaire de \$450.000 au cours de la prochaine saison. Il cherchait à soutirer un salaire de \$545.000.

Les Indiens ont également annoncé la mise sous contrat de l'inter Pat Tabler. Les termes de l'entente n'ont pas été dévoilés.

# «Début d'une révolution tranquille»

— Lise Simard

SYDNEY (PC) - Pour Lise Simard, les fédérations québécoises ont mis en marche "un phénomène irréversible" en demandant à leurs athlètes de porter un macaron, revendant une portion des profits de Loto-Québec, lors des cérémonies d'ouverture des Jeux

d'hiver du Canada, dimanche. "C'est le début d'une révolution tranquille. Les 'fédés' et les clubs ont toujours protégé leurs athlètes et leurs entraîneurs de tous les problèmes financiers et politiques mais ils ont maintenant besoin de leur témoignage", a-t-elle expliqué lors d'une rencontre de presse, hier.

Simard, la directrice générale de la Fédération de gymnastique du Québec, affirme que les fédérations s'apprêtent à vivre des années difficiles si le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, maintient sa décision d'effectuer d'importantes coupures au cours des prochaines années.

Québec n'accorde que 43 cents par habitant au développement de l'élite alors que l'Ontario investit 55 cents et la Colombie-Britannique, 87 cents.

L'écart de 12 cents entre l'Ontario et le Québec représente environ \$800,000, ce qui explique pourquoi la représentation québécoise s'est stabilisée à 20 pour cent (environ) depuis 1978... faute de volonté politique. Il revendique la création d'une loterie pour le sport.

"Je suis convaincu qu'on est capable d'aller chercher plus qu'on va leur enlever", a-t-il déclaré en précisant qu'il se propose de saisir le caucus du Parti libéral dans les meilleurs délais.

La remise des macarons fait partie d'un plan d'action qui a été approuvé par les 40 fédérations 'actives' au cours d'une réunion spéciale, en janvier.

A cette réunion, des fédérations étaient même prêtes à boycotter les Jeux d'hiver...

### Hardy: inquiet

De son côté, Claude Hardy, le chef de mission de la délégation du Québec, a dit espérer que la 'manifestation' de dimanche ne dérangera pas la concentration des athlètes. Il s'est également demandé si la majorité des athlètes ont réalisé la portée de leur geste en portant le macaron qu'on leur a remis avant le défilé.



ATTENTIFS — Les volleyeurs de l'équipe du Québec semblent très attentifs alors que se déroule la rencontre face aux Territoires du Nord-Ouest. Les Québécois ont inscrit un premier gain.

(Laserphoto PC)

## Picotte furieux

SYDNEY (PC) - Furieux, Yvon Picotte, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, n'a pas maché ses mots, hier, à l'endroit de la Société des sports du Québec et de son directeur général, Jacques Primeau, à la suite de la 'manifestation du macaron' lors des cérémonies d'ouverture des Jeux d'hiver du Canada, dimanche.

Athlètes, entraîneurs et gérants de la délégation du Québec portaient un macaron demandant qu'une portion des profits de Loto-Québec soit remise au sport amateur. Aucun membre de la mission (les accompagnateurs) n'arborait cependant le macaron... aux couleurs (bleu et blanc) de la délégation du Québec.

"Je trouve que la Société des sports a pris un détour un peu trop court. J'aurais aimé qu'on nous brosse un tableau plus complet et je trouve de très mauvais goût qu'on utilise des athlètes pour faire la promotion de quoi que ce soit", a-t-il révélé.

"On a dit aux entraîneurs que j'étais au courant, que j'avais accepté cette situation... et c'est faux. Je n'étais pas au courant (...) Ou or, l'a fait de façon crasse, ou c'est de l'incompétence qu'on ne peut tolérer dans de telles fonctions", a-t-il poursuivi en haussant le ton.

M. Picotte a indiqué "qu'une politique du sport est à l'étude" et plusieurs méthodes de financement sont d'ailleurs proposées (casinos, loteries, régimes d'épargne-action et crédits à l'impôt) depuis quelques temps. Le ministre estime également que l'organisme de regroupement des fédérations sportives aurait dû préciser "qu'il n'y a pas eu de coupures l'an dernier".

Côté sport, il n'y avait que deux disciplines à l'affiche lors de la première journée de compétitions des Jeux d'hiver du Cap Breton, hier.

En volleyball, les deux équipes du Québec ont remporté la victoire. Les filles ont vaincu les représentantes de la Saskatchewan en cinq sets tandis que les volleyeurs ont facilement battu les Territoires du Nord-Ouest en trois sets consécutifs.

En curling, les filles de Gatineau ont subi la défaite, 7-4, puis les 'gars' de St-Romuald, en banlieue de Québec, ont battu la Colombie-Britannique 8-7. M. Picotte doit par ailleurs revenir à Québec aujourd'hui.



Richard Milo

A titre d'exemple, elle estime que sa fédération "déjà coupée quatre fois au cours des cinq dernières années" sera plongée dans une "situation grave" à compter du 1er avril.

"Et l'an prochain, ça va devenir catastrophique", a-t-elle indiqué.

### Des chiffres

Pour sa part, Jacques Primeau, le directeur général de la Société des sports du Québec, a souligné hier que le

## En boxe

# Le Québec vise le podium

SYDNEY (PC) - Les boxeurs du Québec visent un place sur le podium des Jeux d'hiver du Canada même si l'équipe a été amputée de deux excellents pugilistes, Stéphane Ouellette et Pierre Girouard, à la suite d'une décision controversée de l'Association canadienne.

L'organisme national s'est opposé au surclassement des deux boxeurs québécois le 22 janvier, à quelques semaines du début des Jeux, alors que la composition de l'équipe était pourtant connue depuis novembre et qu'un tel surclassement avait été accepté aux Jeux du Saguenay-Lac Saint-Jean, en 1983.

Furieux... et pour cause, Gaby Mancini, le président de la Fédération québécoise, accuse l'Association canadienne d'avoir pris une telle décision pour favoriser l'Ontario tandis que Yvon Michel, le coordonnateur du développement de l'élite, affirme qu'il s'agit "d'une décision inacceptable".

Qu'à cela ne tienne, Yvon Michel ne lance pas la serviette pour autant. Il n'a jamais vu "un groupe aussi bien préparé que maintenant" et il

croit que les favoris -- David Sebilleau, Mario Bergeron, Hans Marotte et Corey Burton -- répondront aux attentes lors du tournoi comptant pour le championnat national junior.

"Je suis confiant d'obtenir une des deux premières places. Nos boxeurs devraient terminer fort et c'est important. On ne peut pas se permettre d'être faible en fin de combat. Les juges nationaux ne nous font jamais de cadeau lorsqu'un combat est serré", a-t-il expliqué.

L'an dernier, le Québec n'a remporté qu'une victoire en huit décisions de 3-2 lors du championnat national junior tandis qu'en 1983, aux derniers Jeux d'hiver, ils n'ont obtenu qu'une victoire en six décisions serrées.

Un total de 10 boxeurs québécois prendront part au tournoi qui commencent aujourd'hui. Il s'agit de Corey Burton (48 kilos), de Lachine, Claude Lambert (51 kilos) et Hans Marotte (poids lourds), du Club de boxe Champion, James Forte (54 kilos) et David Sebilleau (63.5 kilos), du Club de boxe olympique, Eric Grenier (67 kilos) et Mario Bergeron

(60 kilos), de Drummondville, Serge Charette (67 kilos), de Laval, François Toulouse (71 kilos), de Sherbrooke, et Martin Hayes, du Montréal Athletic Club.

L'Ontario compte sur six champions canadiens mais selon Michel, le Québec pourrait causer une vive surprise si le tirage au sort lui est favorable, ce matin.

## Les Jeux de 1991 à L'Île-du-Prince-Édouard

SYDNEY (PC) - De passage au centre de presse, Otto Jelinek, le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, a laissé entendre, hier midi, que les Jeux d'hiver de 1991 auront probablement lieu à l'Île du Prince-Édouard quoique la candidature du comté de Restigouche (Dahhousie, Campbellton) soit très sérieuse.

"Je vais essayer d'être juste mais il n'y a qu'une seule province qui n'a pas tenu les Jeux en 20 ans: l'Île du Prince-Édouard", a-t-il révélé après avoir précisé qu'une décision sera rendue

d'ici un mois au plus tard.

Seul le comté de Restigouche, au Nouveau-Brunswick, a fait une demande officielle mais l'Île du Prince-Édouard tient à présenter les Jeux de 1991. Ils auraient lieu à Charlottetown.

Il semble que l'argent soit à l'origine des 'hésitations' de l'Île du Prince-Édouard mais M. Jelinek n'a pas écarté la possibilité d'exclure le ski alpin des prochains Jeux d'hiver. Il n'y a pas de montagne dans l'île. On sait que les prochains Jeux d'été de 1989 auront lieu à Saskatoon, en Saskatchewan.

# Finlande: première médaille d'or

OBERSTDORF, RFA (AFP) — La Finlande a obtenu sa première médaille d'or, hier, aux championnats du monde de ski nordique d'Oberstdorf, grâce à Marjo Matikainen, victorieuse d'un 5 km fond (style classique) disputé dans la tourmente (chute de neige continue). Agée de 22 ans, Marjo, déjà médaille d'argent sur 10 km, vendredi dernier, semble partie sur les traces de sa prestigieuse compatriote Marja-Liisa Hamalainen, triple championne olympique aux Jeux de Sarajevo en 1984 (5, 10 et 20 km).

La blonde et athlétique étudiante d'Espoo (1,74 m pour 63 kg) a pourtant tremblé pendant une heure après l'arrivée pour être assurée de son premier titre de championne du monde. La raison ? Le fait qu'elle avait bénéficié à mi-parcours — comme d'autres d'ailleurs — de branchages jetés sur la piste pour enlever la fine pellicule de glace qui s'était formée sous ses spatules sur une piste recouverte d'une neige collante.

Suspense...

Le jury de course décidait cependant d'entériner le ré-

sultat en l'absence de réclamation officielle. Ce n'était que justice tant la lauréate de la Coupe du monde 1986 avait fait étalage de son talent. Quatrième meilleur temps à mi-parcours (sept secondes de retard sur la Suissesse Evi Kratzer), Matikainen accomplissait une fin de course remarquable en battant de trois secondes, 36 centièmes la petite Soviétique Anfissa Reztsova (22 ans), et Evi Kratzer (26 ans), pour donner à la Suisse sa première médaille en ski de fond féminin.

Les grandes battues ont été — une fois n'est pas coutume — les Norvégiennes, la première, Anette Boe, tenante du titre, terminant cinquième seulement, à 16.81 secondes de la tête, tandis que la surprise est venue encore de la mémé du ski de fond soviétique, Raisa Smetanina (quatrième), qui a raté de peu (2.210) sa vingtième médaille... et ce, à 35 ans.

La meilleure Canadienne a été Angela Schmidt-Foster, de Midland en Ontario, qui a pris le 16e rang en 15:38.2. Lorna Sasseville, d'Ottawa, 22e, Carole Gibson, de Camrose en Alberta, 27e, et Jean McAllis-

ter, d'Ottawa, 31e, complétaient la délégation canadienne.

## Deux épreuves

Deux épreuves sont au programme aujourd'hui aux championnats du monde de ski nordique à Oberstdorf: le relais 4 X 10 km fond, messieurs, et le saut par équipes sur tremplin de 90 mètres.

La plus attendue, car la plus spectaculaire, sera le relais, qui sera couru en style libre (pas de patineur), où la Norvège aura sans doute bien du mal à conserver son titre mondial obtenu il y a deux ans à Seefeld.

En Autriche, Arild Monsen, Pal-Gunnar Mikkelsplass, Tor-Hakon Holte et Ove Aunli n'avaient distancé les Italiens que de six secondes et les Suédois, champions olympiques, de 19 secondes.

La bande de Marco Albarello, le nouveau champion du monde du 15 km, après sa démonstration collective sur cette distance, sera très dangereuse. Sans compter un autre quatuor de choc à ne pas mésestimer: l'URSS, médaille d'argent aux Mondiaux d'Oslo en 1982 et aux Jeux de Sarajevo, qui reste un ensemble solide.

Dans le saut par équipes, l'Autriche, emmenée par son nouveau champion du monde Andreas Felder et Ernst Vettori, le leader de la coupe du monde, sera favorite, devant la Finlande, la Norvège et la RFA.

## Esprit sportif

La fondeuse norvégienne Anette Boe a fait preuve d'une belle sportivité, hier à Oberstdorf. Bien qu'ayant perdu son titre sur 5 km et obtenu seulement la cinquième place, elle s'est précipitée à l'arrivée dans les bras de la nouvelle championne du monde, la Finlandaise Marjo Matikainen, pour la féliciter.

## L'homme invisible

Sur la liste des journalistes accrédités à Oberstdorf figure un certain Arne Leybusch, célèbre expert scandinave de ski nordique. La particularité d'Arne Leybusch est qu'il n'a jamais existé. Il a été inventé de toutes pièces par la presse ouest-allemande et son nom réapparaît régulièrement lors de toutes les grandes manifestations sportives de RFA.

## L'Ontario à Oberstdorf

Une délégation de la province canadienne de l'Ontario, candidate à l'organisation des championnats du monde de ski nordique en 1991 et en 1993, est arrivée à Oberstdorf pour faire connaître sa région.

## Panne d'hymne

La colonie autrichienne d'Oberstdorf a connu, dimanche, de fortes émotions. Elle est passée de la joie à la consternation lorsque, au moment de la remise de la médaille d'or à l'enfant du pays, Andreas Felder, vainqueur au tremplin de 90 mètres, elle n'entendit pas l'hymne national.



CONSOLATION — Avec un sac de glace sur le genou, résultat d'une vilaine chute, Tara Loo, un membre de l'équipe de volleyball de la Colombie-Britannique, se console avec la mascotte de l'équipe, Little Bird. La scène se passait hier en première journée des Jeux du Canada en Nouvelle-Ecosse.

(Laserphoto PC)

## Ski alpin

# Les Suissesses seules en piste

FLUELI, Suisse (AFP) — Cinq titres sur cinq aux championnats du monde de Crans-Montana, il y a deux semaines; trois victoires en trois courses le week-end dernier; quatre skieuses aux quatre premières places du classement général provisoire de la Coupe du monde. Quoi qu'il arrive lors des dernières compétitions, les Suissesses auront marqué la saison 1986-87 de leur empreinte.

Comme elles l'avaient fait en 1985, où elles occupaient les quatre premières places au classement final, ou en 1986, où cinq d'entre elles avaient terminé parmi les six premières.

A l'époque, cependant, les rôles étaient bien plus définis. Maria Walliser et Michela Figini se chargeaient des descentes, Erika Hess des slaloms, Vreni Schneider des slaloms géants, tandis que Brigitte Oertli grappillait des points un peu partout.

Aujourd'hui, les unes et les autres ont agrandi leur registre. Outre le super G, Walliser s'est mise à gagner des slaloms géants, Schneider à remporter des slaloms et à marquer des points en descente, comme Hess en super-G. Un éclectisme qui rend encore plus difficile la tâche de leurs rivales et plus passionnante la fin de saison, avec un duel serré en perspective entre Walliser et Schneider.

## Le doute

Au classement général actuel de la Coupe du monde, elles ne sont séparées que par un point, et Maria Walliser, la double championne du monde de descente et de super-G, qui comptait bien embarquer pour le Nouveau Monde, début mars, nantie d'un bon capital points, a vu, en l'espace de 48 heures, son avance réduite à néant et sa compatriote la dépasser.

Les deux courses gagnées par Schneider à Megève et à Saint-Gervais (France) ont semé le doute dans son esprit. Il n'y a en effet que deux skieuses à avoir marqué des points dans toutes les disciplines, combiné compris, et Walliser n'en est pas: ce sont Vreni Schneider et Brigitte Oertli.

La seconde est trop attardée (56 pts de retard) pour espérer encore. En revanche, un ou deux bons résultats en descente (il en reste trois au programme) suffiraient à Schneider pour être certaine de succéder à Walliser au palmarès de la Coupe du monde.

Les compétitions reprendront les 27 et 28 février à Zwiesel (RFA) - un slalom et un slalom géant -, après une interruption due à l'organisation, le week-end prochain, des différents championnats nationaux.

## Sport en bref

### James signe

CHICAGO — Le releveur Bob James et la direction des White Sox de Chicago en sont arrivés à une entente salariale pour la saison 1987.

James, dont la cause devait passer en arbitrage demain, exigeait un salaire annuel de \$575,000, soit \$25,000 de plus qu'en 1986.

Les White Sox lui avaient cependant offert un contrat de \$455,000 après la piètre saison qu'il avait connue l'an dernier.

En 1985, James avait sauvé 32 matches et conservé une moyenne de points mérités de 2.13. La saison dernière sa fiche a périéclité à 14 victoires protégées et sa m.p.m. a grimpé à 5.25.

### Norman en tête

LONDRES (AFP) — L'Australien Greg Norman a consolidé sa position en tête du classement mondial des joueurs professionnels de golf, communiqué hier à Londres, après avoir remporté dimanche le tournoi des Maîtres d'Australie, à Melbourne, pour la quatrième fois de sa carrière.

Norman compte maintenant 1,580 points, soient 374 de plus que l'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer, qui a terminé à 20 coups de Norman à Melbourne.

L'Espagnol Severiano Ballesteros demeure en troisième position avec un total

de 1,173 points, après avoir terminé neuvième à l'omnium de San Diego (Etats-Unis) dimanche, pour son retour à la compétition après trois mois d'absence.

### Arnoux indemne

PARIS (AFP) — Le Français René Arnoux est sorti indemne d'un accident, hier, sur le circuit de Jerez de la Frontera (sud de l'Espagne), en procédant aux essais de développement de la Ligier-Gitanes Alfa Romeo de formule un. A grande vitesse, la voiture d'Arnoux est sortie au bout de la ligne droite, a quitté la piste et a heurté violemment les pneus de protection.

La voiture a vraisemblablement connu un problème de frein, a indiqué à Paris le service de presse Ligier-Gitanes. Arnoux s'en tire à moindre frais, une radio passée sur place n'ayant rien décelé. En revanche, la voiture est entièrement détruite et l'écurie Ligier est contrainte d'arrêter son programme pour rentrer à l'atelier en France.

Arnoux était chargé de mener ces essais au cours desquels, mercredi ou jeudi, il aurait cédé le volant à son compatriote Jacques Laffite qui aurait ainsi repiloté pour la première fois depuis son accident du 13 juillet à Brands Hatch, lors du grand prix d'Angleterre. C'est à la suite de cette séance que Laffite devait décider ou non de la suite de sa carrière de pilote.

Lea sur la voie de la réhabilitation

# Au camp des Expos comme invité

MONTREAL (PC) — En acceptant de signer un contrat des ligues mineures, hier, le lanceur Charlie Lea pourra prendre part au prochain camp d'entraînement des Expos.

Etant donné l'application d'un règlement prohibant la signature d'un joueur autonome avec son ancienne équipe jusqu'au 1er mai, Lea, âgé de 31, a en effet choisi de s'entendre avec les Indians d'Indianapolis, filiale AAA des Expos.

Par conséquent, il sera en droit de participer au camp d'entraînement de la formation montréalaise, à compter de la semaine prochaine, à titre de joueur invité.

"Je suis dans le même bateau que les autres joueurs autonomes vedettes, mais mon cas est différent du leur, a récemment indiqué le grand droitier.

Ma situation est la suivante: je ne peux pas décrocher un contrat valable si je ne démontre pas mes réelles capacités et je ne peux pas prouver que je peux lancer si je n'ai pas de contrat."

Lea n'a pas lancé dans les grandes ligues depuis 1984. Il a alors remporté 15 de ses 25 décisions et sa moyenne de points mérités par parties s'est élevée à 2.89. Il a été le lanceur partant et le gagnant du match des étoiles cette année-là.

Mais les choses se sont gâtées pour lui par la suite.

Il a été opéré à l'épaule et a raté les deux saisons suivantes. Tant et si bien que les Expos ont refusé de lui adjuger l'année d'option incluse à son contrat.

Lea a tâté le terrain des autres organisations, mais il n'a pas réussi non plus à convaincre celles-ci qu'il était sur la bonne voie de réhabilitation.

Faudra oublier Hesketh

Pendant que Lea aura l'occasion d'espérer un retour au jeu, le gaucher Joe Hesketh a,

lui, appris qu'il ne pourra pas lancer cette année.

La direction de l'équipe a laissé savoir à ce sujet que la condition de Hesketh, qui a été opéré, l'an dernier, pour un nerf coincé causant l'atrophie de certains muscles de l'épaule, ne s'est pas suffisamment améliorée pour qu'il puisse être prêt à reprendre l'entraînement en même temps que ses coéquipiers.

Agé de 28 saisons 1987 est déjà à l'eau.

Par ailleurs, les Expos ont informé qu'ils avaient fait signer un contrat au joueur d'avenir numéro un au Mexique, Hector Rivera.

Agé de 16 ans, Rivera mesure 6'3" et pèse 175 livres. Sa force: la rapidité et la vivacité de ses tirs.

Rivera a été invité à prendre part au camp des recrues, débutant le 12 mars.

Rendez-vous 87

## Les Soviétiques en redemandent encore

TORONTO (PC) — La réaction des Soviétiques à l'égard de Rendez-vous 87 est facile à résumer: ils en redemandent. Les amateurs de hockey, en

URSS, souhaitent que l'événement devienne annuel.

"Les meilleurs contre les meilleurs", déclare Igor Nikitin. "C'est ce qu'on devrait faire chaque année, ajoutez-il. Pourquoi faut-il toujours que vous nous envoyiez des joueurs ordinaires?"

Pour Valery Parin, un chauffeur, "le calibre de jeu lors du deuxième match de la série fut le meilleur que j'ai vu depuis longtemps. Votre pays devrait recourir à ses meilleurs joueurs chaque année pour nous affronter. Ainsi nous saurions qui sont les meilleurs".

Tretyak critique Newell

Souvent cité par les médias soviétiques, Vladislav Tretyak estime que la formule est bonne. "Mais, ajoutez-il, je pense qu'on devrait présenter l'événement dans un pays dif-

fèrent chaque année, incluant l'URSS à l'occasion".

Rendez-vous 87 a défrayé les manchettes sportives de la fin de semaine en URSS. Les critiques étaient positives à l'exception de quelques remarques de Tretyak au sujet de l'arbitre Dave Newell.

"Il en a toléré beaucoup de joueurs de la Ligue nationale", a-t-il dit à propos du deuxième match.

Le consensus est que le calibre de jeu a été satisfaisant lors de la première rencontre, et spectaculaire lors de la seconde.

"Nous avons assisté à du hockey de très haut niveau, a déclaré Tretyak. L'équipe soviétique affrontait pratiquement le reste du monde".

Des amateurs, émerveillés par les talents de passeur de Wayne Gretzky, se sont demandés pourquoi il n'était pas utilisé plus souvent.

### Baseball

#### Cause perdue

CLEVELAND (AP) — Le lanceur des Indians de Cleveland, Ken Schrom, a perdu sa cause en arbitrage, hier.

Richard Bloch, même arbitre ayant accordé un contrat de \$1.85 million à Jack Morris, des Tigers de Detroit, la semaine dernière, a décidé que Schrom recevra des Indians la somme de \$450,000 pour l'année en cours, plutôt que les \$545,000 qu'il revendiquait.

Le droitier a présenté un dossier de 14-7 la saison dernière, mais il a remporté seulement quatre de ses neuf décisions après la pause du match des étoiles. Il a en outre accordé 34 circuits, un sommet d'équipe.

Par ailleurs, les Indians ont annoncé que le vétéran Pat Tabler a accepté leurs propositions avant d'aller à l'arbitrage.

Le joueur de champ intérieur espérait obtenir un salaire de \$650,000 et l'organisation lui en offrait un se chiffant à \$500,000.

Les termes exacts du contrat de Tabler n'ont pas été divulgués.

Tabler a été le meilleur frappeur des Indians la saison dernière, ayant maintenu une moyenne au bâton de .326.

Une dizaine de joueurs des Indians ont entrepris des démarches en vue d'aller en arbitrage. De ce nombre, huit ont choisi de s'entendre avec l'équipe avant de compléter la procédure. Un seul cas demeure: le voltigeur de centre Brett Butler. Celui-ci exige \$875,000, tandis que les Indians lui offrent \$765,000.



CHARLIE LEA... a tâté le terrain des autres organisations mais sans succès.

(Laserphoto PC)

*la cagnotte*  
**D'ARGENT**

DU LUNDI AU VENDREDI  
**5 FOIS PAR JOUR**

**AIDE-MEMOIRE**

8h05	\$ _____
9h05	\$ _____
10h05	\$ _____
11h05	\$ _____
15h05	\$ _____

Du 12 janvier au 27 mars 1987 **\$3,300**

**CJMT 142**

**NOUVEAU NOUVEAU**  
★ **SUPER ARCADE** ★



**OUVERTURE:**  
Jeudi, 19 février 87  
à 19h00  
**Spécial  
d'ouverture:**

Vous achetez 5 jetons pour \$1.00 et sur présentation de cette annonce, vous en obtenez 5 autres gratuitement.  
Profitez de l'occasion pour essayer notre «ENDURO RACER».  
N.B.: Une annonce par personne.

**AMUSEMENTS  
FORTIN INC.**

Situé au 2501, St-Dominique (face au Singapour) **JONQUIERE**

## Championnat provincial de curling mixte

# Jean et Lamothe, pour l'expérience

QUEBEC (DB) - Les deux formations du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui prennent part au championnat provincial de curling mixte, présenté au club Jacques-Cartier de Québec, cette semaine, ne nourrissent pas d'ambition particulière si ce n'est celle d'améliorer leur bagage d'expérience.

Louis-Henri Jean, de Chi-

coutimi, et Jean Lamothe, de Dolbeau, préfèrent aborder les parties une à une et s'ajuster en conséquence plutôt que de s'imposer une cadence qu'ils risqueraient de ne pouvoir suivre. «L'expérience avant tout», ont-ils dit, hier, à la veille du championnat.

«Je ne m'attends pas de gagner le tournoi bien qu'en

mixte on ne sait jamais ce qui peut arriver. Notre objectif est de prendre de l'expérience», a noté Lamothe, le skip de la formation de Dolbeau. Il jouera avec Paulette Perron, troisième, Alain Tremblay, deuxième, et Louise Laberge, première. Tremblay remplace Daniel Huard retenu à sa demeure pour des raisons familiales.

«Nous, de commenter Jean, nous verrons au fur et à mesure. Il semble que nous soyons dans la division la moins forte, ce qui pourrait nous permettre de franchir le cap des éliminatoires.» Jean évolue avec Rolande Madore, troisième, Renald Tremblay, deuxième, et Céline Lavoie, première.

Le quatuor de Dolbeau dé-

bute ce matin, à 9 h, contre une formation de Montréal, dirigée par Tom Pritcher. A 16 h 30, il croisera le fer avec l'Outaouais, menée par Maurice Croteau. La formation chicoutimienne entre dans le bal, à 12 h 30, face à la Côte-Nord, dont le skip est Gaston Emond. Elle rejoue en soirée, à 19 h 30, contre Jean-Guy Vachon de Québec.

## Rapido

### Hurtubise et Duchesne font bien

Deux jeunes membres du Club Jeannois d'athlétisme, Mathieu Hurtubise et Maxime Duchesne, ont bien fait en fin de semaine dans des compétitions qui avaient lieu à Montréal. D'âge juvénile, Hurtubise s'est mesuré à des juniors dans un match Québec-Ontario. Dans la seule épreuve à laquelle il a participé, le 60 mètres haies, Hurtubise a fini cinquième. Quant à Maxime Duchesne, un cadet, il participait à une compétition organisée par le club Corsair Chaparal et il s'est signalé en gagnant la course de 60 mètres en plus de bien se classer au saut en longueur avec un bond de 5m50. Toutefois, le jeune Duchesne a légèrement aggravé une blessure à la hanche, ce qui le forcera à

l'inactivité une dizaine de jours. Son entraîneur, René Couture, doit décider aujourd'hui si Maxime ira au championnat québécois cadet et juvénile, à Sherbrooke, dans deux semaines.

### Un troisième tournoi pour les Remparts

Les Remparts de Jonquière, une équipe pee wee de calibre B, viennent de remporter leur troisième tournoi cette saison en enlevant la finale B du tournoi provincial de ville d'Anjou, dimanche dans cette municipalité voisine de Montréal. Un gain de 5-1 face à Laval Nord a donné aux Jonquiérois ce troisième titre. C'est toutefois en demi-finale, samedi, que les Remparts ont connu leurs moments les plus palpitants au

cours d'un incroyable match qu'ils ont gagné 6-1 à la sixième période de prolongation, contre les Tigres de Sorrel. Emmanuel Bouchard a compté le but décisif, à la neuvième période de jeu. Selon l'entraîneur des Remparts, Mario Gagnon, l'équipe n'a pas été vaincue au cours de ses 12 ou 13 dernières rencontres.

### Premier concours équestre

L'École d'équitation Saguenay présentera, dimanche, sa première activité de l'année, en l'occurrence un concours équestre tant pour les débutants que les cavaliers avancés. C'est à 13 heures, à Laterraère. Les installations de l'école pourront être visitées.

### Midget de développement

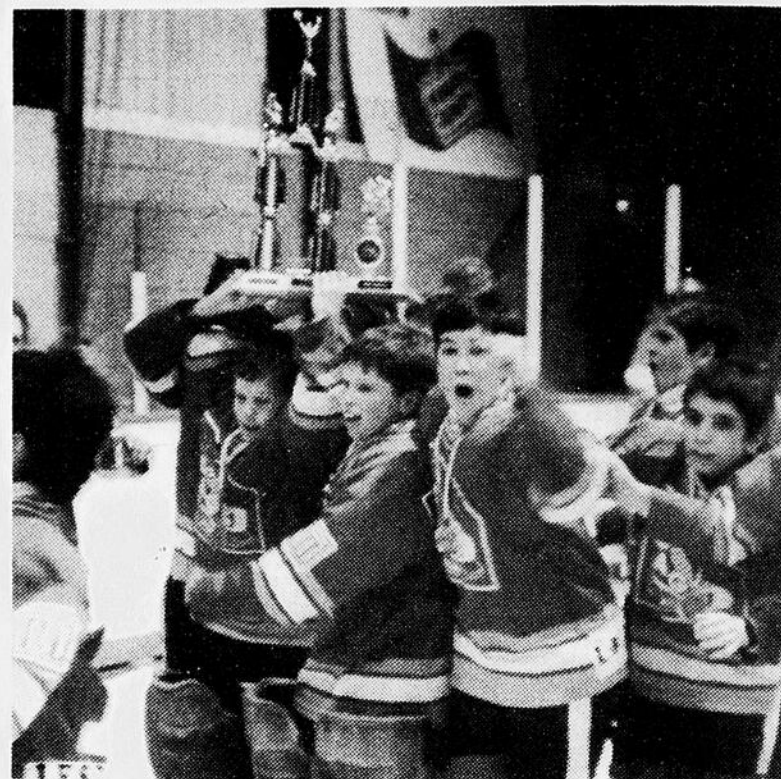
Un porte-couleurs des Elites de Roberval, Philippe Hinse, est fort bien placé pour finir en tête des compteurs de la ligue régionale de hockey midget de développement. Avec une fiche de 25 buts et 40 passes, Hinse détient une avance de neuf points sur Carl Provencher, des Traversiers 1/4e Chicoutimi. Ce dernier est toutefois le meilleur franc tireur avec 35 buts. En défensive, les Ambassadeurs de Jonquière, leurs gardiens, André Morin et Jean-François Boily en tête, sont les meilleurs avec une moyenne de seulement trois buts accordés par match. Pas étonnant que les Jonquiérois soient sur une série gagnante de 15 matchs.

### Midget de compétition

Dans la division midget de compétition (CC), Yohan Pineault, des Dynamos de Chicoutimi-Nord, détient une confortable avance de 11 points sur Marc Bouchard, des Castors de Dolbeau, au classement des compteurs. En 29 matchs, Pineault a compté 40 buts et fourni 46 aides. Il est le plus prolifique devant Louis Bilodeau, des Flamme de Jonquière, qui a 36 buts à sa fiche. Michel Robert et Paerre-Yves Tremblay, des Castors de Dolbeau, ont la meilleure moyenne chez les gardiens, soit 3.3.

### Meilleurs aux quilles

Sonia Tremblay et Marcel Desgagné ont inscrit les meilleurs



**CHAMPIONS** -- Les Saguenéens de Chicoutimi célèbrent comme il se doit le titre remporté dimanche, au Creps d'Alma, où se déroulait le tournoi atome. En finale du groupe BB, les Saguenéens ont disposé des favoris de la foule, les Aiglons de Lac-Saint-Jean Est. Cette victoire importante, les jeunes Saguenéens l'ont acquise au compte de 4-3. (Photo Noël Boulianne)

leurs pointages en petites quilles, au cours de la dernière semaine, au centre Sacré-Coeur. Tremblay a réussi un simple de 218 et un triple de 509 tandis que Desgagné roulait un 237 pour un tripla de 610. Aux grosses quilles, Marlène Girard (199 et 46) de même que Pierre Morin (267 et 547) ont été les meilleurs.

### Ligue de curling Défi

En gagnant, hier, contre le quatuor de Nicole Roy au compte de 13-2, l'équipe de Michèle Pagé a rejoint celle de Hélène Bussièrès, dans la ligue régionale de curling Défi, section féminine. Bussièrès, de son côté, a perdu face au Brier 88 par le pointage de 8-4. Dans un autre match, Monique Basque a disposé de Marie Simard 10-4. Au classement, Bussièrès et Pagé mènent avec 18 points, un de plus que le quatuor de Diane Beaulieu. Nicole Roy n'est pas loin derrière avec 16 points. Avec 12 points, Marie Simard, le Brier 88 et Monique Basque ferment la marche.

### Comètes à Sherbrooke

Patrice Lapointe, un patineur benjamin des Comètes de Chicoutimi, s'est particulièrement signalé, samedi, à Sherbrooke, où avait lieu une

compétition de patinage de vitesse de niveau B. Finissant deuxième au classement cumulé, Lapointe a réussi quatre temps de calibre A, ce qui est remarquable compte tenu du fait qu'il ne pourra grimper en classe A que l'an prochain à cause de son âge. Trois autres Comètes ont fini quatrièmes: Martin Girard, en classe minime, Valérie Morin, une benjamine, et Eric Vachon, un cadet. Isabelle Tremblay et Simon Dufour ont terminé cinquièmes chez les benjamins tandis que Sylvain Boudreault se classait septième chez les cadets.

### Mad dog conférencier

Déjà, le comité organisateur des championnats canadiens de lutte olympique, qui auront lieu à Alma, en mars 1988, avait annoncé que Maurice «Mad dog» Vachon s'était associé à l'événement. L'implication de la grande vedette de la lutte professionnelle prend des formes plus concrètes. Il sera le conférencier invité dans le cadre d'une activité de financement du comité organisateur. Le tout aura lieu prochainement et l'objectif est de vendre 1,000 billets. L'organisation profitera de l'occasion pour inaugurer sa campagne de financement. Il semblerait qu'il s'agit d'une nouvelle formule jamais vue dans la région.

Le terrain du stade sera refait

# Les Voyageurs ont réclamé cinq joueurs

JONQUIERE (DB) - Les Voyageurs de Jonquière ont sélectionné cinq joueurs, samedi, à Québec, lors de la séance spéciale de repêchage des éléments des Voiliers de Québec, qui ont rendu les armes à la fin de la dernière saison. Le club de Jonquière a eu droit de parole pour la première fois au quatrième rang.

Le premier choix des Voyageurs a été le lanceur Sylvain Deblois. Celui-ci a compilé la deuxième meilleure fiche de l'équipe, l'an dernier, chez les artilleurs. Ensuite, les Jonquiérois ont demandé Robert Dorion, Steeve Fiset, Eric Boucher et Gilles Cyrennes.

Le gérant de l'équipe, Michel Riverin, a exprimé une satisfaction à la suite du repêchage. Il aurait davantage été heureux s'il avait pu mettre la main sur Stéphane Giguère. Les Ambassadeurs de la Rive-Sud, qui avaient les trois premiers choix, l'ont sélectionné avec Eric Marticotte et Louis Ferland.

«Rien n'indique que tous ces joueurs se retrouveront à Jonquière, a précisé Riverin. Nous entamerons des négociations pour voir ce que nous pouvons faire avec eux. De toute façon, nous avons participé à la séance parce que c'était notre droit et pour obtenir un pouvoir de négociation.»

La ligue a profité de cette rencontre pour rendre officiel son calendrier de 42 parties qui opposera les huit équipes à six reprises. Les Voyageurs lanceront leur saison locale, le 21 mai, alors que les Alouettes de Charlesbourg seront les visiteurs. Auparavant, ils joueront quatre matchs à l'extérieur.

D'autre part, les Voyageurs libéreront le stade Richard-Desmeules, du huit au 27 juin, afin que la ville apporte des améliorations au terrain. Une somme de \$50,000 sera investie afin de le rendre plus étanche. Pendant cette période, ils joueront toutes leurs rencontres à l'étranger.

Les Sags l'emportent 11-2 devant Saint-Jean

# Comme des hockeyeurs soulagés

CHICOUTIMI (SE) - Certains membres des Saguenéens de Chicoutimi ont travaillé comme des hockeyeurs soulagés, hier soir, et ils ont mené leur équipe à une victoire facile de 11-2 sur les Castors de Saint-Jean, au centre Vézina.

Le soulagement de plusieurs a suivi la fin de la dernière période ouverte aux transactions dans la Ligue junior majeur du Québec.

Pierre Millier et Daniel Maurice, qui se sont retrouvés au centre de plusieurs rumeurs au cours des derniers mois, ont disputé un fort match devant les Castors. En compagnie d'Eric Pinard, ils ont complété un trio qui a collectionné 17 points.

Ils ont travaillé à leur aise, ce qui n'est pas étranger à la conclusion du marché des échanges, dimanche.

«Je suis effectivement sou-

lagé, a reconnu Maurice, auteur de trois buts et deux passes. C'est toujours stressant la période des échanges. En fin de semaine, Gaston Drapeau m'a dit qu'il n'avait pas l'intention de m'échanger



Serge Emond

mais on ne sait jamais.»

«J'étais content, dimanche à minuit, quand les dernières transactions ont été faites. J'étais content de ne pas voir mon nom dedans. J'aime jouer au hockey à Chicoutimi et je ne voulais pas me retrouver ailleurs.»

Millier et Pinard ont suivi le même chemin que Maurice, hier soir. Le premier a conclu

sa soirée avec deux buts et quatre passes. Le second a lui aussi obtenu six points, dont un filet.

Toute l'équipe chicoutimienne a d'ailleurs adopté la même façon de travailler. Les Saguenéens ont montré un bon coup de patin face aux Castors, distribué plusieurs mises en échec et évité les revirements.

En résumé, ils ont disputé, de loin, leur meilleur match des dernières semaines.

«Il y a longtemps que nous n'avons pas joué aussi bien, a encore signalé Daniel Maurice. Tout le monde se parlait sur la glace. C'est ce que Gaston Drapeau nous demande.»

«Toutes les lignes d'attaque se complétaient bien. Il y a longtemps que nous n'avons pas travaillé pendant trois périodes avec la même intensité. Je pense que la fin de la période des échanges a vraiment fait du bien à tout le monde.»

Si elle a fait du bien aux joueurs de Chicoutimi, elle n'a sans doute rien amélioré chez les Castors de Saint-Jean.

Hier, cette équipe a fait pitié devant les Saguenéens. A l'exception de quelques minutes en première période, elle n'a jamais vraiment été dans la lutte.

Les Castors ont été dominés à tous les niveaux, ce qui a incité l'intraîneur Jacques Tremblay à passer un gros savon à ses protégés.

Gaston Drapeau, lui, n'a engueulé personne. Au contraire, il n'avait que de bons mots pour ses joueurs.

«Je pense que c'est surtout



OUVERTURE DU FESTIVAL - Eric Pinard a signalé le début d'un festival offensif, hier, en marquant le premier but des Saguenéens. Il a déjoué le gardien Joël Drolet. Un avant-goût de ce que réservait la soirée à Drolet...

le travail de mon club qui explique le résultat du match, a dit Drapeau. Il y a longtemps que nous n'avons pas aussi bien patiné.»

«A Saint-Jean, vendredi passé, nous étions encore fatigués de notre match de la veille à Granby.

Nous avons raté de belles occasions en début de match. Ce soir (hier), nous étions bien reposés et

nous avons imposé un bon tempo à un club de Saint-Jean qui est quand même assez rapide.»

Marc Fortier, Martin Leroux, Jean-Marc Richard, Serge Lanthier et Daniel Marois ont aussi participé au festival offensif. Le gardien chicoutimien Jimmy Waite, qui a bien oeuvré, n'a cédé que devant Robert Ouellet et Eric Galarneau.

Pour Daniel Marois

## La distance n'a pas d'importance

CHICOUTIMI (SE) - A son premier match dans l'uniforme des Saguenéens de Chicoutimi, Daniel Marois a cotoyé Marc Fortier et Patrice Tremblay, hier soir.

Il a conclu sa première rencontre au Saguenay avec un but en désavantage numérique. Marois, que les Saguenéens ont obtenu du Canadien junior de Verdun, dimanche, est arrivé à Chicoutimi dans la journée de lundi.

Il n'a pas hésité avant de quitter Verdun.

Un peu comme le raconte la publicité de Bell Canada, la distance n'a pas d'importance pour Daniel Marois.

«Ca me fait plaisir d'être à Chicoutimi, a assuré Marois, après la victoire facile de son nouveau club. La distance, pourvu que je joue au hockey, n'a pas d'importance.»

«C'est important pour moi de me retrouver avec une équipe qui gagne. Je joue présentement mon année de repêchage. Plus je jouerai de parties, plus je pourrai me faire remarquer. A Verdun, il ne reste que 15 parties à jouer...»

Marois, qui a raté les deux premiers mois de la saison en raison d'une opération à un genou, montre un dossier offensif de 38 points en 33 parties.

Il a déjà noté certaines dif-

férences entre sa nouvelle formation et son ancienne.

«C'est un peu tôt pour comparer mais j'ai remarqué qu'ici (à Chicoutimi), il n'y a que du positif dans la chambre. Avec l'autre club (Verdun), les joueurs n'avaient pas le même intérêt», a-t-il dit encore.

Prêté aux Saguenéens

Parlant de Marois, une précision a été apportée à la transaction qui l'a fait passer de Verdun à Chicoutimi. Les Saguenéens ont cédé leur premier choix au repêchage de 1987 et des considérations futures en retour de Marois et d'un premier choix obtenu par le Junior des Bisons de Granby.

Les considérations futures ont ce visage: L'an prochain, Marois retournera à Verdun... Il a finalement été prêté aux Saguenéens pour le reste de l'année.

«Nous avons simplement perdu quelques rangs en première ronde du prochain repêchage pour obtenir Marois, a expliqué l'entraîneur Gaston Drapeau. 48 heures avant le repêchage, nous pourrions essayer de le garder.»

Pour y arriver, les Saguenéens devront offrir une compensation au Canadien junior.

Mention d'assistance dans un 23e match de suite

## Fortier établit un record

CHICOUTIMI (SE) - Sans faire trop de bruit, Marc Fortier a battu un record de la Ligue junior majeur du Québec au cours des dernières parties. Hier soir, il a obtenu au moins une mention d'assistance dans un 23e match de suite.

Selon l'annuaire de la LHJMQ, la précédente marque appartenait à Pierre Larouche. A Sorel, durant la saison 1973-74, il a récolté au moins une passe dans 20 rencontres consécutives.

Fortier a à peine levé les sourcils en apprenant la situation, hier. Il doit s'habituer...

Avant la partie d'hier, Pa-

trice Tremblay a été honoré pour avoir conservé la meilleure fiche de «plus et de moins» en première moitié de saison. Un «plus 27»...

Il devait y avoir environ 1,000 personnes, hier, au centre Vézina. On a annoncé une foule de 1,389 amateurs...

A propos d'annonce, Gilbert Fortier a fait sourire plusieurs personnes en confirmant une passe accordée à Dave Lasalle sur le neuvième but des Saguenéens. «...et avec l'aide précieuse du numéro 32, Dave Lasalle...», a échappé Fortier...

Commentaire de Pierre Millier: «Les rumeurs de transactions jouent toujours sur ton

moral et sur ton jeu. J'essayais de ne pas trop y penser...»

Des élèves de l'école St-Roberts de Toronto ont surveillé la rencontre d'hier...

Les Chevaliers de Longueuil viennent de mettre sous contrat Reginald Savage, le meilleur marqueur de la Ligue midget AAA. Il a déjà compté 76 buts cette année. On dit que c'est une merveille. Quand sa signature a été annoncée, un concessionnaire automobile lui a remis une voiture de l'année. Sans farce. La LHJMQ a même déroulé le tapis rouge pour lui. Ce sont les autres Chevaliers qui vont le voir arriver d'un drôle d'oeil...

/// Index-sport ///

- Epée de Damoclès — Page 30
- Victoire du Canadien — Page 31
- Jeux du Canada — Pages 34-35

200 ans.  
Faut fêter ça!  
Une commandite de  
vos amis  
Jean-Hugues et  
Laval Tremblay



PARTICIPEZ  
NOMBREUX

Aux activités de  
Jonquière en Neige  
Du 13 au 22 février

**Courez**

tout de suite à la Baie  
pendant l'Événement chaussures  
**30% DE RABAIS**  
sur une sélection de modèles 'Jeunesse'  
'Cougar' et 'Bay Club<sup>m.d.</sup>' pour dames



**AU CHOIX,**

**34<sup>99</sup>**  
LA PAIRE

**Chaussures nautiques  
'Cougar' en cuir pour dames**

Légères et conçues pour votre confort. Style mocassin avec semelle flexible. Offertes en glace, bleu ou jaune. Pointures 6 à 9 avec 1/2 et 10. Prix après vente 50\$

**34,99 LA PAIRE**

**Ballerines 'Jeunesse' en cuir  
pour jeunes femmes**

Avec empeigne en cuir, à bout mocassin étroit. En noir, menthe, ou vanille. Pointures 6 à 10 avec 1/2. Prix après vente 50\$

**34,99 LA PAIRE**

**Deux modèles d'escarpins  
'Bay Club<sup>m.d.</sup>' en cuir  
pour dames**

Choisissez l'escarpin classique à talon trotteur avec entrée asymétrique et garniture perforée ou l'escarpin à talon bas avec noeud sur le dessus et garniture perforée. En blanc, os, gris pâle ou verni noir. Pointures 5 1/2 à 10 avec 1/2. Prix après vente 50\$

**34,99 LA PAIRE**

**Escarpins habillés 'Jeunesse'  
pour jeunes femmes**

Choisissez l'escarpin à talon aiguille, garni d'un noeud, offert en cuir blanc, rose ou turquoise, ou en synthétique verni noir. Ou encore, l'escarpin à talon bas avec découpe, offert en cuir noir, glace ou rose. Pointures 6 à 9 avec 1/2 et 10. Prix après vente 50\$

**34,99 LA PAIRE**

Chaussures pour dames/jeunes femmes, rayons 262/271

**Hâtez-vous,  
la vente finit le 21 février**

**C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie**



• Chicoutimi, lun à mer, 9h30 à 17h30, jeu et ven, 9h30 à 21h, sam, 9h à 17h

• Place du Royaume à Chicoutimi, 545-3160

